VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 MARS 1925 NUMERO 40

Adressez toute correspondance: "LA LIBERTE"
ABONNEMENT: Canada et Etats-Unis Union Postale

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones — A 1816—A 1817
Publiée par la WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LA CONVENTION DE REGINA

L'Association des Commissaires d'école de la Saskatchewan et l'Association Catholique Franco-Canadienne tiennent un important congrès — Le Manitoba, l'Alberta et l'Ontario sont représentés

Régina, 10 mars — Ce matin s'ouvre la convention conjointe de l'A. C. F. C. et des commissaires d'école de la Saskatchewan, qui se poursuivra mercredi et jeudi. Les séances se tiennent dans la salle Sainte-Marie, rue Scarth.

S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, et S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, sont au nombre des orateurs qui se feront entendre.

L'Alberta est représenté par M. G. Joly, député provincial de Saint-Paul des Métis, et le Manitoba par M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté, délégué de l'Association d'Education de cette province. L'Ontario a aussi un représentant.

La première journée est consacrée aux commissaires d'école et les séances sont présidées par M. Raymond Denis, de Vonda, président de l'Association des Commissaires.

La convention de l'A. C. F. C. sera présidée par M. J.-E. Morrier, de Prince-Albert.

L'Association des Commissaires franco-canadiens est née à la suite de la trop fameuse convention de la "School Trustees' Association" tenue à Saskatoon en 1918. Devant la façon scandaleuse dont y furent traités les représentants de la minorité et les droits de la langue française, les districts scolaires franco-canadiens furent unanimes à demander la rupture avec une organisation qui avait manifesté un fanatisme aussi révoltant et la fondation d'une association à eux qui poursuivrait en paix l'étude de leurs propres problèmes scolaires.

L'Association des Commissaires d'école franco-canadiens jouit des mêmes privilèges que l'association rivale: elle est considérée comme le porte-parole officiel des Franco-Canadiens en matière d'éducation et chaque district scolaire est autorisé à envoyer à ses frais un délégué à sa convention annuelle.

La première convention des commissaires franco-canadiens eut lieu à Régina, en février 1919; elle remporta un succès marqué qu'enregistra la presse anglo-canadienne elle-même.

La deuxième convention se tint à Gravelbourg en 1920 et la troisième à Prince-Albert en 1923.

LES FRANCO-CATHOLIQUES DU CANADA ET LES CATHOLIQUES DE FRANCE

Les grandes sociétés catholiques et françaises du Canada et des Etats-Unis protestent contre la persécution religieuse dans une lettre au général de Castelnau

A Monsieur le général de Curières de Castelnau, Président de la Fédération Nationale Catholique de France.

Monsieur,

Les 4,000,000 de Français de l'Amérique du Nord, Canadiens français, Franco-Américains et Acadiens, voient grandir avec angoisse la menace d'une nouvelle guerre religieuse en France.

Comme catholiques, ils ont ressenti douloureusement le coup porté au Saint-Siège par l'attitude de votre gouvernement au sujet de l'ambassade de France auprès du Vatican.

Comme catholiques, il ressentiront également avec peine toute mesure d'oppression contre la foi des Alsaciens-Lorrains et contre le droit des communautés religieuses de votre pays. Les lois ou les mesures administratives qu'on laisse prévoir contre les uns et les autres seront interprétées fatalement dans le monde entier comme une manifestation d'hostilité envers la foi catholique. Et, par cela même, elles blesseront profondément les Français d'Amérique dans ce qu'ils estiment et vénèrent comme le premier de leurs biens.

Comme Français, restés profondément attachés au pays de leurs pères, ils verraient avec chagrin le discrédit qu'aurait à subir devant le monde le prestige de la France, par une nouvelle guerre religieuse. Nous n'avons pas oublié le malheureux scandale que l'arrivée des religieux et des religieuses de France a créé, il y a vingt ans, dans nos pays anglo-saxons.

Monsieur, nous ne voulons pas nous immiscer dans les affaires intérieures de votre pays, mais il existe un droit des gens qui relève de la conscience universelle. Nul ne peut faire, non plus, que l'unité catholique ne soit une réalité internationale aussi légitime que d'autres et que toute atteinte faite aux droits du Saint-Père et à ceux du catholicisme n'atteigne en même temps tous leurs fils.

C'est pourquoi tous les catholiques d'origine française de l'Amérique du Nord adressent à leurs frères de France leur ardente sympathie et l'hommage de leur admiration dans la lutte que, sous votre conduite, général, ils soutiennent si dignement. Son Eminence le cardinal Bégin, le vénérable archevêque de Québec, vous adressait naguère un salut de fierté. Nous adhérons pleinement à ses paroles et à ses sentiments.

Nous nous souvenons, en outre, qu'à l'heure de la dernière guerre, les délégués officiels de votre pays nous ont conjuré d'entrer dans le conflit, au nom de la culture française qu'ils disaient en danger. C'est aussi au nom de cette même culture que nous intervenons. Isolés en pays anglo-saxons depuis 160 ans, nous avons besoin, pour rester fidèles à l'idéal des aïeux, de croire, d'une foi ferme et constante, à la noblesse de notre sang, à la grandeur du nom français. En présence d'une civilisation qui étonne le monde par sa puissance matérielle, croyez-le bien, monsieur, tout ce qui diminuerait à nos yeux la majesté de la France diminuerait fatalement dans nos âmes la force et l'intensité du sentiment français.

Février 1925.

Pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le président général, (signé): Guy Vanier; pour l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française, le président (signé): Joseph Blain; pour la Ligue d'Action Française, le président (signé): Abbé Philippe Perrier; le secrétaire (signé) Anatole Vanier; pour l'Association catholique des Voyageurs de Commerce du Canada, le président général (signé): J.-A. Trépanier; pour la Fédération Catholique Franco-américaine, le président (signé): Elie Vésina; pour la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le président général (signé): Simon Lapointe; pour la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, la présidente (signé): Mme Gérin-Lajoie; la secrétaire (signée): Georgette Lemoyne; pour l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario, le secrétaire (signé); Edmond Cloutier; pour la Société Mutuelle l'Assomption, Société Nationale des Acadiens, le président général (signé): Jean-Paul Chiasson; pour la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, le président (signé): Pierre Beaulé; le secrétaire (signé): Ferdinand Laroche; pour le Comité central National des Métiers du District de Québec, le président (signé) Louis Morin; le secrétaire (signé): J.-P. Guérard; pour le Conseil central des Syndicats catholiques et Nationaux, le secrétaire général (signé): Gérard Tremblay; pour l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, le président (signé): Henri Lacerte; pour l'Association catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan, le président (signé): J.-E. Morrier.

L'adresse est votée dans l'Alberta

Edmonton — Après avoir duré près de deux semaines, le débat sur le discours du trône s'est terminé par un vote de 42 contre 11. Le chef de l'opposition proposait, comme amendement à l'adoption, une réduction générale des dépenses, à commencer par la diminution de l'indemnité aux députés. Les travaillistes, les indépendants et les conservateurs ont voté avec le gouvernement.

PARIS — Des dernières statistiques, il résulte que 100,000 Belges sont établis à Paris. Il y a 45,000 Américains du nord appartenant à la classe riche et cultivée.

AUTRE AGENT DE RAPATRIEMENT

M. Guillaume Charette, avocat, de Saint-Boniface, est nommé au poste de Fall River, Mass.

Il y a deux semaines nous annoncions la nomination de M. L.-A. Delorme, avocat de Duck Lake, Sask., comme agent de rapatriement à Woonsocket, R. I. Le gouvernement d'Ottawa vient de faire une autre nomination du même genre dans la personne de notre compatriote M. Guillaume Charette, avocat, de Saint-Boniface, qui aura son bureau à Fall River, Mass.

Né à Saint-Norbert, M. Charette a fait ses études au Collège de Saint-Boniface et a exercé sa profession d'avocat à Winnipeg. Il s'enrôla pendant la guerre et fut pendant trois ans outre-mer. Aux élections fédérales de 1917 il fut candidat libéral dans le comté de Springfield.

M. Charette est un polyglotte remarquable et cette qualité lui sera précieuse dans le nouveau poste qui lui est confié. Outre le français et l'anglais, il parle l'allemand, l'italien et le cris.

Conférencier et écrivain, notre compatriote a fait des études personnelles très fouillées sur l'histoire du Manitoba, en particulier les événements de 1870-71 et ceux de 1885. A différentes reprises, nos lecteurs ont pu apprécier ici même l'intérêt qu'il porte à ces questions et la sérieuse documentation qu'il possède sur les choses et les gens de ce temps-là.

En félicitant M. Guillaume Charette de sa nomination, nous lui souhaitons de réussir à diriger vers le Manitoba le plus grand nombre possible de Canadiens français des Etats-Unis.

UN PIONNIER QUI DISPARAIT

John Taylor avait fait partie de la première législature du Manitoba

L'hon. John Taylor est mort mardi, à son domicile, à Headingly, à l'âge de 91 ans. Il était né dans la paroisse de Saint-Paul, à 8 milles au nord est de ce qui est aujourd'hui la ville de Winnipeg, le 24 janvier 1834. A cette époque, le nom de Manitoba n'existait pas, encore moins celui de Winnipeg. Son père, James Taylor, venait des îles Orkneys, mais sa mère, née Mary Inkster, était, comme lui, un enfant du pays.

Au lieu d'entrer au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, comme faisaient la plupart des jeunes gens de ce temps-là, John Taylor résolut de faire oeuvre de pionnier dans l'éducation et l'agriculture. Il fut instituteur au salaire de $150 par année. A 22 ans il se maria et s'installa sur une ferme.

Mêlé aux troubles de la Rivière Rouge, John Taylor fut incarcéré 32 jours dans le fort Garry, avec le major Boulton et quelques autres. Il fit partie de la première législature du Manitoba en 1870, comme député d'Assiniboia. Réélu en 1874 et 1878, il fut le premier ministre de l'agriculture de la province. En 1871, il se présenta contre Donald-A. Smith (plus tard lord Strathcona) dans le comté de Selkirk pour les élections fédérales.

Après avoir joué un certain rôle dans la première décade de l'histoire politique du Manitoba, John Taylor, vers la cinquantaine, se contenta de mener la vie d'un prospère cultivateur. Il garda l'usage de toutes ses facultés jusqu'au déclin de sa vie.

Il avait eu huit enfants d'un premier mariage et quatorze d'un second. Quinze lui survivent, avec trente petits-enfants et trente-et-un arrière petits-enfants.

WASHINGTON — Les journaux de Hearst font une très forte campagne en faveur de la création d'une flotte aérienne américaine supérieure à celle de toute puissance européenne.

PARIS — La population indigène des colonies françaises qui compte 55 à 58 millions d'âmes tend actuellement à décroître.

PARIS — Jean-Jules Verne, fils du fameux romancier français, est mort près de Toulon dans sa 70me année.

PARIS — La Ligue nationale contre l'alcoolisme vient d'entreprendre une campagne pour obtenir la suppression des succédanés de l'absinthe.

Nouvelles Brèves

REGINA — Le jury, après treize heures de délibérations, a acquitté le "Leader" poursuivi pour libelle par le commissaire des liqueurs R.-E. Leech, déclarant qu'il n'y a eu libelle dans aucun des articles incriminés et que tous les faits avancés ont été prouvés. A la suite de ce jugement, M. Leech a été démis de ses fonctions par le gouvernement.

BIG RIVER, Sask. — "Shorty" Russick, du Pas, Man., a gagné la course de chiens de la Saskatchewan, couvrant le trajet de 156 milles en 17 heures/54 minutes ½.

DAUPHIN, Man. — Mme Mary McArthur est morte dans sa centième année. Elle était née en Angleterre en août 1925 et était venue dans l'Ontario, avec ses parents, à l'âge de neuf ans.

REGINA — Un envoi de diverses marques de Scotch whiskey et autres liqueurs, destinées à la Saskatchewan quand le nouveau système sera en vigueur, vient d'arriver dans l'Est et sera bientôt en route pour Régina.

OTTAWA — On vient d'apprendre la mort soudaine du sénateur P.-C. Murphy à Tignish, île du Prince-Edouard. C'est la sixième vacance au sénat.

EDMONTON — Le Dr J.-S. Stewart, député conservateur de Lethbridge, demande que le prix de la bière soit diminué dans l'Alberta.

WHITEWOOD, Sask. — Un jeune garçon de neuf ans, Harry Cosgrave, a été gravement blessé par la décharge accidentelle d'un fusil entre les mains de son frère, âgé de onze ans.

CALGARY — William Livingstone, ancien président et gérant général de la "Southern Alberta Oil Company", de la "Mid-West Oil Company" et de la "Southern Alberta Refineries, Ltd.", subira un procès sur l'accusation d'avoir publié un faux bilan en 1918.

OTTAWA — Un incendie a détruit complètement l'église catholique Saint-Victor à Alfred, comté de Russell, samedi soir. Les pertes sont de $80,000 à $90,000. Une fissure dans la cheminée, produite par le récent tremblement de terre est, croit-on, l'origine du désastre.

NEW-YORK — Un des hommes les plus riches des Etats-Unis, l'ancien sénateur Clarke, du Montana, est mort hier. C'était un des trois grands propriétaires de mines du Montana. On estime sa fortune à $150,000,000.

DETROIT — L'établissement de la "Ford Motor Company of Japan, Limite", a été annoncé par E.-B. Ford, qui a ajouté qu'une usine serait établie à Yokohama. Ce sera la première usine de ce genre dans l'Orient.

BRUXELLES — Le parlement belge a été dissout vendredi par décret royal.

LLOYD GEORGE A GAGNE LA GUERRE

Du moins il le dit modestement

Dans un discours prononcé à Hull, M. Lloyd George s'est attaché à démontrer que les pays qui ont été victorieux n'étaient pas ceux qui avaient les meilleurs généraux, mais ceux qui avaient les meilleurs chefs d'Etat.

Le "Daily Chronicle", journal de M. Lloyd George, consacre un éditorial pour démontrer que si l'Allemagne a été battue, c'est parce que, pendant la guerre, elle était dirigée par des hommes politiques médiocres.

L'armée britannique est devenue, dit ce journal, une merveilleuse machine de combat, parce que, pendant les quatre années de la grande guerre, l'élément civil y avait introduit l'habileté, la science, l'intelligence et un esprit d'initiative qui manquaient à l'ancienne armée active.

Il s'agissait, en effet, d'une nouvelle forme de guerre dans laquelle toutes les nations avaient mis en commun toutes les aptitudes, et qui aurait abouti à un désastre si la direction en avait été enlevée à l'élément civil.

L'éditorial du "Daily Chronicle" se termine par la phrase suivante:

"Là où il y a un homme d'Etat de valeur suffisante, la guerre se termine de toute façon par la victoire."

ON VA DECORER MGR GROUARD

Un journaliste français va lui remettre sa croix de la Légion d'Honneur à Grouard

M. Louis-Frédéric Rouquette, romancier et journaliste français, est passé à Winnipeg, en route pour Edmonton, d'où il se rendra à Grouard, en mission spéciale du gouvernement français. Le baron de Vitrolles, consul général de France au Canada, sur les instructions de M. Herriot, l'envoie présenter à S. G. Mgr Grouard, vicaire apostolique d'Athabasca, la croix de la Légion d'Honneur qui lui a été décernée il y a quelque temps. M. Rouquette, qui est lui-même chevalier de l'ordre, présidera à la présentation officielle et donnera l'accolade au nouveau chevalier.

Son Honneur le Dr Robert-George Brett, lieutenant-gouverneur de l'Alberta, a été invité par le consul général de France à assister à la cérémonie.

C'est la troisième fois que M. Rouquette visite le Canada. En 1915 il traversa le continent et en 1916 il se rendit dans l'Alaska où il resta dix-huit mois. Il a aussi fait partie de l'expédition Shackleton au pôle sud, en qualité de météorologiste. Il a écrit deux livres sur notre pays: "Le grand silence blanc" et "La bête errante"; il en prépare un troisième consacré à l'oeuvre des missionnaires Oblats de Marie Immaculée dans l'Ouest canadien.

D'Edmonton, M. Rouquette, qui est accompagné de Mme Rouquette, se rendra à Prince-Rupert, Vancouver et Seattle, pour revenir ensuite dans la province de Québec.

ON PREDIT UN AUTRE SEISME

Les dégâts causés par celui du 28 février ont été passablement exagérés

Québec — Une nouvelle venue du comté de Charlevoix a fait annoncer à un journal de cette ville la destruction de l'église de Saint-Hilarion. C'était une fausse nouvelle.

On a aussi reçu de la Baie Saint-Paul le rapport que la voûte et les galeries de l'église paroissiale s'étaient écroulées au cours d'une forte secousse sismique dans l'après-midi du dimanche. C'était faux.

De Sainte-Anne de la Pocatière on nous dit que les dégâts ne sont pas aussi élevés qu'on l'avait dit au début.

Un autre tremblement de terre

Cambridge, Mass. — D'après le professeur Kirtley-F. Mather, de la section de géologie de l'Université Harvard, il y a de sérieuses raisons pour croire qu'il y aura, d'ici quelques mois, un nouveau tremblement de terre aussi accentué que celui du 28 février dans les mêmes régions. Il place l'épicentre du phénomène sous l'océan, au large de la Nouvelle-Angleterre. Les secousses enregistrées sont les plus violentes depuis 1755, et si l'épicentre eût été dans une région populeuse, le nombre des morts aurait été considérable.

Il ne croit pas que le prochain tremblement de terre soit plus dangereux que le dernier ni qu'il y ait de pertes de vie à enregistrer si le monde garde son sang-froid.

Les côtes d'Amérique s'élèvent

Palo Alto, Cal. — Parlant du tremblement de terre qui a secoué l'est de l'Amérique, le professeur Bailey Willis, de l'Université Stanford, qui est président de la Société sismologique d'Amérique, a déclaré que les deux côtes d'Amérique s'élèvent graduellement. Il a dit qu'il y a une pression sous-marine formidable, dans l'océan Pacifique, qui tend à élever la côte. Le mouvement d'élévation sur la côte de l'Atlantique est moins accentué parce que la pression est apparemment moins grande. On ne connaît pas la cause de cette pression, mais ses effets sont très apparents. Il est porté à croire que la pression qui a causé le tremblement de terre du 28 février avait comme centre la côte de l'Atlantique ou le golfe du Mexique.

NEW-YORK — John-D. Rockfeller, fils de M. et Mme Rockfeller, a annoncé les fiançailles de sa fille unique, Abby, avec David Merriwether Milton, fils, jeune avocat de New-York, qui connaît Mlle Rockfeller depuis son enfance.

LA SESSION FEDERALE

LE CHANVRE DANS L'OUEST

Un intéressant débat aux Communes sur cette question — L'administration de la loi des grains — Une controverse à propos de l'administration des finances — Le contrat Petersen et les conservateurs

Ottawa — Discussions intéressantes, en comité des subsides, lorsque l'hon. T.-A. Low, ministre du commerce, a présenté les crédits de son département. La discussion a porté sur l'allocation de $500 pour l'administration de la loi des primes pour le chanvre.

L'hon. R.-J. McMurray, solliciteur général, a expliqué qu'on cherchait actuellement à établir une filature à Winnipeg qui utiliserait la production de 20,000 acres de chanvre pour la manufacture de la ficelle d'engerbage. Le gouvernement devrait venir en aide à ceux qui se proposent d'engager des fonds dans cette entreprise, car ils utiliseront les produits des fermes canadiennes, emploieront des ouvriers canadiens et rendront un grand service aux fermiers de l'Ouest. Le député de Toronto-ouest, M. H.-C. Hocken, est du même avis, comme d'ailleurs M. J. Evans, progressiste, député de Saskatoon.

Résultats de l'industrie du chanvre

M. R.-A. Hoey, progressiste, député de Springfield, dit que les fermiers, avec qui il a discuté la question, n'avaient pas été très encouragés des résultats de l'industrie du chanvre. Les moissons ne sont pas uniformes et le prix des machines est très élevé.

Le ministre de l'Agriculture, au contraire, est d'avis que la culture du chanvre a produit de très bons résultats au Manitoba, dans la Saskatchewan et l'Alberta. La véritable raison du découragement résulte du fait qu'en 1921 les fermiers du Manitoba cultivèrent une grande quantité de chanvre dans l'espoir d'alimenter une filature à Portage la Prairie. Mais des raisons financières empêchèrent l'établissement de la manufacture projetée.

M. Harry Leader, député de Portage la Prairie, met en doute l'aptitude des terres du Manitoba à produire le chanvre. D'autre part, M. T.-W. Bird, progressiste, député de Nelson, déclare que les fermiers ont peur que la culture du chanvre ne fasse souffrir les travaux de la ferme.

Il faut encourager la culture du chanvre

Le ministre de l'Agriculture se montre surpris de l'attitude des progressistes, dont quatre députés étaient venus cependant conférer avec lui sur cette question. M. W.-J. Ward, progressiste, de Dawson, avoue être l'un de ceux qui sont allés voir M. Motherwell à ce sujet. Ses idées n'ont pas changé et il est encore en faveur de l'octroi d'une prime à ceux qui cultivent le chanvre. Le député de Lisgar, M. J.-L. Brown, est du même avis: on doit encourager une industrie par l'allocation d'une prime et non l'imposition d'un tarif, car la première encourage la culture.

L'hon. S.-F. Tolmie, conservateur, député de Victoria, est en faveur de l'octroi de plus d'un sou et demi par livre pour le chanvre. M. J.-A. Clark, de Burrard, se réjouit de voir le ministre de l'agriculture et les députés des prairies parler de la protection des industries qui naissent; mais il faudrait aussi qu'on les encourage pendant qu'elles croissent. La somme de $500 est enfin votée pour l'administration de la loi des primes pour la culture du chanvre.

Administration de la loi des grains

En réponse à M. Forke, chef des progressistes, le ministre du commerce a déclaré que le gouvernement avait l'intention de présenter, au cours de la session, une nouvelle loi des grains, basée sur les recommandations suggérées par le rapport Turgeon. M. Low demande ensuite l'appropriation d'une somme de $1,100,000 pour l'administration de la loi des grains; le montant est affecté aux salaires et aux dépenses imprévues.

MM. W.-J. Lovey, de MacDonald, O.-R. Gould, d'Assiniboia, J. Millar, de Qu'Appelle, et T. Sales, de Saltcoats, tous progressistes, ont insisté auprès du ministre pour étendre l'influence du laboratoire de Winnipeg pour les expériences sur les grains. Le député de MacLeod, M. C.-G. Coote, prétend que le système actuel de la classification des grains est plus favorable au meunier qu'au producteur; de plus, il faudrait une classification plus uniforme.

La Chambre vote la somme de $1,100,000 pour l'administration de la loi des grains.

A propos de finances

L'auditeur général du Canada, M. Georges Gonthier, vient de déposer en Chambre son premier rapport annuel pour l'année financière terminée le 31 mars 1924. Dans une introduction de plus d'une vingtaine de pages, M. Gonthier, après avoir décrit le travail qu'il a accompli depuis sa nomination, fait connaître certaines lacunes du service du bureau de l'auditeur général et suggère les réformes nécessaires les plus importantes.

Le ministre intérimaire des finances, l'hon. J.-A. Robb, a envoyé à l'auditeur général du Canada une lettre assez impertinente, par endroits, sur certains La lettre contient surtout une revue avancés contenus dans son rapport. des "prétendus" arrérages accumulés depuis assez longtemps et dus au gouvernement canadien.

Le document produira certainement un certain malaise. On se demande même ce que fera M. Gonthier en face d'un démenti aussi catégorique et aussi ferme d'une partie importante de son premier rapport annuel. Le ministre demande une explication écrite sur la position qu'a prise l'auditeur général sur les questions des arrérages, de l'examen des garanties du ministère des finances et de l'uniformisation des méthodes de comptabilité dans les bureaux du gouvernement. On se demande, en certains milieux, si l'auditeur général ne donnera pas sa démission. Quoi qu'il en soit, la réponse de M. Gonthier est attendue avec impatience.

Le pari mutuel

La motion de M. Good, député de Brant, visant à la suppression du pari mutuel aux courses en le rangeant dans la catégorie des offenses criminelles, n'a pas excité qu'une petite bataille. Il a fallu quatre votes pour en disposer et l'étouffer proprement et complètement.

Les ressources naturelles de la Saskatchewan

Le gouvernement fédéral n'a pas encore conclu d'entente avec la province de la Saskatchewan pour le transfert de certaines ressources naturelles à cette province, a répondu le premier ministre au colonel Clark, de Burrard. Tant que les autres provinces continueront de verser un subside à la Saskatchewan, il est évident que chacun est intéressé à cette question.

Le contrat Petersen

Le ministre du commerce a présenté à la Chambre ce que l'on est convenu d'appeler le contrat Petersen.

D'après ce contrat, le gouvernement consent à payer à Sir William Petersen une subvention annuelle de 275,000 livres sterling à même le fonds consolidé ou autres deniers publics, redevance payable au contractant à Londres par versements égaux à la fin de chaque mois, à moins d'autre stipulation entre les parties contractantes, chaque année durant l'existence de l'accord, le premier versement devant dû et payable un mois après le commencement du service.

La compagnie Petersen s'engage:

(a) A tenir un service de transport entre les ports de la Grande-Bretagne ou de l'Irlande et du continent européen et les ports canadiens que pourront désigner le ministre du commerce ou ses représentants.

(b) A tenir ce service absolument indépendant de la conférence de l'Atlantique.

(c) Ce service sera maintenu avec dix navires qui seront construits aussi tôt que possible et mis en service dix-huit mois à partir de la date de cet accord, au moins deux devant être mis en service avant le 1er août 1925, mais en attendant d'autres navires modernes seront mis en service. Au moins six autres navires seront en service pas plus tard que le 15 juin 1925.

(d) Le gouvernement canadien aura tout contrôle sur le tarif à imposer.

(e) La compagnie devra pourvoir au transport des produits altérables, au moyen d'entrepôts frigorifiques.

(f) Transporter des émigrants de Grande-Bretagne ou du continent européen à des taux qui devront être fixés par le gouvernement et transporter tout le courrier canadien gratuitement, lorsque l'on pourvoira au transport des passagers.

La somme de 275,000 livres sera accordée à la condition de mettre dix navires en service.

Le gouvernement a à faire face à une forte opposition de la part des conservateurs au sujet du contrat Petersen.

FOCH DENONCE L'ALLEMAGNE

Les violations du traité sont moins importantes que l'esprit militariste évident qui persiste

Paris — Le maréchal Foch, à titre de chef de la commission militaire alliée, dans les conclusions qu'il tire au sujet du rapport soumis par la mission interalliée de contrôle militaire sur l'état du désarmement en Allemagne, insiste sur la signification de l'attitude de l'Allemagne, qui maintient une armée que l'on dit être équipée et préparée pour la guerre.

Les commentaires du maréchal, qui sont appuyés par tous les autres membres de la commission militaire, sont brefs mais extrêmement précis. Le maréchal attire l'attention des gouvernements alliés d'abord sur les témoignages soumis, pour prouver que l'organisation et l'entraînement de la police allemande suggèrent la pensée de la guerre plutôt que celle du maintien de l'ordre à l'intérieur du pays.

Il exprime l'opinion que la masse des témoignages recueillis par la mission de contrôle est plus alarmante par le fait qu'elle établit la résolution de l'Allemagne de maintenir l'esprit de guerre, que par la preuve contenue des violations du traité par les Allemands.

Le rapport du maréchal présente simplement les conclusions que les experts militaires se sont crus obligés de tirer du rapport soumis par la mission de contrôle, en évitant de faire aucune suggestion. Il abandonne au conseil des ambassadeurs le soin de procéder comme il jugera à propos de le faire suivant les conclusions des experts.

Parmi les détails fournis dans le rapport de la mission de contrôle, on remarque la découverte, dans diverses aciéries, de boutiques dissimulées aux yeux indiscrets, dans lesquelles sont emmagasinés des modèles et des moules destinés à la fabrication de canons perfectionnés. On a même rencontré dans ces boutiques des tubes non finis pouvant être complétés et rapidement convertis en canons prêts à faire feu.

Des renseignements fournis par des pacifistes allemands ont permis à la mission de découvrir des cachettes contenant plus de fusils qu'il n'en faudrait pour équiper toute l'armée allemande prévue par le traité de Versailles.

Des ouvriers allemands employés dans des fabriques de produits chimiques ont éveillé l'attention de la mission qui a constaté que tout le matériel nécessaire à la fabrication des gaz asphyxiants a été laissé intact et dans le même état dans lequel il était à la fin de la Grande Guerre. Le rapport sur ce point confirme la preuve acquise depuis quelque temps par les Alliés qui avaient fondé de nouvelles fabriques qui en un rien de temps pourraient être consacrées à la production de vastes quantités de gaz mortels encore plus terribles que ceux employés dans le dernier conflit.

Ces découvertes, dans l'opinion des experts militaires, sont d'autant plus importantes qu'il est prouvé qu'il existe une école d'état-major militaire et d'entraînement pour les jeunes Allemands, pour former une armée comme celle dont l'Allemagne disposait quand elle déclara la guerre.

ALPHONSE XIII ET LA FRANCE

M. Poincaré rappelle la réelle sympathie française dont fit preuve le roi pendant la guerre

Dans un article où il traite avec de grands égards Blasco Ibanez, M. Poincaré donne à l'accusateur d'Alphonse XIII un démenti précis.

Il écrit (dans un journal sud-américain) qu'Ibanez accuse Alphonse XIII d'avoir trompé la France sur ses véritables sentiments, de s'être fait passer à nos yeux pour francophile et d'avoir été, en réalité, favorable aux Empires du Centre, et répond:

"S'il en était ainsi, il faudrait vraiment que tous les gouvernements français qui se sont succédé pendant la guerre eussent été bien aveugles, car tous, sans exception, ont maintes fois remercié le roi d'Espagne de ses interventions si efficaces en faveur des prisonniers français et des habitants des régions envahies. Il y avait, dans l'action incessante du Roi, autre chose que de la philanthropie et de la charité; on le sentait inspiré par une réelle sympathie pour notre pays.

"Certes l'Espagne était neutre, elle entendait le rester, et cette neutralité ne permettait pas au Roi de se prononcer pour nous. Mais il nous avait avertis qu'en aucun cas nous n'aurions à craindre une attitude d'hostilité. Dès la déclaration de guerre, l'ambassadeur d'Espagne à Paris, M. Quinones de Léon, avait informé de cette résolution le gouvernement de la République et il nous avait affirmé que nous pouvions disposer des deux divisions postées au pied des Pyrénées. Dirai-je même que cette démarche ne faisait que confirmer des assurances antérieures? Plusieurs mois auparavant, à Carthagène, dans un entretien que nous avions avec M. Romanones et M. Stephen Pichon, ministre des deux pays, le Roi nous avait spontanément déclaré: "Si jamais la France était attaquée par l'Allemagne et forcée de défendre son territoire, je vous donne ma parole que l'Espagne ne bougerait pas et que vous pourriez immédiatement envoyer vos troupes du Sud-Ouest à la frontière de l'Est."

"La France ne demandait pas davantage à l'Espagne. Il n'y avait point entre elles de traité d'alliance. C'était beaucoup pour nous de pouvoir, le cas échéant, dégarnir entièrement la frontière des Pyrénées et de n'avoir à craindre aucune surprise de ce côté pendant toute la durée de la guerre.

"Je ne sais que trop que l'Allemagne a profité des événements pour installer dans la péninsule des services de propagande et d'espionnage, pour y acheter certains journaux, pour y travailler secrètement les milieux communistes et anarchistes et aussi pour tâcher d'exercer une pression sur le Roi et sur le peuple, en décimant par de nombreux torpillages la flotte commerciale espagnole. Mais, à aucun moment, le Roi ne s'est départi de la conduite qu'il s'était imposée, ni de la bienveillante neutralité qu'il nous avait promise."

M. Poincaré paraît même douter que qui que ce soit eût pu faire davantage; car, dit-il, si la France avait des amis en Espagne, elle y avait aussi des adversaires, et il existait surtout un grand nombre d'indifférents qui ne voulaient pas affronter les fléaux de la guerre.

MORT DE MADAME R. DANDURAND

C'était une femme de lettres et une femme d'oeuvres très distinguée du Canada

Montréal — Mme Raoul Dandurand, femme de l'hon. sénateur Dandurand, leader du gouvernement au sénat canadien, est décédée, après une longue maladie, à l'âge de 63 ans.

Mme Dandurand, née Joséphine Marchand, était la seconde fille de feu l'hon. Félix-Gabriel Marchand, ancien premier ministre de la province de Québec, et d'Hersélie Turgeon. Elle fit ses études chez les Dames de la Congrégation Notre-Dame, à Saint-Jean, sa ville natale, et gagna la médaille de littérature anglaise.

Elle s'est acquise une juste renommée dans le monde des lettres. Elle publia ses premiers articles à Saint-Jean, dans le journal de son père, le "Franco-Canadien", et continua d'écrire pendant une période de vingt années. Nous lui devons des articles de journaux, des essais d'une haute portée éducative et de savoureuses saynètes. A Mme Dandurand revient le mérite d'avoir fondé et dirigé notre première revue féminine: "Le Coin du Feu". Elle en abandonna la direction pour assumer de nouvelles responsabilités à Ottawa, au moment où M. Dandurand fut appelé à la présidence du Sénat. Mais la plume de Mme Dandurand n'en resta pas inactive. On se rappelle en particulier tout le succès que remporta une charmante piécette en vers, qui réunit dans les salons du sénat la société d'Ottawa.

Mme Dandurand était membre de la Société des gens de lettres de Paris et officier de l'Instruction publique. Elle porta toujours le plus vif intérêt aux problèmes féminins. On lui doit, en 1892, la fondation de l'Oeuvre des livres gratuits, qui fit circuler des milliers de volumes parmi les institutrices de la campagne, qui ne possédaient pas de bibliothèques.

Déléguée du Canada à Paris, Mme Dandurand présida le Congrès international des femmes, convoqué à l'occasion de l'Exposition de 1900. Son éloquence et sa situation sociale lui valurent de représenter, pendant nombre d'années, la province de Québec au Conseil national des femmes du Canada.

Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque particulièrement: "Les contes de Noël", "Rancune", "La carte postale", "Le langage des fleurs", "Nos travers", "Les victimes de l'idéal". Aussi bon orateur qu'écrivain, elle prononça plusieurs allocutions remarquables devant le Conseil national des femmes, l'Alliance française, le "Ladies' Literary Circle", la "Caledonian Society", sur la sociabilité, les droits de la femme, etc.

Mort de l'hon. William Pugsley

Toronto — M. Pugsley, commissaire des réclamations contre l'Allemagne, ancien ministre des travaux publics dans le cabinet Laurier, ancien lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick, est mort de la pneumonie, à l'âge de 75 ans.

Après avoir participé à la politique provinciale du Nouveau-Brunswick, il entra dans le gouvernement Laurier en 1907 comme ministre des travaux publics. Il garda ce portefeuille jusqu'à la chute du gouvernement Laurier à l'élection générale de 1911.

La Session Provinciale

LA FIN DE LA SESSION EN VUE

On croit que la prorogation pourra avoir lieu dans deux ou trois semaines

Le travail de la session a tellement avancé au cours de la semaine, et en particulier jeudi soir, que les députés parlent de la prorogation prochaine. Elle semble assurée d'ici deux ou trois semaines.

En dépit des vigoureuses protestations de John Queen, chef travailliste, la Chambre a repoussé par 33 voix contre 9 son bill établissant un jour de repos sur sept dans certaines industries qui ne chôment pas le dimanche. Le comité des amendements aux lois en avait d'ailleurs recommandé le rejet, à la suite des représentations unanimes des intéressés.

La taxe sur la gazoline

A la suite d'un nouvel effort inutile de l'opposition, le bill sur la taxe de la gazoline et celui sur les véhicules automobiles ont subi leur troisième lecture. Ce dernier bill a pour effet de diminuer le droit de licence de $5.

Routes provinciales

L'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics, a exposé son programme de routes provinciales, dont le bill a été adopté en seconde lecture. Il a déjà été accepté en principe à la dernière session et la majorité des provinces canadiennes l'ont également adopté. Le système consiste à placer sous le contrôle du gouvernement, de temps en temps, des routes ou parties de routes, selon les besoins et l'état des finances. Le bill de M. Clubb pourvoit à la construction et au maintien des routes, quand elles sont adoptées par le gouvernement. Le système actuel, tel qu'établi, comprend environ 1,600 milles de route, dont 818 ont déjà été améliorés en vertu de la législation existante et 540 gravelés. Ce plan soulagerait le fardeau des municipalités qui n'auraient plus à supporter l'entretien de ces routes et faciliterait le développement des ressources de la province.

Elévateurs provinciaux

L'hon. Albert Préfontaine a entretenu la Chambre des résultats de son enquête sur les élévateurs du gouvernement, qu'il a conduite personnellement en novembre et en décembre. Quarante-trois de ces élévateurs ont été vendus pour $165,500. Sur les 78 qui demeurent la propriété de la province, 15 sont pratiquement bons à rien. Le seul espoir du gouvernement est de s'en défaire s'il trouve des acheteurs. Les élévateurs en question sont situés à Dufresne, Hamiota, Hilton, Larivière, Manitou, Mamora, Mowbray, Napinka, Ninga, Pipestone, Rea, Rivers, Stockton, Swan Lake et Treherne.

Chemin de fer de la Baie d'Hudson

Une fois de plus, la Chambre a adopté une résolution en faveur de l'achèvement du chemin de fer de la Baie d'Hudson.

ASSERMENTATION DE M. COOLIDGE

Le nouveau président des Etats-Unis est opposé à la course aux armements

Washington — Le président Coolidge a été assermenté pour un terme de quatre années à la présidence par le juge en chef Taft. C'est la première fois qu'un ancien président des Etats-Unis assermente l'un de ses successeurs.

M. Coolidge a été élevé à la présidence il y a dix-neuf mois pour succéder à M. Harding.

En même temps, M. Charles-G. Dawes a été assermenté comme vice-président, pour reprendre les fonctions laissées vacantes par M. Coolidge.

La cérémonie d'inauguration a été la plus simple qui ait eu lieu depuis un siècle. M. Coolidge lui-même a demandé que cette cérémonie fût faite le plus simplement possible afin de mettre en pratique la politique d'économie qu'il a promise au cours des dernières élections générales.

Les grandes lignes du discours du président Coolidge sont:

Promouvoir la paix internationale par l'amitié, la bonne volonté, l'entente mutuelle et la tolérance mutuelle.

L'opposition à une course aux armements. La dénonciation de la théorie par laquelle on prétend que la paix ne peut être maintenue que par les armements.

L'encouragement et la participation à de fréquentes consultations internationales.

La participation à la Cour de justice internationale.

La non-intervention dans les affaires politiques de l'Europe. Le maintien des Etats-Unis dans une position d'indépendance politique.

L'opposition à toute forme d'étatisation.

L'économie dans les dépenses publiques.

La réduction et la réforme de l'impôt. Aucun impôt qui ne soit absolument nécessaire. L'opposition aux taux élevés sur les gros revenus de manière à ne pas détruire ceux qui ont obtenu un succès, mais à créer des conditions sous lesquelles tous pourront atteindre le succès plus facilement.

La continuation de la politique de l'immigration restreinte et du tarif protecteur.

La tolérance du précepte fondamental de la liberté. Pas d'intervention des croyances religieuses dans la distribution des fonctions publiques.

Le développement des routes navigables et des ressources naturelles.

Une jeune mère recouvre la santé

Et maintenant elle recommande les Pilules Dodd à toutes les femmes souffrant d'un mal analogue

Mme Wm Maddix souffrait d'un dos faible

Saint-Gilbert, I. P.-E., 10 mars (Spécial) — "Je suis mère de trois enfants, et après la naissance de mon plus âgé, je restai le dos très faible", nous dit Mme Maddix, une personne très connue ici. "Plus tard, cela devint très douloureux, et l'hiver dernier, je pouvais à peine me tenir debout. Je pris alors quatre boîtes de Pilules Dodd pour les Rognons qui m'ont complètement guérie. J'ai une grande confiance dans ce remède et le recommande à tous mes amis."

Les maux de Mme Maddix venaient des rognons, comme le prouve le fait qu'elle fut guérie par les Pilules Dodd pour les rognons. Quand les rognons sont malades, la circulation devient mauvaise, les impuretés ne sont pas expulsées du sang, et il en résulte un état de dépression général. Cet état de santé n'est pas seulement désagréable, mais dangereux. Des impuretés du sang sont les germes des maladies.

REV. MERE MARTIN DE L'ASCENSION

Soixantième anniversaire de sa consécration religieuse au pensionnat Mont Royal de Montréal

Montréal — Samedi, le 28, a eu lieu, au pensionnat Mont-Royal, une fête jubilaire des plus imposantes et des plus solennelles. Maîtresses et élèves célébraient le soixantième anniversaire de consécration religieuse de Mère Martin de l'Ascension, supérieure provinciale de la communauté des SS. NN. de Jésus et de Marie. On l'a dit avec raison: "Un soixantième anniversaire est un chiffre d'or orné de diamants qui scelle un passé glorieux."

Mère Martin de l'Ascension, entrée au noviciat à 14 ans, fit profession à 16 ans, et, depuis soixante ans, contribua par ses vertus religieuses, son intelligence supérieure, ses hautes qualités administratives, à la prospérité de son institut, qu'elle a considérablement agrandi par la fondation de nombreuses maisons, tant au Canada qu'aux Etats-Unis.

D'abord éducatrice dévouée et clairvoyante, institutrice compétente dans les deux langues, à Longueuil, à Amherstburg, à Winsor au Manitoba, où elle demeura dix-huit ans, elle fut nommée supérieure locale, puis devint secrétaire générale. C'est alors que, de sa plume aussi élégante que véridique et expérimentée, elle légua par la rédaction de la "Vie de Mère Marie-Rose", de la "Règle et du Coutumier" le plus riche et le plus précieux héritage à sa grande famille religieuse. Enfin, elle fut supérieure générale de la communauté pendant dix ans; la maison-mère lui fit des fêtes splendides, à son jubilé d'or.

Le souvenir des fêtes de son jubilé de diamants se conservera vivace, plein de charmes, au pensionnat Mont-Royal. La radieuse journée du 27 commença par trois messes, dites à la même heure, par le R. P. T. Filiatrault, S.J., recteur à l'Immaculée-Conception, et les RR. PP. J. Dugas, S.J., et A. Dugré, S.J., aumôniers. La fête jubilaire, inaugurée par de telles actions de grâces, rendit si heureuses et l'héroïne du jour et les soeurs et les élèves; la chapelle, habilement décorée pour la circonstance, le maître-autel surmonté d'un brillant soixante en lumières électriques, le chant, la musique, la communion générale, en furent le plus beau prélude.

A 10 h. 30, grande réception à la vaste salle, où étaient groupées dans les fougères, les palmiers et les fleurs, 325 élèves, vêtues de leur frais costume blanc, orné de roses, de vert feuillage et de gentils boutons de roses. Un magnifique programme se déroula avec grâce et avec entrain, en présence de la jubilaire, de Soeur M.-Léonie, supérieure de la maison, de toutes les supérieures, assistantes et autres soeurs de la province, et de plusieurs religieuses du couvent d'Hochelaga.

Dans leur adresse, les élèves rendirent un filial hommage à la jubilaire.

Mère Martin de l'Ascension répondit avec beaucoup de justesse et d'à-propos à ce qui avait été déjà dit et fait en son honneur, et elle ajouta: "Un jubilé de diamant fait naître dans l'âme deux grands sentiments qui peuvent se traduire par le "Te Deum" pour remercier Dieu de soixante ans de grâces et de bénédictions et par le "Miserere", demandant avec le saint roi pénitent pardon à Dieu de n'avoir pas mieux profité de l'abondance de ses bienfaits."

Le 24 juin fête légale dans la province de Québec

Québec — L'assemblée législative, à l'unanimité, et sans discours inutile, a adopté le projet de loi présenté par M. E. Tétreau, député de Dorion, afin de faire déclarer jour férié le jour de notre fête nationale.

M. Tétreau fut le seul orateur; il présenta son bill, assuré que la Chambre l'appuierait unanimement. Lorsqu'il eut terminé son discours, on attendait l'opinion de l'orateur suivant; mais, au milieu du silence respectueux, le président de l'assemblée législative, M. Francoeur, lança le mot "Adopté". Puis le comité général écouta la lecture du bill; et la Chambre vota le projet de loi en troisième lecture.

M. Henry Miles présentera le bill au Conseil législatif, où il devra avoir le même succès.

Mgr O. Charlebois, O.M.I., de passage à Ottawa

Ottawa — S. G. Mgr O. Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, est actuellement de passage dans la capitale et loge au Juniorat du Sacré-Coeur. Il est venu pour affaires au sujet d'écoles indiennes dans son vicariat.

Nos pelleteries

La production totale des pelleteries, au Canada, en 1923-24, d'après les prix du marché pour les peaux, a été de $15,643,817, une diminution de plus d'un million de dollars comparativement à l'année précédente.

Appel aux Français de la classe 1926

Les jeunes Français ou fils de Français nés au Canada qui appartiennent à la classe 1926, c'est-à-dire qui sont nés en 1906, ainsi que les omis des classes précédentes, sont priés de se présenter d'urgence ou de faire connaître leur adresse au Consulat général de France à Montréal, 50, rue Notre-Dame ouest.

Economies à Ottawa

Ottawa — L'entrée en vigueur de la Loi Calder, à Ottawa, le 1er mars, a eu pour résultat d'abolir 771 positions du service civil et de provoquer 2,284 mises à la retraite. On prétend réaliser, de ce fait, pour l'échiquier national, une économie de $1,186,126.89.

VOLUME XII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 MARS 1925 NUMERO [illegible]

Au fond de nos misères, de nos gaspillages de forces, de nos échecs, la franchise [illegible] nous-mêmes nous découvrira la même cause, la même maladie profonde: l'absence du sens national.
L'ACTION FRANCAISE.

LA LIBERTÉ

La masse de notre peuple, en haut comme en bas, sait à peine qu'elle est d'une race particulière; elle ignore les rudiments de notre histoire; elle vit et agit comme si la patrie n'existait pas.
L'ACTION FRANCAISE.

SOEUR LAURENT

La vénérable Soeur Laurent, qui est décédée la semaine dernière à l'Hospice Taché, mérite une place d'honneur dans la galerie des figures canadiennes-françaises de l'Ouest.

Elle vint à la Rivière Rouge en 1850; elle fit partie du second contingent des Soeurs Grises qui partirent de Montréal pour aider Mgr Provencher dans ses oeuvres d'apostolat. C'était l'époque héroïque: les religieuses travaillaient elles-mêmes dans les champs, faisaient la classe aux sauvages, exerçaient tous les rudes métiers que comportent les débuts d'une mission chrétienne éloignée de la civilisation. Même pour parvenir à ce pays septentrional de la Rivière Rouge, il fallait faire du canot, des portages, de la charrette à travers bois, marécages et prairies.

Soeur Laurent s'occupa surtout de la visite des pauvres et des malades. Les anciens de Saint-Boniface et de Winnipeg se rappellent, et se rappelleront toujours, la courageuse religieuse, accompagnée d'une enfant, et allant frapper à toutes les portes où il y avait de la souffrance. Elle passa ainsi des années à soigner les malades et à distribuer des aumônes aux nécessiteux. Protestants et catholiques, Anglais et Canadiens français, des deux côtés de la rivière, l'avaient en vénération; les citoyens à l'aise lui ouvraient avec bonheur des crédits pour sa clientèle en loques. Comment, en effet, ne pas s'incliner devant une telle femme, qui ne vivait que pour soulager les épreuves des autres et dont toute l'existence fut un acte de charité. Précisément parce qu'elle ne songea jamais à elle-même, elle conquit tous les coeurs.

Autour du cercueil de cette octogénaire les anciens ont évoqué tous ces souvenirs. On se remémorait qu'elle avait été contemporaine de Mgr Provencher; qu'elle avait connu les années ardues de l'épiscopat de Mgr Taché; qu'elle était restée dans l'ère nouvelle, comme un témoin de l'ordre ancien.

La communauté des Soeurs Grises compte bien des sujets qui font son orgueil et sa gloire. Parmi tous ces sujets d'élite, Soeur Laurent restera toujours bien en vedette.

CHRONIQUEUR.

L'OEUVRE DE J.-S. BACH

Quoique Bach n'appartenait pas à notre sainte religion, il était néanmoins profondément religieux; la plupart de ses oeuvres portent pour titre les plus grands mystères. Voir dans ses 150 chorals, pour n'en nommer que quelques-uns: *Puer natus est in Bethleem, La Cène*, ceux du *Kyrie Eleison*, le *Gloria in excelsis*, l'*Agnus Dei, Victimae Paschali laudes*, le *Te Deum;* puis, en dehors des chorals, oratorio de Noël, celui de Pâques, les quatre passions (versions des quatre Evangélistes), l'admirable fugue en mi bémol qui sert de commentaire au dogme de la Sainte-Trinité; dix messes, la grande fugue sur le *Magnificat;* ajouter à cela les 52 chorals intitulés *les dimanches de l'année liturgique*, etc.

Quand il s'agit de musique d'orgue de J.-S. Bach, il est faux de la baptiser toute entière d'oeuvre à virtuosité, de musique de concert, et bien plus de musique d'apparat.

L'appellation de virtuosité doit être apliquée à ses préludes, fugues et toccates.

Pour ce qui est des toccates, il est certain que ces pièces sont toutes extériorisées, que ce sont des pièces décoratives, et pour elles l'expression de virtuosité est juste. La toccate en fa est scintillante et trouve sa place au concert. Elle exige de celui qui l'exécute une virtuosité formidable, tant des mains que des pieds.

Quant aux préludes, non seulement ils peuvent être admis à l'église, mais ils paraissent tout indiquées pour les entrées et les sorties — pas pour l'offertoire. Ils exigent beaucoup de travail de celui qui les exécute, une technique approfondie de l'orgue. Mais la musique de Bach n'est pas seule à exiger cela; celle de César Franck en exige autant et on ne la dénommera pas musique de virtuosité pour cela.

Un morceau peut être très difficile sans demander de virtuosité, et c'est le cas qui se présente dans plusieurs préludes de J.-S. Bach. Au grand maximum dix fugues de Bach sont des pièces de grande virtuosité. La fugue en ut majeur qui suit la toccate du même nom trouve sa place tout indiquée à la fin d'un concert, car d'après l'avis du maître Louis Vierne, elle doit produire l'impression d'un feu d'artifice.

Saint-Saëns, à qui on demandait si la musique de Bach devait être exilée de nos offices catholiques, disait: "Il ne faudrait pas l'éliminer tout à fait, mais la réserver exclusivement pour les entrées et sorties des fêtes solennelles. Elle a les accents voulus pour les majestueux portiques et les imposants cortèges".

Georges DORVAL.

Le journaliste

La profession de journaliste est certainement l'une des plus difficiles et des plus périlleuses, en tous pays. Ce que le journaliste écrit et publie est soumis et passé au crible de la critique la plus implacable et lui vaut souvent de durs reproches, sinon de cruelles avanies. Quand il fait plaisir à dix, il s'expose couramment à en mécontenter cent, mille ou dix mille. Nous parlons du journaliste véritable, du journaliste de tempérament, qui prend son rôle au sérieux, qui a des opinions et qui les exprime franchement. L'expérience et l'entraînement le rendent cependant moins sensible aux coups, aux menaces, aux reproches, aux invectives et aux railleries, qui finissent par ne plus l'émouvoir ni même l'impressionner et qu'il finit peut-être, tant il est fait à ce genre de vie, par affectionner.

N'empêche, toutefois que c'est un rude et pénible métier que celui de journaliste.

Le "Progrès du Golfe."

Ce que c'est qu'un bon livre

La chose la plus facile à faire, c'est un livre; la plus difficile, c'est un bon livre.

Je ne parle pas de ces chefs-d'oeuvre qui vont à l'immortalité: ceux-là se font presque sans y penser, par des gens qui ont reçu de Dieu l'outil indispensable, je veux dire le génie.

Un bon livre, c'est cette chose précieuse et pure qui correspond à ce qu'on appelle un brave homme; un composé de probité, d'esprit, de bon sens, de simplicité, d'aménité, d'expérience, que l'on aime, que l'on croit et dont le contact rend meilleur...

Un vrai bon livre doit aller à ce que l'on appelle le peuple et... sous peine de niaiserie et d'inutilité, prendre le contre-pied, à peu près, sinon de toutes les pensées, du moins de tous les préjugés et de tous les entraînements de ses lecteurs.

On leur dit de toutes parts et sur tous les tons: "Jouis et méprise", et ils aiment ce langage. Il faut que le bon livre leur dise sans cesse: "Respecte et abstiens-toi." Nul moyen de ne pas le dire et nulle autre chose à dire!

Louis VEUILLOT,

PARIS — La réintégration de M. Philippe Berthelot, dans le cadre des ambassadeurs, a été favorablement accueillie dans les milieux politiques.

NAPLES — Le cardinal O'Connell, de Boston, est arrivé ici à la tête de 486 pèlerins qui s'en vont à Rome à l'occasion de l'Année Sainte. Il y a plusieurs Canadiens au nombre de ces pèlerins.

LE TREMBLEMENT DE TERRE DE 1663

Ce qu'en disent les "Lettres de la Mère Marie de l'Incarnation" et les "Relations" des Jésuites

Un ancien volume: "Les Lettres de la Mère Marie de l'Incarnation", écrit entre 1639 et 1671, racontent en détail le plus grand tremblement de terre de l'histoire du pays, celui du 5 février 1663. La R. Mère Marie de l'Incarnation décrit le phénomène et raconte comment les maisons furent secouées, les arbres ébranlés. La population, prenant le bruit de la terre pour le bourdonnement d'une conflagration, sortit effarée des habitations. Les animaux dans les champs s'abattaient de frayeur.

On trouve aussi dans les "Relations" des Jésuites une description détaillée du grand tremblement de terre qui s'étendit de la vallée de l'Outaouais à Gaspé sur une largeur de 100 milles.

Toute cette immense région a été fortement ébranlée par un violent séisme le 5 février 1663. La secousse ne fut pas continuelle, mais intermittente, avec convulsions plus ou moins violentes. Le choc imprimé à la terre et aux maisons fut remarquable, mais on ne signala aucune perte considérable.

Dans un autre chapitre des "Relations", on voit que ce tremblement de terre avait produit un bourdonnement, venant apparemment du centre de la terre, et que toute la Nouvelle-France avait été violemment secouée. Des maisons s'étaient ouvertes, des toitures effondrées.

C'est surtout dans la forêt que la secousse fut alors plus violente. On eût dit que les arbres s'étaient engagés dans une gigantesque bataille, se balançant comme des hommes ivres, tombant comme de lourdes masses sur le sol. Les collines bouleversées se jetaient les unes sur les autres, laissant dans la terre de profonds précipices où il y avait autrefois des monticules. La glace des rivières s'était rompue. Sur des centaines de milles de distance les cours d'eau devinrent d'un blanc laiteux, tandis qu'en plusieurs endroits se creusèrent des puits volcaniques, émettant de l'eau sulfureuse. Des lacs disparurent complètement, tandis que de nouveaux apparurent ailleurs et qu'en plusieurs endroits du feu volcanique sortait de la terre.

Les hautes falaises de Tadoussac furent secouées si violemment qu'on donna le nom de Les Eboulements à un certain endroit pour commémorer le grand bouleversement causé par le séisme.

La secousse d'alors dura plus de six mois, les chocs variant en intensité. Pas une personne ne perdit cependant la vie.

De-ci de-là

Pour encourager l'étude du français au Manitoba

S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, vient de remettre au comité exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba un chèque de trois mille francs qui lui a été envoyé par le gouvernement français à titre d'encouragement à l'étude du français dans la province. On sait que depuis plusieurs années déjà notre Association d'Education bénéficie de pareilles libéralités de la part du gouvernement français.

De son côté, la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises de Winnipeg et de Saint-Boniface donnera, comme l'année dernière, une médaille d'or qui sera décernée au lauréat du IXe grade dans le concours de français de l'Association d'Education.

Les langues qui se parlent au Canada

Ottawa — D'après un bulletin publié par la commission du recensement de 1921, 84.79 pour cent de la population du Dominion âgée de 10 ans et plus parle l'anglais, 58.61 ne parle que l'anglais, et 16.03 pour cent parle l'anglais et le français. Treize pour cent de la population totale, soit 877,514 personnes, parlent le français seulement. La province de Québec comprend 92.2 pour cent des personnes de cette dernière catégorie, le Nouveau-Brunswick 3.56 pour cent et l'Ontario 2.6. C'est donc dire que dans Québec 12 pour cent de la population parle l'anglais seulement.

Enfin, 62.16 pour cent de la population totale du Dominion parle habituellement l'anglais, 26.64 pour cent cent le français et 2.98 l'allemand.

Elles ont la majorité...

L'Europe est la partie du monde où la femme est le plus nettement supérieure à l'homme... en nombre du moins. Il y en a 1,024 pour 1,000 représentants masculins. En France, 1,008 femmes s'alignent — dans les statistiques — quand on aligne 1,000 hommes. En Suède, 1,060 corsages se comptent contre 1,000 vestons.

Si l'on acceptait, dans tous ces pays, le vote des femmes et le régime des majorités, ce ne seraient plus les hommes qui gouverneraient.

Quand les charrettes s'embourbaient dans les rues de Winnipeg

Montréal — M. Robert Forke, chef du parti progressiste, a été l'hôte d'honneur du "Women's Canadian Club", à l'hôtel Windsor.

Il a parlé du développement de l'Ouest depuis 40 ans. Il a rappelé que vers 1870, il a vu sur la principale rue de Winnipeg, alors une petite ville de province, une charrette embourbée jusqu'aux essieux. C'était au temps où la prairie s'étendait vierge, nette de tous les sales édifices qui en souillent l'aspect aujourd'hui.

M. Forke a comparé le Canada à une maison trop grande pour ceux qui l'habitent et que l'on a trop meublée de chemins de fer, de canaux, etc., d'un prix tel qu'ils ne peuvent payer leur coût d'entretien. L'immense étendue du territoire contribue plus que tout autre chose à créer l'Est et l'Ouest, mais il faut détruire l'esprit d'exclusif régionalisme. Le peuple doit apprendre à penser en Canadien, et faire les sacrifices voulus toutes les fois que le bien du Canada est en jeu.

Le "prisonnier espagnol" est enfin sous verrous

Washington — Le général Ramon de Santa Clara, alias Rafael de Santos, alias R. de S., mais connu internationalement comme le "prisonnier espagnol", a enfin été mis en prison. Son arrestation a mis fin à une chasse de cinquante ans entreprise par la police. Un rapport reçu par le département d'Etat dit que le "général" a été capturé à Madrid et qu'il est réellement prisonnier pour la première fois de sa vie. Le général a fait plusieurs victimes, en Amérique, malgré la publicité donnée à son truc. Le "prisonnier espagnol" se disait mis en prison sous l'accusation de banqueroute et il annonçait qu'il possédait une fortune de $360,000 cachée quelque part, dans une valise à case secrète. Des personnes qui offraient de l'aider à rentrer en possession de sa fortune, sur promesse d'une récompense de $120,000, la victime devant toujours verser une certaine somme, le "général" se serait constitué une fortune.

Propagande antifrançaise

L'Allemagne poursuit contre la France en Amérique une propagande de calomnies inouïes. L'ancien président de la Chambre des députés allemande, le professeur Paasche, accompagné de sa femme, fait une tournée aux Etats-Unis pour apitoyer les Américains sur la grande misère morale à laquelle sont réduites les femmes allemandes dans les pays occupés par les Français, soldats blancs et noirs.

C'est un tissu d'effroyables mensonges de l'imagination calculatrice et utilitaire de la blonde Allemagne.

En Amérique du Sud, comme le disait le R. P. Gillet aux Publicistes chrétiens, la propagande allemande représente la France comme une puissance impérialiste et militariste, qui réduit aux abois les populations de la malheureuse Allemagne!

En regard de ces faits, la propagande française est inexistante. La France se laisse oublier de ses meilleurs amis. Si, d'aventure, quelqu'un vient leur rappeler qu'elle existe, c'est pour en dire du mal.

S. G. Mgr Mathieu ira à Rome

Régina — S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, s'embarquera vers la mi-mai, à New-York, pour son voyage "ad limina" à Rome. Plusieurs prêtres de son diocèse, dont M. l'abbé Chs Maillard, V.F., curé de Gravelbourg, l'accompagneront. Sa Grandeur s'arrêtera à Paris, visitera d'autres villes européennes et sera absent environ deux mois et demi.

LES CANADIENS CATHOLIQUES ET LA GUERRE

Les journaux français publient la lettre suivante du Comité de propagande canadienne-française à Paris:

Monsieur le rédacteur,

En 1919, un député socialiste, Jean Bon, mettait en doute, lors d'une séance au Palais-Bourbon, la sympathie des Canadiens français pour la France, avant et pendant la guerre. L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, lui donna dans la "Croix" une verte semonce.

Or, voici que pour la seconde fois un autre F.·. critique à la Chambre des députés l'attitude des Canadiens catholiques (il n'a pas voulu dire: Français), en 1914. "Les Canadiens catholiques, s'est écrié M. Lautier, sont venus en moindre nombre à nos côtés pendant la guerre que les Canadiens protestants." Et après?

Le caractère seul de M. Lautier ne justifierait pas une réplique. M. Tinguy du Pouët a dit avec raison que c'était une insulte aux catholiques canadiens, et le président du Conseil rendit alors "hommage à tous les Canadiens sans distinction".

Mais outre l'insulte qui ne peut que rejaillir sur son auteur, il y a là une méconnaissance des faits. Le Canada an envoyé au front pendant la guerre 418,052 hommes. Les Canadiens français, qui sont environ le tiers de la population, ont fourni pour leur part 60,000 hommes, tous catholiques, dont ceux du célèbre 22me régiment. Il faut de plus ajouter à ces catholiques français les catholiques anglais et irlandais. Il y a eu exactement 135,000 enrôlements de catholiques sur 590,000. Dans ce chiffre global, les enrôlés nés à l'étranger entrent pour 275,000. Enfin, l'on ne doit pas oublier que bon nombre de conscrits venaient directement d'Angleterre s'enrôler au Canada. Quand on veut rechercher la proportion des catholiques canadiens et des protestants, l'on ne peut ne pas tenir compte de cet aspect de la question.

Est-il maintenant besoin de dire ici tout ce qu'a fait la province française de Québec pour les hôpitaux de la Croix-Rouge? tous les dons en argent et en nature que les catholiques, français et anglais, ont apportés de grand coeur à la France glorieuse? Et puis, sans vouloir engager une polémique sur des questions toujours débattues, n'est-ce pas pour le maintien de la pensée française, en somme, que travaillait, que travaille encore, penché sur son sillon, "l'habitant" catholique, au pays de Québec? La question de religion n'est pas intervenue dans la participation du Canada à la guerre. Chacun a voulu agir comme il l'entendait, catholique ou protestant. Et dans toutes les églises de chez nous, c'est pour la France que le peuple priait...

Puisqu'il faut instruire M. Lautier, disons-lui que les catholiques canadiens-français sont, depuis cent soixante ans, les défenseurs de la vie française en Amérique du Nord. Voilà pourquoi l'attitude actuelle du gouvernement de la République, attitude contraire aux intérêts et aux traditions du pays, met un immense chagrin au fond de nos coeurs. Nous savons bien qu'une telle politique fait, au Canada comme aux Etats-Unis, un tort sans exemple à l'ancienne mère-patrie. Nous sommes encore trop près de la France pour n'avoir pas à souffrir nous-mêmes, dans un pays en majorité anglais, des lourdes fautes d'aveugles partisans.

Je vous remercie, Monsieur le rédacteur, et je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Jean BRUCHESI,
Président.

Paris, 4 février 1925.

IL Y A 50 ANS

Extraits du "Métis", 13 mars 1875

La presse locale anglaise a bien accueilli la nouvelle de la reconstitution du cabinet. Le "Standard", le "Nor'Wester" et le "Free Press" se déclarent satisfaits. C'est, disent-ils, un serrement de main au-dessus de l'abîme qui a séparé jusqu'ici les diverses nationalités de cette province.

• • •

On s'attend que S. G. Mgr Taché va relever certaines inexactitudes et erreurs graves contenues dans les dépêches de Lord Dufferin au sujet de la commutation de la sentence de Lépine.

• • •

M. William McDougall, de la Petite Pointe de Chênes, étant parti pour la chasse, s'est déchargé son arme accidentellement dans le corps. Il a expiré peu de temps après.

• • •

Il est question de l'incorporation de Saint-Boniface sous le titre de ville.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Les tremblements de terre au Canada

L'Evénement (Québec):

Les secousses sismiques ne sont pas rares dans le pays laurentien, mais la plupart passent inaperçues du vulgaire. Il faudrait remonter à cinquante années pour trouver dans nos annales le rapport d'un tremblement de terre de la violence (relative) de celui que le sismographe a scientifiquement enregistré, samedi soir dernier, pendant que la population alarmée se demandait si la fin du monde, prédite par des sectaires pour la fin du mois passé, n'arrivait pas quinze jours en retard. Si les premiers rapports d'accidents causés par ce phénomène sont exacts, il se peut que le tremblement de terre du 28 février 1925 soit la plus forte secousse éprouvée à l'est du Canada depuis le cataclysme dont il est fait mention dans l'histoire des premiers temps de la Nouvelle-France.

Des élections générales cette année

L'Autorité (Montréal):

Outre le fait que le gouvernement King aura accompli quatre sessions, et qu'il soit extrêmement rare qu'un gouvernement aille plus loin, je citerai deux faits à l'appui de ma prédiction:

D'abord, les progressistes, qui avaient l'habitude de déverser un Niagara de paroles, généralement hostiles, sur le discours du Trône, ont imité, cette année, de "Conrart le silence prudent". Et si le proverbe "Qui ne dit mot consent" est encore vrai, les progressistes se trouvent donc à endosser le programme gouvernemental, d'où il est facile de conclure qu'ils agiront de concert avec les libéraux aux prochaines élections.

Ensuite, le remboursement aux déposants de la "Home Bank", en tout ou en partie, de leurs pertes, est certes un signe des temps. La majeure partie de ces déposants sont des Ontariens. Ses adversaires reprocheront à M. Mackenzie King de vouloir agrandir sa popularité dans sa province natale, et de fait il est probable qu'il y conquerra de ce geste plusieurs comtés.

La bonne presse remède à la désertion des campagnes

Le Droit (Charles Michaud):

Dans la question qui nous occupe nous n'hésiterions pas à confier toute l'affaire à... la bonne presse. En effet, elle est l'oeuvre des oeuvres. Elle peut mieux s'opposer aux feuilles à sensation et à mirage qui distribuent abondamment dans nos campagnes un poison subtil et sûr, qui fera certainement son travail, tôt ou tard. A ce travail de défense la bonne presse peut et doit ajouter l'offensive et faire reculer l'ennemi dans ses derniers retranchements. Elle peut mieux renseigner comme il faut la classe agricole, lui donner les conseils qui conviennent, l'instruire dans sa profession de cultivateur des champs et ses devoirs de catholique convaincu.

Si on savait encourager la bonne presse nos compagnes se porteraient assurément moins mal.

On ne sait plus rire

La Justice (Holyoke):

Dans le siècle gris que nous traversons l'on ne trouve plus guère que des gens moroses et inquiets. Le tracas des affaires et la course au plaisir déteignent sur l'homme la même nuance terne et grise parce que les affaires se font avec fièvre et sans plaisir, et le plaisir est assaisonné de fiel qui laisse la bouche amère. Le bon rire d'autrefois, le rire bienfaisant n'existe plus, non parce qu'il n'y a plus de comique sur la terre mais parce que la farce humaine se rapproche tous les jours davantage de la tragédie. Pour rire bien, pour rire comme jadis, il faut avoir le coeur et l'âme limpides comme l'eau de roche.

Pas de danse à Rome pendant l'Année Sainte

Le Droit (Ottawa):

A la cour d'Italie il n'y aura pas de danse durant toute l'Année Sainte.

Une récente réception donnée par la famille royale a fait connaître cette décision. Si la coutume avait été suivie, la reine aurait invité ses hôtes à danser après le concert donné à cette occasion. Mais au lieu de cela elle s'est mise à causer pendant quelques minutes, puis congédia ses invités. Elle a déclaré elle-même que l'Année Sainte ne verrait pas de danse à la cour d'Italie.

Voilà une attitude qui honore grandement ceux qui l'ont prise. Elle dénote chez la famille royale d'Italie un profond respect pour l'Eglise et ses enseignements de même qu'elle accuse chez ceux qui l'ont adoptée beaucoup de vénération pour l'institution sainte du Jubilé.

Plus l'exemple vient de haut et plus il est efficace.

A propos des obsèques de Georges Hugo

La Croix (Paris):

La mort du petit-fils de Victor Hugo évoque le souvenir des obsèques du grand-père.

Celui-ci avait déclaré, dans son testament orgueilleux, qu'il croyait en Dieu, mais qu'il ne voulait des prières d'aucune Eglise. Il demandait à être conduit au cimetière dans le corbillard des pauvres.

Le corbillard des pauvres, au milieu de l'apparat fastueux qui accompagne des obsèques officielles, était une conception un peu singulière dans le cerveau du vieillard.

Le corps du grand poète fut exposé sous l'Arc de Triomphe et veillé par une garde d'honneur pendant toute la nuit.

Le lendemain, le petit corbillard misérable vint chercher le cercueil qui disparaissait sous les couronnes et les rubans. Un cortège interminable défila dans l'avenue des Champs-Elysées, imposant au début, carnavalesque ensuite.

Les vieux Parisiens n'oublieront jamais, parmi le défilé-réclame du cortège, la délégation des Beni-Bouffe-Toujours qui, derrière un écriteau porté par un de ses membres, s'était fait représenter dans le cortège.

Georges Hugo, le petit-fils, a reçu l'absolution et l'Extrême-Onction. Les obsèques, étant religieuses, laisseront une image plus noble que les funérailles tapageuses et grotesques du grand-père.

TRIBUNE LIBRE

A propos de la publication morbide des faits scandaleux

Edmonton, le 1er mars 1925.

M. Donatien Frémont,
Directeur du journal la Liberté,
Winnipeg.

Monsieur,

Etant au service des Pères Jésuites, à leur collège ici, à Edmonton, j'ai l'occasion, en même temps que le plaisir, de lire votre journal à chacune de ses apparitions hebdomadaires, me plaisant à en savourer l'intérêt toujours captivant. Je vous serais donc reconnaissant si vous consentiez à insérer ce qui suit dans votre prochain numéro:

Cette semaine, dans votre numéro du 25 février par conséquent, j'ai goûté, entre autres, le petit article intitulé: "Contre la publication morbide des faits scandaleux". MM. les Voyageurs de Commerce — puisque c'est d'eux qu'il s'agit en cet article, — en leur Association Catholique, doivent être grandement loués quant à la résolution par eux adoptée: de mettre tout en oeuvre pour faire supprimer dans les journaux la publicité des nouvelles et faits-divers de nature à porter atteinte, à n'importe quel degré, "à la vertu et à l'idéal des lecteurs".

Pour ma part, et comme tant d'autres bien entendu, je pourrais citer un hebdomadaire qui devrait bien faire son profit du voeu émis par l'Association de MM. de Voyageurs de Commerce, surtout qu'il s'attache en sa qualité de journal, à la publication des faits tels que crimes, suicides et autres dont les détails sont non moins contraires à la morale. Rien ne manque dans les descriptions, sauf la représentation par les gestes, comme au cinéma. Et, s'il est pernicieux que le lecteur s'attache à des faits dont son journal se fait le propagateur, il est tout aussi scandaleux d'entendre dire à son directeur et rédacteur, pour son refus de publier certains articles de critique, mais de moralité saine, que vous lui proposez: "Les choses de France ne sauraient intéresser les Canadiens. Au reste, la publicité du journal ne dépend pas de moi qui dois me conformer aux désirs des lecteurs qui, surtout, exigent qu'on leur serve les nouvelles à sensations, les seules qui les intéressent." Et dire que cet hebdomadaires est un de vos confrères en catholicité!

A côté d'un pareil hebdomadaire qui, il n'y a pas encore longtemps, se plaignait d'être délaissé, il est heureux qu'il y en ait d'autres: tels la Liberté, le Patriote, pour ne citer que ceux qui sont à notre porté, dont l'intérêt fait qu'ils vous plaisent et qu'ils sont autres que des feuilles de chou dont Jeannot Lapin ne voudrait même pas.

Fr. J.-J. de TIVOLEY.

La sagesse prépare le plaisir par le travail et elle délasse du travail par le plaisir.

BERLIN — Le président Ebert, qui vient de mourir, s'était adonné récemment à l'étude de la langue anglaise. Il avait projeté un voyage de chasse au Canada, une fois son terme de présidence fini.

Les Jeux de la 'Liberté'

Série No 14

46.—MOTS EN 5

X X X X X X
X X X X X
X X
X X X X X
X X X
X X X
X X X X X
X X X X X
X X X

— Navigateur de la Hollande.
— Entoure l'Afrique et l'Islande.
— De la gamme un son bien connu.
— On l'obtient dans un fin menu.
— Rongeur. — Un bon est chose rare.
— Pronom vague. — Non loin du phare,
Il traverse l'eau, sans effort,
De la jetée à l'avant-port.
— Une pierre très précieuse.
— Dépôt d'apparence vaseuse.

NOTE — Ce problème avait déjà figuré dans notre série No 10, mais nous ne l'avions pas fait entrer dans le concours à cause d'une erreur dans l'énoncé. Les concurrents doivent envoyer une nouvelle solution.

47.—CHARADE

C'est plutôt un bruit musical
Qu'on entend au concert vocal;
Il doit être pur et sans tare
Et non tremblotant, chose rare.
Tel est mon "premier". Pour mon "deux",
C'est précis, clair et non douteux;
Rien de trop, telle est sa devise,
Mais il ne faut pas que je dise
Le mot en l'expliquant trop bien,
Car il est facile, ô combien!
Et, pour terminer ce problème,
L'"entier" est un petit poème.

48.—PHRASES A COMPLETER

L'apostolat du journal, sans doute, ne saurait supplanter celui de la chaire, mais sous certains rapports il est plus ...., et en le négligeant nous n'accomplissons que partiellement le devoir qui nous incombe d'.......... et de .... Mgr A.-A. SINNOTT.

Ce n'est que par l'émulation et la rivalité fraternelles que pourra s'élever le niveau de notre .... Sénateur BELCOURT.

Aucun instituteur ne peut inculquer des .... qu'il ne possède pas lui-même. Aussi la plus grande .... repose-t-elle sur le personnel enseignant d'aujourd'hui. Sir James AIKINS.

Les solutions de ces problèmes seront publiées dans le numéro du 25 mars. Nous recevrons les réponses mises à la poste jusqu'à la date du 23 mars.

La semaine prochaine, nous donnerons les solutions de la Série No 13 parue dans notre numéro du 4 mars.

Nous donnerons également la liste des gagnants des prix du mois de février et celle des gagnants des prix du premier trimestre (décembre, janvier et février).

Les solutions devront être adressées comme suit:

Les Jeux de la "Liberté",
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Solutions des problèmes de la Série No 12

40.—CRYPTOGRAPHIE

Les étoiles sont des fleurs incorruptibles semées par la main de Dieu dans les champs de l'immensité.

41.—MOTS EN TRIANGLE

D O L M E N
O D E O N
L E O N
M O N
E N
N

42.—CURIOSITE

Rang et rose étaient les deux mots à trouver. En combinant les lettres de ces deux mots, on obtient orangers.

Mouflons Canadiens dans les Alpes Autrichiennes



Quelques spécimens de mouflons canadiens. Dans le médaillon, l'on voit une chèvre sauvage des Montagnes Rocheuses.

La faune du parc national de Banff s'est vue réduite de six unités ces jours derniers, par le départ d'autant de mouflons ou "big-horns" pour les lointains pays d'Europe, où on les envoie perpétuer leur race dans les Alpes autrichiennes.

L'idée d'acclimater les mouflons canadiens en Europe vint au comte Hohenloe, qui lors d'une visite dans les montagnes Rocheuses il y a quelque temps, remarqua l'agilité et la robustesse de ces animaux. Il crut qu'ils pourraient très bien vivre et se reproduire dans les montagnes de son pays, où ils constitueraient une attraction nouvelle pour les touristes et surtout pour les chasseurs. Anxieux de mettre son idée à exécution, le comte entama des pourparlers avec les autorités canadiennes et réussit à faire l'acquisition pour son compte personnel, de deux béliers et de quatre brebis, qui lui sont actuellement expédiés par Dominion Express, via le Pacifique Canadien. Placés dans des caisses spéciales à claire-voie, vastes et confortables, les mouflons suscitaient une vive curiosité sur le quai de la petite gare de Banff, le jour de leur départ. Ils quittaient pour toujours les montagnes qui entourent la coquette villégiature des montagnes Rocheuses, et sur les cimes desquelles ils avaient pu vivre en toute liberté et gambader en toute sécurité, sous la bienveillante protection des lois qui régissent l'administration du parc national de Banff.

Comment ces bêtes s'accommoderont-elles de leur pays d'adoption? Le comte Hohenloe croit qu'elles s'acclimateront facilement en raison des conditions d'existence à peu près identiques. L'altitude et le caractère des montagnes sont à peu près semblables, ainsi que le climat, et il n'est pas impossible qu'avant bien des années, des troupeaux de mouflons canadiens, aussi nombreux que ceux que peut apercevoir le touriste aux environs de Banff et Lac Louise, paissent sur les flancs des Alpes tyroliennes.

ECHOS D'EUROPE

L'élection présidentielle en Allemagne

Berlin — Tous les partis politiques s'occupent activement de la nomination des candidats pour la prochaine élection présidentielle.

Les centristes et les démocrates sont déçus d'apprendre que les socialistes ont l'intention de présenter l'un des leurs à cette fonction. Ils espéraient que les socialistes se joindraient à eux pour appuyer la candidature de l'ancien chancelier Marx comme candidat républicain.

L'élection présidentielle aura lieu le 29 mars.

Soixante mille catholiques français protestent

Nantes, France — Soixante mille catholiques des régions de la Loire-Inférieure et de la Vendée se sont réunis pour protester contre la suppression de l'ambassade française au Vatican et la persécution religieuse. Le principal orateur était le général de Castelnau.

A la suggestion de l'évêque de Nantes, on a envoyé un message au Saint-Père pour l'assurer de la fidélité de 60,000 citoyens de la Loire-Inférieure et de la Vendée.

La Hollande et les jeux olympiques

Paris — Une dépêche d'Amsterdam au "Matin" dit que l'opposition est grande, à la chambre des députés, contre le projet de loi du gouvernement demandant un montant d'un million pour organiser les jeux olympiques qui doivent avoir lieu dans cette ville en 1928. On craint même que cette demande ne soit rejetée. Dans ce cas, le comité hollandais pour les jeux olympiques ne pourrait organiser les jeux à Amsterdam.

Injustice pour les catholiques anglais

Londres — L'archevêque de Liverpool, Mgr Keating, demande au parlement d'adopter une loi pour soulager les catholiques de l'injustice dont ils souffrent au point de vue éducationnel.

Dans un article du "Parishioner", à propos de la condamnation de 16 écoles catholiques de Liverpool, il dit que de nouvelles demandes aux contributions volontaires des salariés rendront intolérable ce grief qui fait souffrir les catholiques depuis si longtemps, et qui consiste, injustice flagrante, à leur imposer une taxe scolaire qui sert à l'entretien d'écoles qu'ils ne peuvent employer, tandis que pas un sou de ces revenus n'est employé pour les écoles catholiques. Pourtant, les écoles catholiques rendent les mêmes services que les autres écoles.

Les émeutiers de Marseille condamnés

Marseille — A la suite des émeutes religieuses qui ont éclaté le 10 février, alors que deux personnes furent tuées et plusieurs blessées, le Dr Closon a été condamné en cour de police à quatre mois de prison, à cent francs d'amende; il devra en outre payer mille francs à l'abbé Chauvet pour voies de fait. La sentence de prison a été suspendue. Raphaël Smario, un Italien, a été condamné à huit mois et devra purger sa sentence.

M. Theunis viendra en Amérique

Bruxelles — Le premier ministre de la Belgique, M. Theunis, a l'intention de faire un voyage aux Etats-Unis. Il a décidé de se retirer temporairement de la politique quel que soit le résultat des élections du 5 avril.

Mussolini va mieux

Rome — L'état de santé de Mussolini a fait de tels progrès que ses médecins croient qu'il pourra bientôt sortir. Il se lève maintenant plusieurs heures par jour et il s'occupe lui-même de toutes les questions importantes. Pendant les heures qu'il peut consacrer aux affaires d'Etat, il y a une procession de ministres et de sous-ministres chez lui.

On ne croit pas cependant qu'il retourne bientôt à son bureau du ministère des affaires étrangères. Ses médecins veulent qu'il s'éloigne de Rome pendant un certain temps afin de se reposer complètement de la politique. Aussi, dès qu'il le pourra, le premier ministre ira en Sicile et y restera aussi longtemps que les affaires de l'Etat le permettront.

Le roi s'est levé pour la première fois

Londres — Pour la première fois depuis plus de deux semaines, les médecins du roi lui ont permis de se lever pendant quelques instants. L'état du roi progresse graduellement et il pourra sortir dans quelques jours si la température est favorable. On croit que le roi et la reine partiront pour la Méditerranée d'ici une semaine.

Le cardinal Merry del Val parle en anglais

Rome — Pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise catholique, le cardinal Merry del Val a adressé la parole en anglais aux 500 pèlerins qui accompagnent le cardinal O'Connell, de Boston. Il a parlé après avoir célébré la messe et avoir donné la communion aux pèlerins.

Le cardinal O'Connell l'a remercié de l'honneur qu'il accordait aux pèlerins.

Nouveau diocèse en Angleterre

Londres — Un nouveau diocèse catholique de Lancaster sera créé. Quarante-six paroisses seront détachées de l'archidiocèse de Liverpool et dix-huit du diocèse de Hexam et New Castle. L'église de Saint-Pierre, à Lancaster, deviendra cathédrale. Les souscriptions en vue de la formation du nouveau diocèse se multiplient. Le nouveau diocèse sera le huitième, au point de vue du nombre des membres, des dix-huit diocèses catholiques d'Angleterre et de Galles.

La tour de Pise en danger de crouler

Rome — La "Tribuna" publie une dépêche de Pise disant que la fameuse tour penchée est en danger de tomber. Cette tour fut construite entre le 12me et le 13me siècle, et le sommet surplombe la base de 14 pieds. C'est en 1907 qu'on craignit pour la première fois un écroulement possible de cette construction. Une commission spéciale fut chargée de voir ce qu'il en était. Après un minutieux examen, elle fit rapport que l'inclination de la tour s'était légèrement accrue depuis 150 ans que des mesures avaient été prises.

La Ligue Apostolique

Paris — Le comité national de la Ligue Apostolique a tenu une importante réunion au local des Oeuvres, rue d'Assas 14. Il a décidé la tenue d'un Congrès grandiose au début de l'hiver prochain. La Ligue Apostolique a été approuvée par les Papes Benoît XV et Pie XI; elle jouit du patronage de vingt-sept cardinaux et d'un grand nombre d'évêques. Elle a comme but spécifique le retour des nations et des peuples et de l'ordre social tout entier, comme tels, à Dieu et à Jésus-Christ, elle veut instaurer dans toute société et dans toutes les institutions publiques et privées les principes de vérité: seuls principes de salut pour les nations.

A l'occasion de son Congrès 1925, elle mettra dans son plein jour cette affirmation incontestable que l'abandon total et nécessaire du règne des principes modernes est le désordre individuel et social.

La Ligue Apostolique ne fait pas de politique, mais ne connaît pas et n'admet pas de faiblesses dans l'application des principes d'ordre, qui seuls peuvent nous sauver.

Dès à présent, on peut envoyer son adhésion aux bureaux de la Ligue Apostolique: Boulevard de Latour Maubourg 88 bis, Paris VIIe.

Sauvée par son chien

Paris — On juge en ce moment-ci un émouvant procès. M. Henri Fargier, soixante-dix-neuf ans, cultivateur au hameau du Sonet, commune de Pélussin, arrondissement de Saint-Etienne, arrivait à sa ferme lorsqu'il fut tué de deux coups de fusil. L'assassin entra aussitôt dans la cuisine où se tenait la femme de la victime. Il la saisit brutalement, la ligota et lui demanda son argent. Paralysée par la frayeur, la pauvre fermière ne put tout d'abord répondre. Sous la menace du couperet elle indiqua bientôt la cachette où se trouvait tout l'argent de la maison, soit 228 francs. Le meurtrier s'empara de cette somme, puis disparut en mettant le feu à la ferme.

Sous le coup de cette scène de vol et d'incendie, la vieille fermière tomba inanimée dans sa cuisine. Elle aurait certainement péri. Mais le chien de la ferme (un grand chien loup) flaira le danger. A force d'insistance il finit par faire sauter un des panneaux de la porte (bien vieille elle aussi) et bondit auprès de sa maîtresse qu'il se mit à tirer dehors par ses habits. Quel merveilleux instinct! La malheureuse, prenant conscience du danger qui l'environnait, put se débarrasser à temps de ses liens et échapper aux flammes.

On croit avoir arrêté le vrai bandit qui se cachait dans les bois du Mont-Pilat.

Histoires de sangliers

Paris — A Villotte, près de Neufchâteau, au cours d'une partie de chasse, M. Chabot, vingt-quatre ans, cultivateur à Rocourt, a été attaqué par un sanglier qui, à coups de boutoir, lui a perforé les intestins et lui a entaillé la cuisse. M. Chabot a été porté à l'hôpital de Nancy dans un état désespéré.

Au village du Grand-Malleray, commune de Primelles, près de Bourges, un sanglier, poursuivi par des chasseurs, s'est introduit dans une maison particulière et est entré dans une chambre à coucher où reposait une malade. L'animal a été abattu non sans difficulté par un chasseur attiré par les cris et qui tira par la fenêtre.

Dans les bois de Colon-Labarte, où il surveillait la plantation de jeunes peupliers, M. Longueville, propriétaire à Fiaham, vit soudain débucher près de lui un énorme solitaire traqué par des chasseurs. Il lui asséna un coup de bêche qui blessa légèrement l'animal, lequel, ripostant par un furieux coup de boutoir, l'envoya rouler par le sol. Se jetant alors sur lui, le solitaire le mordit cruellement au bras gauche et à la jambe droite avant de reprendre sa course.

M. Léon Robert, âgé de vingt-huit ans, propriétaire à Cornusson, chassait dans les bois de Nanteuil-la-Fosse avec des amis; ayant blessé un sanglier, il voulait l'achever avec un couteau de chasse et saisit la bête par une patte. Le sanglier entraîna le chasseur. Un autre chasseur, craignant que le sanglier ne s'échappât, tira, mais la charge a atteint en plein côté M. Léon Robert, qui a été grièvement blessé. Les agriculteurs en marge des grandes chasses demandent à être protégés contre les incursions des sangliers.

Les contes de la "Liberté"

INFLUENCE FAMILIALE

Un étudiant marche pressé. Au détour d'une rue déserte, il s'arrête net.

Un spectacle navrant se déroule devant ses yeux: deux énergumènes injurient et menacent un bon vieux prêtre.

Deux mots lui parviennent aux oreilles:

— A mort!... n'en faut plus!...

Le vieillard, dignement, balbutie quelques paroles pour sa défense... les apaches haineux vont le frapper...

Le sang ne fait qu'un tour dans les veines du futur médecin: il se précipite au secours.

Vite, il a pris place entre le prêtre et ses assaillants, qu'il menace de sa canne.

Les vauriens, intimidés, sentant que leur victime a du renfort et qu'ils sont désormais deux contre deux, déguerpissent.

Le prêtre délivré tend la main au jeune homme:

— Merci, mon cher enfant...

— Il n'y a pas de quoi, Monsieur l'abbé.

— Je prierai Dieu pour vous.

Et, sans attendre plus de compliments, l'étudiant poursuit son chemin vers l'Ecole de médecine.

* * *

Le jeune homme, malgré ses occupations, ne peut détacher sa pensée de l'événement.

Tout en écoutant le cours, il revoit ce prêtre et ces deux chenapans.

— Pourquoi cette attaque? se demande-t-il.

La réponse lui vient toute claire:

— Parce que les prêtres sont de braves gens!

Puis, continuant ses déductions:

— Il est remarquable que les ennemis du prêtre soient toujours les canailles...

Et comme s'il avait fait une découverte, il ajoute:

— Qu'un individu devienne voleur, qu'il vive mal... qu'il divorce... qu'il assassine... du coup, il hait les prêtres, qu'il rentre dans le devoir et se repente, il se reprend à les aimer...

Ces idées, et toutes sortes de pensées de cette nature se pressaient dans cette jeune tête, qui n'avait jamais tant réfléchi à ce genre de questions.

* * *

Rentré dans sa chambre, l'étudiant voulut se mettre à sa table de travail.

Mais l'esprit était ailleurs.

Une espèce de voile s'enlevait, qui lui laissait apercevoir des choses nouvelles pour lui.

— Je comprends, fit-il, pourquoi maman respecte tant les prêtres...

L'imagination a vite fait un voyage. La voilà rendue à la maison paternelle...

— Je me souviens qu'un jour à table je m'étais moqué de M. le curé... Oh! alors!... ce que j'ai pris!... Papa... Maman... Quelle semonce!...

Et courbant la tête, comme si l'orage grondait encore:

— Je n'y voyais pas tant de mal... je ne m'expliquais pas... mais maintenant je comprends; je me mettais, en accablant les prêtres, du côté des canailles...

Puis, continuant à regarder cette scène:

— Je me souviens qu'après le repas, mon père me prit à part et me fit un sermon... dont j'avoue que je ne compris pas toute la portée...

Les mains dans les poches, le futur médecin se mit à arpenter son étroit domicile.

— Je vois maintenant que mon père n'exagérait pas... il faut défendre les prêtres... puisqu'on les attaque... il faut respecter ceux qui représentent chez nous la vertu...

* * *

Le travail pressait: un concours pour le surlendemain.

L'étudiant se remit à sa table, prit son crayon, son papier, son traité de physiologie.

— Assez de rêveries!... à l'ouvrage!

A peine a-t-il lu deux lignes qu'une vision l'arrête: il revoit le prêtre qu'il a défendu contre les apaches... il se sent fier de son geste... Mais il se demande:

— Pourquoi me suis-je élancé au secours, tout naturellement, sans hésitation?... J'ai senti en moi, comme un ressort qui se déclanchait... Quelle force me poussait ainsi?

Cherchant dans sa mémoire, il se dit:

— Au fond, ce sont mes parents qui ont créé chez moi cet état d'esprit... J'ai si souvent, à la prière du soir en commun, prié pour le clergé... répété après maman cette invocation: "Seigneur, assistez nos prêtres! Donnez-nous des prêtres!"

Le papier, le traité, l'examen sont loin... l'étudiant est tout aux reproches de sa conscience:

— Comment disais-tu cette prière?...

A cette question de la voix intérieure, il répondait:

— Oh! bien mal!... sans y prêter attention... Pourtant avec quel coeur le dit encore chaque soir ma chère maman!

A la pensée de cette douce cérémonie quotidienne à laquelle il ne prend plus part depuis qu'il est étudiant, le jeune homme laisse perler deux larmes.

— Je la dirai mieux désormais, cette prière!

Puis, comme pour racheter le passé, levant les yeux vers le crucifix, il s'écrie pieusement:

— Seigneur, assistez nos prêtres! Donnez-nous des prêtres!

Cette supplication parait le rapprocher de sa famille, et son âme est apaisée.

Tout de même, il se dit:

— Je n'aurais jamais cru que de défendre un prêtre m'aurait rendu le clergé si sympathique!

* * *

A ce moment de ses réflexions, un camarade arrive qui les lui coupe:

— Tu es tout chose, mon vieux. Qu'as-tu?

— Rien du tout, sinon l'affre du concours.

Le camarade voulait un simple renseignement... Il est déjà reparti... Le jeune homme se reprend à raisonner:

— Je lui ai dit que je n'avais rien... pourtant j'ai un tracas... Mais enfin, qu'est-ce qui me prend?... Vais-je me laisser aller à la tristesse?

Il feuillette sa physiologie:

— Les apaches auraient bien dû laisser tranquille ce prêtre... ainsi j'aurais évité tous ces ennuis...

Puis les souvenirs de chez lui, évoqués tout à l'heure, reviennent de plus belle... La figure de sa mère surtout lui apparait:

— Je la revois... Oh! quelle scène... que je comprends maintenant... je n'y avais rien saisi...

Il se lève, marche, parlant seul:

— C'était quinze jours après le bachot... Elle me prit à part et me dit: "Tu es pieux... travailleur... il faut décider ta vie..." Elle me regardait fixement de ses yeux si doux. Puis elle ajouta: "Mon cher petit... j'ai tant prié... as-tu jamais songé à te faire prêtre?"

L'étudiant, figé sur place, contemple ce spectacle comme s'il se renouvelait devant lui.

— Et dire que je lui ai répondu par un éclat de rire!

Il lui semble qu'il a commis une irrévérence envers sa mère. Mais n'a-t-il pas une excuse? Il ne se rendait pas compte de l'amour, de la piété que sa mère mettait dans cette question.

Il répète, navré:

— Oui, j'ai ri comme un fou. "Moi, prêtre?" m'écriai-je, allons donc! Elle reprit: "Que veux-tu faire alors?" — Médecin", répondis-je.

Les traits du jeune homme se crispèrent:

— Je vois les yeux de ma mère et sa douce figure toute déçue... mais si belle sous son air triste. "Mon petit, fit-elle en m'embrassant, tu seras médecin."

Agité, troublé, l'étudiant se répétait:

— Oui, j'ai dit "médecin"!... Ai-je eu raison de dire médecin?

* * *

— Ai-je eu raison de dire médecin?...

Ce doute devenait si angoissant que le jeune homme ne pouvait plus tenir en place. Il laissa livres et cahiers et partit prendre le frais...

Où alla-t-il?

Peut-être reposer son esprit dans la contemplation de la nature...

Peut-être demander conseil...

Peut-être à l'église pour prier...

Le jour tombait quand il rentra.

Il se dirigea en ligne droite à sa table, repoussa le traité de physiologie qui était resté ouvert, prit son stylo et une feuille de papier à lettre.

Puis, sous ces mots: "Ma chère maman", il laissa courir sa plume... raconta toute sa journée... et termina par ces paroles:

"Dieu permet que vous récoltiez ce que vous avez semé... Je vous dois de sentir germer en moi une vocation sacerdotale."

Pierre MANE.

PATRON DE BRODERIE
De la "LIBERTE"

Nappe 6139.—Les Couronnes. Très joli dessin, facile à exécuter. Patron au carbone, 25 sous. Perforé, 40 sous. Tout étampé sur jolie toile, 2 x 64 pouces, $5.75. Sur pure toile 2 x 2¼ v., $7.75. Sur pure toile forte, $9.25. Coton à broder nécessaire. 3 douz. de M.F.A. à 45 sous.

Grande feuille de papier carbone, bleu ou blanc, 15 sous.

Petite feuille de papier carbone, bleu, blanc, rouge ou noir, 8 sous la feuille; 2 pour 15 sous.

Demandez notre catalogue de broderie, envoyé franco dans tout le Canada, sur réception de 35 sous.

On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la Liberté, Winnipeg.

Page Féminine

Une carrière noblement remplie—Soeur Laurent

Dans sa quatre-vingt-seizième année d'âge et comptant soixante-seize ans d'apostolat dans l'Ouest, vient de s'éteindre doucement dans le Seigneur la dernière survivante des premières missionnaires Soeurs Grises de Saint-Boniface.

Soeur Laurent n'avait pas seize ans lorsque, marquée au front d'une vocation d'élite, elle entra au noviciat des Soeurs Grises de Montréal. A dix-sept ans — alors qu'on est encore d'ordinaire une fillette insouciante et sans rêves précis — la jeune professe éprouvait déjà pour le bon Dieu un si ardent amour, qu'elle n'hésita pas à s'arracher tout à fait à tous ceux qui la chérissaient si fort, pour franchir bravement une distance qu'on mettait à parcourir trois longs mois. Elle ne redouta ni ce qu'on pouvait appeler l'exil, ni les sérieuses incommodités des moyens primitifs de locomotion, qui consistaient dans la charrette à boeufs et le fragile canot d'écorce.

Plus tard, lorsque les chemins de fer sillonnèrent enfin le pays de l'Est à l'Ouest, ses supérieures lui offrirent de retourner là-bas, voir ceux qu'elle avait quittés sans la moindre arrière-pensée du revoir sur la terre. Mais la généreuse âme refusa énergiquement, alléguant qu'on ne reprend pas ainsi à Dieu, au hasard des circonstances, un sacrifice fait de plein coeur et pour jamais.

Croirez-vous, mes soeurs, que cette vieille religieuse ne s'est jamais assise sur une banquette de train à vapeur, non plus que d'un tramway de la ville? En automobile, une seule fois elle monta, dit-on, et encore ce fut par esprit d'obéissance. Il serait oiseux d'ajouter, n'est-ce pas, que ses appétits ne se réglèrent point sur la marche des innovations puissantes qui caractérisent notre époque, et dont elle fut l'impassible témoin...

Après quelques années consacrées à l'enseignement — les premières de sa vie religieuse — elle fut nommée visiteuse des pauvres. Ah! combien seraient d'accord ici pour dire que jamais choix ne pouvait être plus judicieux pour remplir cet office si nécessaire en même temps que si délicat. Dites-moi le moyen de pénétrer partout, de deviner à peu près tous les secrets, de trouver remède à tant de maux différents, de remonter souvent les courages affaissés, de consoler des peines amères, de porter du pain au pauvre quelquefois trop fier pour en solliciter... si l'on n'est revêtue d'une livrée qui porte dans ses plis, avec la dignité, la bonté et le dévouement qui inspirent la confiance et provoquent les confidences. Ne va-t-on pas jusqu'à attribuer à la ferveur des prières de cette Soeur de Charité plusieurs guérisons inespérées?

Pour savoir tout le bien opéré par Soeur Laurent au milieu de la population qu'elle a vue sans cesse accroître, il faudrait aller frapper à presque toutes les portes, car il n'est guère de seuils qu'elle n'ait franchis, laissant sur son passage quelque bienfait caché.

Il n'y a pas bien des années qu'on a dû lui donner une remplaçante: ça ne s'est pas fait sans grand ménagement. De fatigue ou de faiblesse, elle tombait parfois sur la route, et n'en disait mot, dans la crainte qu'on ne lui interdît sa tâche bien-aimée, ce qui, pourtant, à cause de son grand âge, devait fatalement arriver. On ne la vit plus que de loin en loin passer lentement, lentement, courbée, se rendant chez ses plus vieux amis, jusqu'à ce qu'enfin, vaincue par la vieillesse et ses infirmités, elle dût abdiquer et se confiner à l'infirmerie, d'où elle ne devait plus sortir que pour aller occuper la place de choix qui lui était depuis longtemps gardée au paradis, en récompense des oeuvres qui ont constitué sa vie religieuse tout entière.

C'est une vie pleine d'exemples et de leçons salutaires, pas seulement pour ses soeurs en religion, mais pour tous les bons chrétiens, car dans le monde, quoi qu'on pense, et quoique d'une façon différente, il y a place pour l'apostolat, place pour la charité, place pour le bon exemple, place pour la prière, place enfin pour la sainteté. Pour cela, par exemple, il faut augmenter un peu tous les jours la dose du renoncement, et ce mot-là sonne faux aux oreilles du monde qui trouve plus facile de suivre le courant qui l'entraîne, courant vertigineux s'il en fut... Plus facile, oui, mais peu rassurant quant au port vers lequel il conduit... Port pour port, celui déjà atteint par la chère Soeur Laurent est sans contredit le plus enviable.

JACQUELINE des ERABLES.

Saint-Boniface, mars 1925.

SUR LA VOLONTE

C'est un préjugé de cultiver la timidité naturelle de la femme, d'augmenter sa faiblesse, de lui apprendre à ne vivre que sur la volonté des autres. Vieille fille ou veuve, elle aura trop besoin de vivre personnellement, de connaître sa force, d'oser.

A chaque instant, la femme seule a des initiatives à prendre, des choix à faire, des jugements à exercer. Que deviendra-t-elle si on ne lui a enseigné qu'à obéir? La première arme à mettre entre les mains d'un être appelé à se débattre dans la vie, c'est la volonté.

Je sais bien que là-dessus, bien des hommes vont frémir. Apprendre aux femmes à vouloir fortement; l'apprendre à toutes indistinctement, n'est-ce pas mettre en péril l'autorité des maris? Certains redoutent par-dessus tout une volonté trop ferme dans la femme et, par intérêt, décrètent que la femme idéale n'en doit point avoir. Ils en font une question de principe.

Mais, je le demande, depuis quand la femme type, la vraie femme, est-elle une pâte molle, un être inexistant, une nullité?

Mais la tradition, au contraire, ne nous montre-t-elle pas que les bonnes épouses, les mères modèles, les femmes créatrices de bonheur étaient des énergiques?

Elles savaient vouloir, et même et surtout contre leur propre égoïsme, car bien souvent c'est contre soi-même qu'on use de sa volonté. Ne confondez jamais une femme armée de volonté avec une sorte de virago ou de mégère indomptable. Il faut quelquefois plus de volonté à une femme pour dire "amen" à son mari que pour entrer instinctivement en lutte contre lui.

Ce n'est pas la volonté de la femme qui est redoutable, c'est sa faiblesse, et c'est son égoïsme.

Si par l'éducation du coeur vous lui avez appris à vaincre son égoïsme, si elle est capable de n'en plus subir les lois et de livrer son coeur sans réserve personnelle à la puissance du sentiment conjugale et maternel, il y a le plus grand avantage à lui apprendre la résolution, l'énergie, la volonté.

Une femme qui sait vouloir soutient un homme de son énergie, et elle apporte à sa volonté l'appoint de la sienne.

Colette YVER.

Deux femmes archéologues

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a prêté la plus vive attention à la communication d'une jeune fille, une archéologue, Mlle Oulié, sur les fouilles qu'elle vient de faire, avec le concours de Mlle de Saussine, à Malhia, en Crète:

Cette ville était, il y a quatre mille ans, la cité la plus importante de l'île. Les deux archéologues féminins ont retrouvé dans ces ruines de curieux revêtements en agglomérats de sable marin qu'on ne connaissait pas encore, puis de riches vaisselles de pierre, de nombreuses pièces de céramique dont certaines ont des formes inconnues jusqu'ici.

Ces beaux résultats ont valu, à Mlles Oulié et de Saussine, les félicitations de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Le parapluie de demain

L'Amérique innove parfois dans la mode. La dernière création de New-York passera peut-être l'Atlantique.

On s'est aperçu, là-bas, que le parapluie avait un gros inconvénient. Il empêche de voir ce qui se passe devant soi. Sous son dôme noir, on est comme enfermé, et quand il faut traverser une rue, par jour de pluie, on risque de se faire écraser.

C'est pourquoi un fabricant audacieux a créé le parapluie transparent ou plutôt translucide. On peut voir au travers, il est fait de soie gommée.

Mais sera-ce un vrai parapluie?

CONSEILS DE MERE-GRAND

INSTITUTRICE — Il est certain qu'un gobelet à boire à l'école ne doit pas servir à tous les enfants. Est-ce que la commission scolaire ne pourvoit pas aux gobelets en papier qui sont si commodes et si peu chers?

BRODEUSE — Vous pouvez vous procurer de jolis modèles pour broder de la lingerie, chez Eaton, à des prix très modiques et on vous donnera même gratuitement tous les conseils à propos de ce travail.

M. B. — Je ne connais pas de Boléro par le grand Schumann. Il y a sa Toccata qui est sa première importante composition (1833). Comme vous voyez, Schumann est contemporain de Mendelssohn. — Oui, il fut professeur au conservatoire de Leipzig, mais ce ne fut pas un succès.

FERNAND — Consolez-vous. C'est beaucoup mieux que ce soit maintenant que plus tard, car l'inconstante vous ménageait des heures bien pénibles. D'après ce que je comprends et malgré que vous l'excusiez beaucoup, je ne crois pas que la petite fût digne de vous, et si c'était moi, je ne ferais aucune avance vers elle. L'indifférence est bien la meilleure punition pour cette girouette.

VIEILLE MARTHE — Le travail n'a jamais fait mourir personne et l'oisiveté, étant la mère de tous les vices, est aussi la mère de toutes les infirmités. Le travail entretient l'activité et aussi conserve la santé. Cependant il arrive un moment où il faut diminuer la dose de travail; mais il ne s'ensuit pas que parce que l'on a passé cinquante ans, il faut bercer toutes les heures réveillées de sa vie.

MERE-GRAND.

RECETTES

Omelette à la bonne femme

Mettez dans une poêle assez de beurre frais, faites-y cuire un gros oignon coupé en tranches très minces; lorsqu'elles sont à point de cuisson, mettez les oeufs préparés avec des fines herbes hachées et mêlées avec deux cuillerées de crème, du sel et du poivre; laissez cuire l'omelette bien croustillante de part et d'autre en la retournant comme si c'était pour faire des crêpes et servez-la bouillante quand elle est montée.

Cassez pour une omelette ordinaire quatre ou cinq oeufs. Mettez-y un soupçon de sel fin, deux ou trois cuillerées à café de sucre en poudre, et, à votre volonté, deux cuillerées de crème ou de bon lait, pour augmenter l'omelette et l'adoucir. Lorsque l'omelette est dressée sur le plat, saupoudrez-la d'une légère couche de sucre fin, que vous glacez de distance en distance avec la pointe du pique-feu que vous aurez eu soin de faire rougir avant de vous en servir. Cela étant fait, versez environ deux verres à liqueur de rhum. Mettez-y le feu.

Quelques cuisinières mettent du rhum dans les oeufs, mais, à notre avis, c'est là une dépense inutile, qui enlève à l'omelette de son bon goût de beurre frais.

Difficultés de langage

Répéter rapidement plusieurs fois de suite les phrases suivantes:

Un plein plat de blé pilé.
Un champ de cent choux.
Ciel, si ça se sait, ses soins sont sans succès.
Trois petits pois blancs.
Trois petites pipes fines pour un sou.
Fraises fraîches, fraîches fraises.
Six chaises sèches.
Six scies scient six cyprès.
Trois gros rats gris dans trois grands trous très creux.
Chasseur qui chassez, sachez chasser.
Le riz tenta le rat, le rat tenté tâta le riz tentant.
Trois dragons gradés.
Poches plates, plates poches.
Douze douches douces.
Tu dors, tortue tordue! Dors-tu tordue tortue?
Des bas blancs, de blancs bas.

Le travail est un oubli, mais un oubli actif qui convient à une âme forte. —Alfred de Vigny.

L'EVANGILE

Troisième dimanche de Carême

(S. Luc, XI, 14-28)

En ce temps-là, Jésus chassa un démon du corps d'un muet; et aussitôt qu'il eut chassé ce démon, le muet parla; et le peuple fut dans l'étonnement. Néanmoins quelques-uns dirent: C'est par Belzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons. D'autres, pour le tenter, lui demandèrent d'opérer un prodige dans le ciel. Mais Jésus, connaissant leurs pensées, leur dit: Tout royaume divisé contre lui-même sera détruit, et toute maison divisée contre elle-même tombera. Si donc Satan est divisé contre lui-même, comment son royaume pourra-t-il subsister? Cependant vous dites que c'est par Béelzébub que je chasse les démons, par qui vos enfants les chassent-ils? C'est pour cela qu'ils seront eux-mêmes vos juges. Mais si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, il est certain que le royaume de Dieu est venu parmi vous. Lorsqu'un homme fort et bien armé garde sa maison, tout ce qu'il possède est en sûreté; mais s'il en survient un autre plus fort que lui, qui le renverse, il lui enlèvera toutes ses armes dans lesquelles il mettait sa confiance, et il partagera ses dépouilles. Celui qui n'est point avec moi est contre moi, et celui qui n'amasse point avec moi dissipe. Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il parcourt des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point; il dit alors: Je retournerai dans ma maison, d'où je suis sorti. Il y revient, et la trouve nettoyée et ornée. Aussitôt il va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui; ils entrent dans cette maison, ils y demeurent, et le dernier état de cet homme devient pire que le premier. Au moment où il disait ces choses, une femme, élevant la voix au milieu du peuple, lui dit: Heureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont allaité! Jésus reprit: Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la pratiquent!

Calendrier de la semaine

Jeudi 12 mars — S. Grégoire le Grand.
Vendredi 13 — Ste Euphrasie.
Samedi 14 — Ste Mathilde.
Dimanche 15 — IIIe du Carême. S. Longin.
Lundi 16 — Ste Eusèbie.
Mardi 17 — S. Patrice.
Mercredi 18 — S. Cyrille de Jérusalem.

Autour de la Ferme

Les Semailles

Nous n'avons pas épuisé, tant s'en faut, notre matière, la semaine dernière. Nous parlions de terrain bien préparé. Personne ne peut dire dès maintenant que son terrain est prêt à recevoir la semence dès que le printemps va paraître. Le terrain le mieux travaillé l'été dernier peut bien demander un nouveau hersage avant de recevoir la semence. Ne semez jamais si votre terre n'est pas séchée. Il n'est pas chanceux, non plus, de semer un terrain encore embarrassé de mauvaises herbes qui ont poussé à l'automne et ont été recouvertes de neige.

Nettoyez et asséchez votre terrain avant de le semer. Il n'est pas bon de semer plus de deux ans de suite le même grain sur la même pièce de terre. Le lin ne doit jamais être semé au même endroit.

Qu'entendez-vous par terrain préparé pour le blé? Beaucoup de bons fermiers ne sèment jamais de blé si ce n'est sur un relevage de pâturage, de prairie, de trèfle, de culture sarclée.

Le guéret d'été peut donner une bonne récolte en certaines années, que je ne puis pas prévoir, ni vous non plus. Faites du guéret d'été — le moins possible. Cependant il semble nécessaire pour détruire les mauvaises herbes. Si vous semez un terrain qui est impropre à faire pousser le grain que vous lui avez confié, il va arriver que les mauvaises herbes vont profiter de l'aubaine et couvrir votre terrain. Vous n'aurez donc pas de récolte et l'année suivante vous faites un guéret d'été qui ne réussit pas toujours.

Il ne faut pas donner de chance aux mauvaises graines. Semez votre grain dans un terrain qui est assez fort pour le faire pousser. Naturellement, il poussera assez fort pour étouffer le mauvais grain. Donc, terrain bien préparé, c'est-à-dire bien nettoyé et semé à temps, en bonne condition.

Semé à temps! Mais quand cela? Vous ne pouvez pas oublier, malgré la belle année dernière, qu'il nous faut lutter contre la rouille. Les blés "Cola" et "Durham" sont réputés bons, mais après le mois d'avril je crains qu'ils ne courrent de mauvais risques. Mai est le mois des semences de l'avoine et de l'orge.

L'année dernière, nous avions aussi semé du lin. Pauvre lin, s'il en a eu "des noms"! Si on lui en a fait des promesses! C'est une plante à engendrer les mauvaises herbes! Nous n'en sèmerons plus!

Quand on est riche, on se moque des petits moyens. L'année dernière, notre beau blé à un gros prix, notre orge avec un rendement et un prix inconnus jusqu'alors nous avaient préparés à nous moquer des petites semences. Mais l'année précédente ce n'était pas de même. Peut-être — qui sait? — cette année ne ressemblera pas à la précédente. Préparons-nous à toute éventualité en semant de tout. Personne ne croit à l'opportunité de semer de grands champs de lin.

N.-C. JUTRAS, ptre.

TRIBUNE DES CULTIVATEURS

A propos de spéculation

Duck Lake, le 6 mars 1925.

Monsieur le directeur de la Liberté,
Winnipeg, Man.

J'ai lu sur votre journal: "Ce que contient le rapport de la Commission du Grain": "La spéculation, y dit-on, n'est pas préjudiciable au producteur."

Oui, certes, si elle était conduite dans le sens de "vivre et laisser vivre"; mais ce n'est pas cela qui existe. "Tout pour moi, rien pour les autres", voilà. Cela fait une différence considérable.

Quel est celui qui est capable de me contredire sur ce fait dénoncé dans le droit de justice? Je peux prouver que les trois-quarts des fermiers — principalement les petits fermiers qui chaque année sont obligés de vendre leur blé dès le battage et avant le 1er janvier, pour payer les frais de battage, leurs taxes et leurs provisions — le vendent à bas prix. Et qui en a le bénéfice, si ce n'est les spéculateurs? Alors qu'on fasse des lois pour empêcher ces pauvres petits fermiers d'être tyrannisés par ces spéculations de tous genres.

Voilà le point capital de la ruine du Canada; voilà ce qui cause l'agrandissement du chômage tous les ans.

Cette année, par exemple, le blé a monté, le 28 janvier, à $2.20 le minot, et — remarquez cette chose — juste au moment où les petits fermiers ne pouvaient sortir, ni pour savoir les prix, ni pous conduire leur blé. Ceux qui en ont encore à vendre étaient engloutis par les bancs de neige. Donc ils ont appris la hausse quinze jours après.

Cette année il n'y a pas de nos 1, 2 et 3. Alors cela remet le blé No 6 $1.40, No 5, $1.55, No 4, 1.60. Cela ne fait pas $2.20. Mais par contre, MM. les spéculateurs vont bien en faire du 2 et du 3, après avoir gradé un et deux grades de moins. Je suis capable de le prouver par moi-même. Et voilà quinze ans que cet état de spéculation tyrannique existe. Comment appeler cet état de choses, si ce n'est pas pire qu'au temps de la servitude et de l'esclavage?

Par contre, notre honorable M. le juge Turgeon, comme président de la Commission d'enquête, après avoir entendu maintes informations et plaintes, a compris qu'il fallait une réforme générale des lois du Canada sur tous les points, afin d'arriver à arracher du bourbier ce peuple canadien qui pourrait devenir une puissance forte de 30 millions au moins dans un laps de temps de moins de 20 ans, par la réduction de tous les tarifs en général et la diminution de moitié sur le coût de la vie.

Les fermiers ne vendent pas, ils donnent tout pour rien. Un sou la livre des animaux vivants, comme cet automne! Cela, je l'ai vu par moi-même. Et les bouchers vendent la viande 7 et 8 sous la livre. Alors ce n'est pas encore de la spéculation, cela? Il faudrait être aveugle deux fois pour essayer de prouver le contraire.

M. le directeur, je ne voudrais pas vous importuner plus longtemps; mais, si j'ai fait toutes ces remarques, c'est dans un sens général, pour l'intérêt du Canada tout entier sans nuances de partis.

Léon FAUCHOUX.

Les "bachelors" de l'Alberta voudraient se marier

Edmonton — Les fermiers célibataires du district de Vilna, Alberta, commencent à s'ennuyer d'être seuls. Un certain nombre d'entre eux, aidés de la ligue des citoyens de Vilna, ont chargé Thomas Jackson, de Pine Knoll, de visiter l'Angleterre et l'Irlande cet été et de ramener des filles en âge de se marier.

Les cercles de l'association des Fermiers-Unis ont donné leur pleine adhésion au projet outre des personnages importants de la région, qui apporteront leur appui moral et financier à la réalisation de cet objectif.

LE MARCHE

16 MARS 1925

Bouvillons—	
Excellents	$6.75—$7.25
Bons	$5.75—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Ordinaires	$4.00—$4.75
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.00—$5.50
Bons	$2.75—$4.75
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$4.00—$4.50
Bons	$2.75—$3.75
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.00
Moyens	$2.50—$3.00
Communs	$1.50—$2.25
Taureaux—	
De choix	$2.50—$3.50
Ordinaires	$1.75—$2.25
Taures de boucherie—	
De choix	$6.00—$6.50
Assez bonnes	$4.50—$5.75
Taures à engraisser—	
De choix	$3.25—$3.50
Bonnes	$2.50—$3.00
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Bons	$6.00—$7.00
Ordinaires	$4.50—$5.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.50—$5.00
Bonnes	$3.50—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.25
Pour conserves	$1.50—$2.75
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$6.00—$8.00
Moutons ordinaires	$4.00—$5.00
Agneaux bons	$10.00—$13.00
Agneaux ordinaires	$7.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$12.92½—$13.02½
Très gras	$11.75—$11.85
Lourds	$10.75—$10.85
Très lourds	$10.25—$10.35
Porc d'étal	$9.75—$10.25
Légers	$5.00—$9.00
Inférieurs	$6.75—$6.85
Truies No 1	$9.00—$9.00
Truies No 2	$9.00—$9.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .33—$ .33½
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .30—$ .34
Premiers	$ .28—$ .32
Seconds	$ .24—$ .28
Fêlés	$ .20—$ .23
Pommes de terre—	
Le minot	$1.10
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$5.45
2 sacs de 49 livres	$5.50
4 sacs de 24 livres	$5.55
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$5.45
2 sacs de 49 livres	$5.50
4 sacs de 24 livres	$5.55
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$5.45
2 sacs de 49 livres	$5.50
4 sacs de 24 livres	$5.55
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$5.45
2 sacs de 49 livres	$5.50
4 sacs de 24 livres	$5.55
Alimentation—	
Son. La tonne	$26.00
Gru. La tonne	$28.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.20—$3.40
Foin— Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$18.00—$20.00
Mil. No 2	$16.00—$18.00
"Red Top" No 1	$14.00—$15.00
"Red Top" No 2	$12.00—$13.00

ELEVATEURS DU GOUVERNEMENT MANITOBAIN

Discours de l'hon. Albert Préfontaine prononcé à la législature le 4 mars

Le discours prononcé à la Chambre par l'hon. A. Préfontaine, mercredi dernier, fournit des détails intéressants sur les élévateurs du gouvernement. Nous en donnons le texte complet:

En présentant les estimés du département des chemins de fer, je saisis l'occasion de donner quelques explications, que je crois nécessaires, sur les élévateurs du gouvernement.

Il y a plusieurs années que je m'occupe d'élévateurs à grain, de sorte qu'en assumant le portefeuille de Commissaire des Chemins de fer, qui comprend aussi la surveillance des entrepôts à grain, mon expérience m'a été d'une grande aide à reconnaître, après un examen personnel, dans quel état se trouvent nos élévateurs.

Afin de pouvoir mieux juger de l'opération de nos machines, j'ai décidé de commencer mon inspection au moment où le grain serait en marche, ce qui me permettrait de m'assurer par moi-même de ce qui faisait défaut, et en même temps de parler aux opérateurs de chaque entrepôt séparément. Comme le temps n'était pas favorable au voyage par auto, j'ai dû me rendre à plusieurs endroits, tels que Ridgeville, Dufresne, Letellier, Dominion City, par chemin de fer.

Durant les mois de novembre et décembre, j'ai visité toutes nos autres bâtisses, à l'exception de Terence, Rosendale, Cranmer et Lyleton. Ces entrepôts étaient tellement éloignés qu'il était impossible de s'y rendre sans faire de grosses dépenses, mais j'ai pu obtenir les renseignements désirés en envoyant des questionnaires spécialement préparés aux opérateurs de chaque élévateur.

Je désire donc porter à la connaissance du gouvernement qu'à la fin de l'année fiscale nous possédions 73 élévateurs à grain, à chacun desquels j'ai donné mon attention particulière.

J'ai divisé les élévateurs en quatre classes, comme suit: première classe, passable, médiocre, en mauvais état; et j'ai préparé des listes qui seront distribuées, afin que chacun des députés soit libre de se former une opinion.

L'hiver dernier, nous avons entendu le chef du parti libéral déclarer que ces entrepôts avaient été tenus dans un état de réparation de première classe; mais après en avoir fait l'inspection, je me suis aperçu que c'était bien le contraire. Ce qu'il y a surtout de remarquable, c'est l'impossibilité qui existe de nettoyer le grain d'une manière satisfaisante, à mesure qu'il est déchargé, à cause du mauvais état des outillages. Nettoyer le grain est la question la plus importante pour les cultivateurs, car expédier une charge de mauvaises herbes est toujours la chose la plus ennuyeuse pour eux.

Maintenant, un grand nombre de nos entrepôts ne sont pas montés pour nettoyer le grain comme ils devraient l'être, et un autre point non moins important est le manque de pouvoir de nos engins. Ces engins n'ont pas assez de pouvoir pour faire mouvoir le crible et les autres machines; presque tous sont dans un bien pauvre état. D'après les renseignements des opérateurs, quelques-uns de ces engins n'ont pas été réparés une seule fois durant 15, 20 et même 35 ans d'usage. Seize de nos élévateurs ne sont pas en opération depuis plusieurs années; nous pourrions vendre la bâtisse ou les matériaux.

Reconstruire nos entrepôts et réparer nos machines nous coûterait une somme considérable, il est vrai; mais si nous désirons les garder, il s'agit de ne pas les laisser détériorer au point d'être hors de service.

Vu les résultats peu satisfaisants obtenus de nos élévateurs jusqu'à présent, le gouvernement décida, le printemps passé, de les mettre en vente par soumission. En conséquence, des avis parurent sur les journaux, des lettres furent écrites aux compagnies intéressées. Trois soumissions seulement furent reçues, et aucune ne mentionnait de prendre les élévateurs en bloc. La "United Grain Growers Ltd." faisait une offre pour 43 entrepôts, tandis que les autres offraient d'en acheter six ou sept. L'offre de la "United Grain Growers Ltd." fut acceptée, au prix de $365,000, avec un premier paiement de $65,500, la balance payable en paiements annuels avec l'intérêt.

Le "Grain Growers Ltd." a aussi loué les élévateurs qui nous restaient pour trois ans, à partir du 1er septembre dernier, pour $50,000 par année, payable par trimestre, le gouvernement se réservant le droit de vendre un élévateur ou plus, durant le terme du bail, si c'était nécessaire.

LE DANGER DU TREFLE MOISI

Une importante communication du professeur I. Villeneuve

Nous avons sous la main un bulletin publié aux Etats-Unis, qui semble expliquer la cause de la mortalité des animaux de M. P. Gagné, de Saint-Pierre, et je crois de mon devoir de prévenir les fermiers afin que la chose ne se répète pas, si c'est possible.

Le bulletin dit que dans le courant de l'hiver 1922-23, au Nord Dakota et au Minnesota, un grand nombre d'animaux mouraient, apparemment d'avoir mangé des trèfles moisis, trèfle d'odeur, luzerne et autres trèfles. Après avoir fait une enquête, les autorités ont jugé bon d'avertir les cultivateurs.

Les animaux mangent de ces trèfles avec avidité, même quand ils sont moisis. Maintenant, on peut donner du trèfle endommagé ou moisi aux animaux, mais alors il faut le leur donner en petite quantité et avec d'autre nourriture. Quand le trèfle est de bonne qualité, la quantité ne cause aucun dommage.

Les symptômes sont comme suit: des hémorragies se développent entre cuir et chair, ou au-dedans du corps. Les jeunes animaux sont les premiers à y succomber; ils ne semblent pas souffrir et ils meurent sans résistance.

Le bulletin conseille de changer complètement de nourriture aussitôt que les animaux tombent malades; en général, ils se rétablissent dans quelques jours.

Il y a également danger à donner en grande quantité de l'ensilage moisi ou chauffé, ou endommagé d'une manière ou d'une autre.

I. VILLENEUVE.

Cours du grain fourni par

Malden Elevator Company Ltd

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 9 mars 1925

Grains	Mardi 3 mars	Merc 4 mars	Jeudi 5 mars	Vendi 6 mars	Samedi 7 mars	Lundi 9 mars
Blé No 1 Nord	2.05⅝	2.00½	2.00½	1.89⅜	1.86⅜	1.89⅜
2 Nord	2.01⅜	1.96	1.96	1.84⅜	1.81⅞	1.84⅜
3 Nord	1.97⅜	1.91¾	1.91¾	1.80⅜	1.77⅜	1.80⅜
Avoine 2 CW	.60⅝	.59¼	.59⅜	.57½	.54½	.53½
3 CW	.57⅜	.56	.56⅛	.54⅜	.51½	.50½
Orge 3 CW	.96⅜	.94¼	.94¼	.90	.87½	.89
4 CW	.90⅜	.88¼	.88¼	.84¼	.81½	.83
Lin 1 NW	2.72¼	2.66½	2.64	2.56	2.56½	2.59¼
2 CW	2.67¾	2.62	2.59½	2.51½	2.52	2.54¼
Seigle 2 CW	1.63⅞	1.56¾	1.57⅛	1.48¼	1.42¾	1.46⅝
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	2.05⅞	2.00½	2.00½	1.89⅜	1.86⅜	1.89½
Avoine 2 CW	.60⅝	.59¼	.59⅜	.57½	.54½	.53⅜
Orge 3 CW	.96⅜	.94¼	.94¼	.90¼	.87½	.89
Lin 1 NW	2.72¼	2.66½	2.64	2.56	2.56½	2.59¼
Seigle 2 CW	1.63⅞	1.56¾	1.57⅛	1.48¼	1.42¾	1.46⅝
Options						
Blé de Mai	2.07⅞	2.02½	2.02½	1.91⅜	1.88⅜	1.91⅛
de Juillet	2.03⅞	1.98¼	1.99	1.88⅜	1.84⅞	1.88¾
d'Octobre	1.61½	1.56½	1.57¾	1.50⅝	1.50¼	1.52⅜
Avoine de Mai	.63⅛	.61¾	.61⅛	.60	.57	.55⅞
de Juillet	.64⅝	.62⅞	.63	.61¾	.58⅞	.57⅝
d'Octobre	.59⅞	.58⅜	.58¾	.58¼	.56	.55
Orge de Mai	.98⅜	.96¼	.96¼	.92¾	.89½	.90¾
de Juillet	.96¼	.94¼	.94¼	.90¼	.88½	.88¼
d'Octobre	.83½	.82½	.81½	.79½	.78	.79½
Lin de Mai	2.76¼	2.70½	2.68	2.60	2.60½	2.63¼
de Juillet	2.75	2.70½	2.66	2.60½	2.60	2.62½
d'Octobre	2.43	2.42	2.40	2.38	2.38	2.39
Seigle de Mai	1.67	1.60⅝	1.60⅞	1.52	1.46½	1.40⅝
de Juillet	1.59⅞	1.54½	1.54½	1.46¾	1.42¼	1.33

Le transport du grain

Selon le rapport reçu au bureau chef du Chemin de fer national du Canada, les chargements de blé pour cette semaine sont de 1,475 wagons contenant $2,041,000 boisseaux.

Depuis le début de la saison 72,463 wagons du réseau national ont servi au transport de 97,088,000 boisseaux de blé et il reste encore 10,485,000 boisseaux dans les élévateurs le long du réseau national.

L'Alberta vient en tête pour le chargement de cette semaine avec 860,000 boisseaux; la Saskatchewan, 679,000. Depuis le premier août, 3,407 wagons du Chemin de fer national du Canada chargés de grain sont arrivés à Vancouver.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.77½	
Franc français	5.26	19.3
Franc belge	5.15	19.3
Franc suisse	19.40	19.3
Lire italienne	4.14	19.3
Drachme grecque	1.70	19.3
Couronne norvégienne	15.42	27.0
Couronne danoise	18.06	27.0
Couronne suédoise	27.11	26.8
Mark allemand	23.93	23.8
Peseta espagnole	14.37	19.5
Couronne hollandaise	40.10	40.0

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

PRINCE-ALBERT

S. G. Mgr Prud'homme, dans son mandement de carême, rappelle l'absolue nécessité de la pénitence pour le salut de l'âme chrétienne.

A ce propos, après avoir déploré le relâchement des moeurs, l'oeuvre néfaste du théâtre moderne, du cinéma, et de la presse à sensation, Sa Grandeur dictait la conduite à suivre dans son diocèse au sujet du fléau des danses modernes. Elle les interdit formellement dans les termes qui suivent:

"Nous désirons profiter du présent mandement pour interdire dans ce diocèse la pratique des danses modernes, qui tend malheureusement à se développer. Nous les condamnons et réprouvons avec toute l'énergie dont nous sommes capable, et nous défendons à notre peuple de s'y livrer, de les favoriser ou encourager de quelque manière que ce soit. Nous faisons nôtres, en un mot, les sages et paternelles directions du vénérable Primat de l'Eglise canadienne, Son Eminence le Cardinal Bégin, dont les instructions en la matière lui ont valu l'approbation non seulement des catholiques, mais encore des non catholiques bien pensants."

* * *

Mgr Prud'homme va partir prochainement pour son premier voyage "ad limina". Il se rendra à Rome en compagnie de Mgr Mathieu, archevêque de Régina.

* * *

La Chambre de Commerce de Prince-Albert demande que l'entente de la Passe du Nid de Corbeau soit applicable aux marchandises à destination de notre ville. Elle base sa réclamation sur le fait que la ligne actuelle de Régina-Prince-Albert du C.N.R. était louée par le C.P.R. au moment où fut signée l'entente de la Passe du Nid de Corbeau. Elle considère que Prince-Albert a un droit égal à Saskatoon qui est sur la même ligne et demande l'abrogation d'une distinction injuste.

* * *

Un banquet d'adieu a été offert par la Chambre de Commerce à M. A.-J. Reynolds, gérant de la Banque de Commerce, avant son départ pour Peterborough, Ont. Le maire Brannion présidait et les orateurs ont été: l'ex-maire T.-C. Davis, P.-W. Mahon, Thomas Bobby, S.-N. Davidson, J.-B. Kernaghan, W.-H. Boucher, de Hoey, représentant les Chevaliers de Colomb.

VAL MARIE

Où se trouve Val Marie? C'est ce que nous écrivent parfois des gens qui veulent des terres. Prenez une carte du sud de la province, voyez la ligne du C.P.R. Weyburn, Assiniboia, Eastend... Au-dessus de celle-ci, une autre passant à Swift Current. Eh bien! tirez au sud un trait partant de cette ville, descendant à Cadillac, et continuez jusqu'à la rivière, que vous rencontrez presque sur la frontière. C'est là qu'est Val Marie, point terminus pour le moment d'une ligne venant de l'Ouest.

* * *

M. Ovide Nadeau, propriétaire de l'hôtel de Val Marie, l'a loué pour deux ans à un M. McCann, d'Eastend. Il se réserve le droit de le vendre. Comme nous n'avons pas encore de notaire ici, il a été obligé d'aller faire les papiers à Ponteix. Nous aurions bien besoin d'avoir de suite un notaire ou un homme d'affaires assez dévoué pour lancer une place qui promet. Nous ne pouvons nous empêcher de jeter un cri d'alarme en voyant des gens d'une autre religion (bien entendu tout le monde a le droit de vivre) s'emparer en particulier de certaines terres environnantes. Il y a, d'un bloc six belles demi-sections d'excellent terrain sans roche, droit au sud du village, qui n'attendent que des amateur. Les propriétaires sont retirés aux Etats-Unis mais veulent vendre. Dans quelques semaines, cela va être certainement occupé, car la vente des lots du village, au mois d'avril, va attirer beaucoup de visiteurs.

* * *

Mme A. Dunand est rentrée de l'hôpital de Ponteix avec son enfant guéri. C'est une occasion de dire aussi que nous attendons impatiemment un médecin pour avoir les remèdes sous la main.

* * *

M. Chicouane, notre boucher, ayant d'autres occupations en vue, demande un homme compétent pour tenir sa boucherie ouverte.

* * *

Un autre homme de la place qui veut ouvrir un garage voudrait s'associer avec un bon mécanicien; celui-ci pourrait s'occuper de la forge en même temps.

ONTARIO

RAINY RIVER

Un pénible accident est survenu lundi soir, le 23 février, à l'enfant d'un de nos paroissiens bien connu. M. Joseph Beraier revenait chez lui avec une charge de billots. L'enfant, voyant arriver son père, courut à sa rencontre et embarqua sur la charge pour y trouver la mort quelques secondes plus tard, car la charge renversa et le tua instantanément. Il fut inhumé mercredi après-midi dans notre cimetière catholique. Il était âgé de six ans. Malgré le froid et la tempête, de nombreuses personnes étaient présentes. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

* * *

Le feu a détruit complètement la maison et son contenu de M. Narcisse Grenier, lundi dans la nuit. Réveillés par la fumée, les habitants eurent juste le temps de se sauver. Les pertes sont en partie couvertes par les assurances.

* * *

Le beau temps nous est arrivé pour enlever la neige et nous laisser avec des chemins impassables.

* * *

Mme Alexandre Lambert est partie pour une semaine en visite chez ses parents et amis.

* * *

MM. Athanase Proteau et Louis Meunier ont passé deux jours à Winnipeg et à Saint-Boniface pour affaires.

La "Liberté" demande des correspondants à Fort Frances, Kenora, Pinewood, Sioux Lookout et autres paroisses de l'Ontario faisant partie du diocèse de Saint-Boniface.

MANITOBA

SAINT-ALPHONSE

J'assistais, vendredi le 20 février, à une séance comique donnée par les anciennes élèves du couvent au profit de leur "Alma Mater". Malgré le froid et les mauvais chemins, les paroissiens nous ont fait honneur en venant aussi nombreux que possible.

L'ouverture de la séance a eu lieu à 8 h. p.m. Des pièces tout à fait comiques et bien appropriées pour les jeunes gens ont occasionné des éclats de rire continuels. Le silence a été beaucoup mieux observé qu'à l'ordinaire.

La première pièce: "Zézette" (imitation de "Chicot" pour jeunes filles) dont les actrices étaient comme suit: Zézette, Mlle Thérésa Cossin; Catherine, Mlle Germaine Lecoq; Julienne, Mlle Joséphine Cossin, a été rendue avec beaucoup de naturel et tout spécialement goûtée par les jeunes.

La deuxième pièce, flamande, dont le nom m'échappe pour le moment, a été jouée par Miles Alice De Grouwe, Helen Cnudderet, Madeleine Vanderemlebran, et a été aussi très bien rendue.

La troisième: "Miss Peackle", dont les actrices étaient: Miss Peackle, Mlle Imelda Thérien, et Rose, Mlle Joséphine Cossin, nous a fait regretter de ne pas les voir apparaître une quatrième fois.

Ces pièces étaient précédées ou suivies de: vente d'objets, roue de fortune, pêche, etc., enfin différentes choses organisées par M. le curé qui a bien voulu prêter son généreux concours aux jeunes filles et par là donner plus d'enthousiasme et de vie.

Quelques objets ont été tirés et les heureux gagnants sont comme suit: Phonographe, gagné par M. Roy, de Haywood; service à manicure, gagné par Mlle H. Arbez, de Saint-Claude; coussin brodé, gagné par M. Jos. Fifi, de Saint-Alphonse.

Le tout a rapporté la somme de $155.

Les anciennes élèves ainsi que les paroissiens sont heureux de montrer par là combien ils savent apprécier l'éducation précieuse que les bonnes religieuses donnent aux élèves qui leur sont confiés.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu se rendre à cette petite réunion familiale et contribuer un peu à dédommager les bonnes religieuses des sacrifices qu'elles s'imposent pour procurer à leurs élèves une éducation soignée.

THIBAULTVILLE

Notre partie de cartes du 15 février a été aussi bien réussie que les précédentes, et a donné, au profit de l'église, un très appréciable résultat. Douze tables concouraient avec une noble émulation et un remarquable entrain. On remarquait à la table d'honneur: Mme Jos. Dupont et M. Max. Champagne, M. et Mme Alph. Phaneuf. Les premiers prix, vivement disputés, échurent à Mme Albert Allard et à M. Louis Neault. Les prix de consolation furent le partage de Mme Nap. Rajeotte et de M. Emile Therrien. Un goûter servi par Mmes Max. Champagne et Alex. Leclerc termina gaiement la soirée.

* * *

Une omission regrettable a été faite dans nos chroniques de Thibaultville, omission que nous nous empressons de réparer aujourd'hui, en donnant le compte rendu du mariage de M. Lucien Pattyn et de Mlle Rosa Saint-Mars.

Le 7 janvier notre vénéré pasteur donnait la bénédiction nuptiale à M. Lucien Pattyn, fils de M. et Mme Théophile Pattyn, de Sainte-Anne des Chênes, ancien paroissien de Thibaultville, et à Mlle Rosa Saint-Mars, notre dévouée et excellente organiste, fille de M. et Mme Delphis Saint-Mars, de la paroisse. Une nombreuse assistance avait tenu à honorer de sa présence la cérémonie, par sympathie pour le jeune et charmant couple, et pour leurs familles si estimées. Le rôle de garçon et de demoiselle d'honneur était rempli par M. Julien Saint-Mars, frère de la mariée, et par Mlle Yvonne Pattyn, soeur du nouveau marié.

Le dîner et le souper, sans grand apparât, à cause d'un deuil récent de la famille Delphis Saint-Mars, en la personne de Mme Emilie Saint-Mars, furent pris, le premier chez M. Delphis Saint-Mars, à Thibaultville, le second à Sainte-Anne, chez M. Théo. Pattyn. Parmi les rares invités: M. et Mme Max. Champagne, Mlle Marie-Anne Champagne, M. et Mme Louis Saint-Mars, de Thibaultville, M. et Mme John Finnegan, de Sainte-Anne.

Aux nouveaux époux, bonheur, prospérité et longue vie; à notre dévouée organiste, que tous ont vu partir avec peine, de toute la paroisse un cordial merci pour ses bons et gracieux services au choeur de notre église pendant plusieurs années.

* * *

De passage au presbytère, les premiers jours du mois de février: M. Jean-Noël Sanche, de Pinewood, frère de Mlle Berthe Sanche, résidant à Thibaultville. M. Jean-Noël se rendait au Séminaire de Saint-Victor de Tring, P. Q., pour y commencer des études qui doivent le conduire au sacerdoce.

* * *

Sur la demande que lui en a faite notre curé, M. Villeneuve, le conférencier agricole bien connu, viendra, le dimanche 15 mars, vers les huit heures du soir, dans notre salle paroissiale, donner une conférence sur un sujet d'une grande importance pour nos gens. Il est hors de doute que quiconque l'ayant entendu et bien compris, voudra mettre ses conseils en pratique, en retirera un notable profit et un grand encouragement pour l'amélioration des méthodes par trop primitives de nos laitiers, fromagers et herbagers. Si les paroissiens de Thibaultville ont vraiment à coeur de sortir de la routine, de prospérer en tirant le meilleur parti des avantages incontestables que leur offre la localité, qu'ils viennent nombreux à cette conférence. M. Villeneuve n'est pas un faiseur de belles phrases, certes non; mais il est difficile de trouver plus compétent que lui sur le sujet traité. Que nos gens en profitent largement!

* * *

Rarement vit-on comme cet hiver, tant de charges de planches, de billots, de bois de chauffage, traverser le village venant de nos moulins à scier et se dirigeant sur Sainte-Anne, La Broquerie et Steinbach. Les scieries n'arrivent pas à débiter tout le bois qui s'accumule et quattendent les clients, des Mennonites en grande partie. Grâce à cette industrie prospère nos gens peuvent échapper à la disette qui sévit un peu partout ailleurs. C'est une ressource dont ils doivent remercier la Providence, et qui n'est pas près de tarir.

* * *

En visite chez M. et Mme Honoré Therrien: leurs enfants, M. et Mme Alphonse Therrien, de Brinka, Ont.

SAINT-LAURENT

Naissance

Le 1er mars: M. et Mme Alexis Colliou, un fils, baptisé Joseph-Edmond-Armand par le curé de la paroisse, le R. P. Bellemare, O.M.I. Parrain, M. Edmond Verrier; marraine, Mme Hamont Colliou.

ST-FRANCOIS-XAVIER

Le 28 février dernier s'éteignait à Saint-François-Xavier, après une longue et cruelle maladie supportée avec une grande résignation, Adélard Daignault, résidant de cette paroisse depuis son arrivée au pays il y a 46 ans. Né à Saint-Philippe de Laprairie en 1874, il arriva à la Rivière Rouge encore enfant, et suivit jusqu'à l'âge de 14 ans les classes du couvent de la paroisse sous la direction des RR. SS. Grises. Dès lors il s'adonna à la culture de la terre, profession qu'il aima toujours avec passion et dont il fit un succès.

De son mariage avec Mlle Georgiana Perras, en 1894, naquirent dix enfants qui lui survivent, huit garçons et deux filles: Georges, Oscar, Donat, Joseph, Laurent, Gustave, Florian, Aimé, Jeanne et Régina. Lui survivent aussi, son épouse, son vieux père âgé de 80 ans, trois frères: Honorius et Josaphat, de Saint-Boniface, et Emilien, de Saint-François-Xavier; cinq soeurs: Rév. Soeur Sainte-Mathilde, des Soeurs de la Miséricorde, supérieure à la Crèche de Saint-Norbert, et Mmes Bélisle et Manaigre, de Lorette, J.-A.-W. Lane, de Saint-Boniface, et Alp. Richard, de Saint-François-Xavier.

Le service funèbre fut chanté lundi dernier en l'église de Saint-François-Xavier, par le curé de la paroisse, M. l'abbé Fyfe, au milieu d'une assistance nombreuse et des plus sympathiques, car le défunt jouissait de l'estime de tous, et c'est là un éloge qui vaut bien un panégyrique.

Les porteurs étaient ses co-paroissiens et amis de toujours: MM A. Perras, Dieudonné et Eug. Robidoux, Ed. McCaughan, W. Beauchemin et Firmus Godin.

* * *

La famille Adélard Daignault désire remercier bien sincèrement tous les parents et amis pour les témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur deuil récent.

Les successeurs du magasin Allaire et Bleau sont maintenant établis à 129-131, avenue Provencher, Saint-Boniface.

CANADIENS QUI REVIENNENT DES ETATS-UNIS



De nombreuses demandes de renseignements sur le nord d'Ontario, le Québec et les provinces de l'Ouest, sont reçues journellement par les agents spéciaux stationnés aux Etats-Unis, déclare un représentant du gouvernement fédéral canadien dont le bureau est à Détroit. Dans la plupart des cas, dit-il, ce sont des Canadiens français qui désirent revenir s'établir sur des terres canadiennes.

Notre photographie représente les familles des quatre frères Plamondon, de Provement, Mich. Au nombre de 35 ces Canadiens, originaires du Québec, ont quitté les Etats-Unis pour aller s'établir dans l'Alberta. Ils avaient un peu d'argent et possédaient une certaine expérience agricole, aussi réussirent-ils rapidement dans l'Ouest.

Leur succès les encouragea si bien qu'ils écrivirent à leurs parents et à leurs amis restés aux Etats-Unis et firent revenir au Canada plusieurs autres familles qui, comme eux, se louent aujourd'hui de leur nouvelle situation.

Il y a beaucoup de Canadiens-Français établis dans l'Ohio et le Michigan sans parler des Etats de la Nouvelle-Angleterre qui reviennent au Canada. Les agents d'immigration affirment que cinquante pour cent des immigrants venus des Etats-Unis au Canada sont des Canadiens ou des Américains ayant déjà habité le Dominion.

La photographie ci-dessus a été prise dans l'Alberta à l'arrivée du train du Chemin de fer national du Canada qui amenait les quatre familles Plamondon.

LE RECENSEMENT DE 1921

Sommaire d'un premier volume publié sur le dernier recensement fédéral: statistiques sur le nombre, le sexe, l'origine et la religion

Le Bureau Fédéral de la Statistique publie le premier volume du rapport final sur le recensement de 1921. Les résultats essentiels du recensement ont déjà été communiqués au public par une trentaine de bulletins, chacun desquels traite de l'un des multiples aspects tant de la population que de l'agriculture. Le volume qui sort des presses contient les chiffres définitifs et détaillés, par chaque localité, relatifs: (1) au nombre, au sexe et à la répartition géographique de la population; (2) aux origines raciales et (3) aux religions. Le rapport administratif sur les opérations du recensement et la compilation y figurent également.

Aux termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, le recensement est l'une des vingt-huit attributions du ressort exclusif de la Puissance, c'est-à-dire entièrement soustraites à l'autorité provinciale. La première loi sur le recensement fut adoptée par le Parlement du Canada en 1870 et le premier recensement de la Puissance fut effectué en 1871. Depuis la Confédération, la Puissance a fait l'objet de six recensements décennaux.

L'ouvrage qui nous occupe nous apprend que c'est au Canada qu'appartient l'honneur de l'initiative d'un recensement, tel que ceux des temps modernes. En l'année 1666, la Nouvelle-France (comme on appelait alors le Canada) fut soumise à un dénombrement systématique et nominal de la population, effectué à une date fixe, donnant l'âge, le sexe, l'occupation, l'état civil et familial. Ce document est soigneusement conservé aux archives de Paris, mais il en existe une copie que l'on peut voir à Ottawa. Si l'on considère que les premiers recensements pratiqués en Europe ne remontent qu'au dix-huitième siècle, notamment ceux de la Prusse (1719), de la Suède (1748), de la France et de l'Angleterre (1801), l'initiative déployée par la colonie naissante des bords du Saint-Laurent, en instituant ce qui est aujourd'hui l'un des principaux instruments de gouvernement des pays civilisés, mérite d'être signalée et louangée.

En 1666 et 1763, fin du régime français, le recensement initial de la Nouvelle-France ne fut pas répété moins de 16 fois; d'ailleurs, il ne fut pas limité à l'actuelle province de Québec, mais s'étendit durant les dernières années de cette période aux régions voisines, sept recensements ayant été effectués dans la Nouvelle-Ecosse, six à Terre-Neuve et un dans l'Ile du Prince-Edouard.

Sous l'occupation anglaise, les premiers recensements du Canada eurent lieu en 1765, 1782 et 1790. A partir de 1817, il y eut d'autres recensements plus ou moins fréquents, mais ce ne fut qu'après la naissance de la Puissance du Canada qu'ils furent effectués à date fixe et dans toute la Puissance en même temps.

Nous avons dit que les résultats essentiels du recensement de 1921 ont déjà été communiqués au public. Rappelons que le Canada, en 1921, était peuplé de 8,788,483 âmes, soit une augmentation de 138.22 p.c. Durant la dernière décade, l'accroissement fut de 21 p.c.; pendant la première décade qui suivit la Confédération, il avait été de 17.23 p.c., dans la seconde, de 11.13 p.c., et dans la quatrième de 34.17 p.c.

Il est également intéressant de remarquer qu'en 1871 Ontario possédait près de 44 p.c. de la population du Canada et Québec un peu plus de 32 p.c., tandis qu'en 1921 Ontario n'avait plus que 33.38 p.c. de la population totale et Québec 26.87 p.c. La situation relative des provinces maritimes, au point de vue de la population, lors de la Confédération et maintenant, est illustrée d'une manière frappante par le fait qu'en 1871, ces provinces contenaient 20.8 p.c. du total de la population, tandis qu'en 1921 elles n'en avaient plus que 11.4 p.c. Evidemment, l'explication se trouve dans le grossissement des provinces des prairies. En 1871, sur une population totale de 3,689,257 âmes, 18,000 seulement, soit 0.42 p.c. habitaient dans le centre ouest; en 1901, cette région ne revendiquait guère que 3 p.c. de la population totale, mais en 1921, elle en possédait plus de 22 p.c.

Le grossissement de la population urbaine du Canada est surabondamment démontré par le fait qu'en 1921, la Puissance possédait 109 cités et villes de 5,000 âmes et plus, au lieu de 87 en 1911, 57 en 1901, 45 en 1891, 34 en 1881 et 21 en 1871. En 1891, la population vivant dans les agglomérations urbaines constituait 31.8 p.c. de la population totale; en 1901, cette proportion atteignit 37.5 p.c.; en 1911, 45.4 p.c. et en 1921, 49.5 p.c. Entre 1891 et 1921, la population rurale s'est accrue de 34 p.c., en même temps que la population urbaine s'augmentait de 183 p.c. en 30 ans.

En 1871, Montréal — et les villages avoisinants qui ont été annexés depuis — avait une population de 115,000 âmes, au lieu de 618,506 en 1921; Toronto — dont le territoire est semblablement considéré — est passé en cinquante ans, de 59,000 à 521,893. Winnipeg, qui trouvait difficilement une place sur la carte, en 1871, avec ses 241 habitants, en avait 178,087 en 1921. Ajoutons que Vancouver et Calgary figurent pour la première fois au recensement de 1891 et qu'Edmonton, Régina et Saskatoon étaient inconnus dans les recensements antérieurs à celui de 1901. Toutes ces cités sont aujourd'hui de grands centres populeux et actifs où prospèrent le commerce et l'industrie.

Les effets de l'immigration sur la composition ethnique de la population apparaissent d'une manière frappante à la lueur des chiffres suivants: en 1881, 59 p.c. de la population était d'origine anglaise, irlandaise ou écossaise; 31 p.c. d'origine française (presque tous autochtones) et 2½ p.c. pour les Indiens indigènes, ce qui ne laissait qu'environ 8½ p.c. de la population pour les autres races. En 1911, c'est-à-dire 30 ans plus tard, cette proportion s'établissait ainsi: races britanniques, 54 p.c.; race française, 28.5 p.c.; Indiens indigènes, moins de 1.5 p.c. et toutes autres races, près de 16 p.c. En 1921, ces proportions se sont ainsi modifiées: races britanniques, 55.5 p.c.; race française, 27.9 p.c.; Indiens indigènes, 1¼ p.c.; toutes autres races, 15.43 p.c.

Le chapitre qui traite de la classification de la population, selon les confessions religieuses, nous fait connaître avec les détails les plus complets, la force relative des différentes confessions religieuses par comtés, cantons ou cités. En 1901, l'Eglise d'Angleterre revendiquait 12.69 p.c. du total de la population; les baptistes 5.93 p.c.; les luthériens 1.72 p.c.; les méthodistes 17.07 p.c.; les presbytériens 15.68 p.c. et les catholiques romains 41.51 p.c. Vingt ans plus tard, en 1921, ces proportions se sont ainsi modifiées: Eglise d'Angleterre, 16.02 p.c.; baptistes, 4.80 p.c.; luthériens, 3.28 p.c.; méthodistes, 13.18 p.c.; presbytériens, 16.03 p.c. et catholiques romains 38.50 p.c. Les Israélites qui, en 1901, étaient au nombre de 16,401, soit moins d'un tiers de un pour cent de la population, représentaient 1.42 p.c. de la population totale en 1921 et se dénombraient par 125,190.

S. G. Mgr Béliveau et l'apostolat de la Bonne Chanson

Lettre de S. G. Monseigneur de Saint Boniface au R. P. Georges Boileau, O.M.I., du Collège Mathieu, Gravelbourg, Sask.

Archevêché de Saint-Boniface,
le 17 février 1925.

Cher Père,

J'ai reçu votre envoi de "Chants Patriotiques" et je vous remercie.

J'apprécie à sa valeur l'effort patriotique que vous avez fait pour mettre plus de français dans nos foyers du Manitoba et de l'Ouest Canadien par le moyen de la Bonne Chanson.

Puissent vos chansons patriotiques pénétrer partout et en chasser l'ignoble "Jazz", qui équivaut en musique aux déshabillés des toilettes dans un autre ordre de choses, et qui est par conséquent à proscrire pour que l'âme française n'en soit pas infectée.

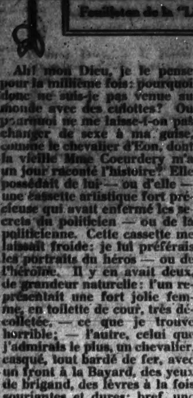
Continuez de chanter l'Eglise et la Patrie, le parler ancestral et la foi des aïeux.

Je souhaite tout le succès que vous désirez à votre oeuvre patriotique.

Croyez-moi, cher Père, votre tout dévoué en N.-S.,

✠ ARTHUR,
Arch. de Saint-Boniface.

N.B. — Ces chants (solos et choeurs harmonisés), édition de luxe, en deux couleurs, 10½ x 14, — prix 35 sous l'unité, — (avec accompagnement de piano), sont en vente au Collège Mathieu, Gravelbourg, Sask., et à l'"Action Française", no 369, rue Saint-Denis, Montréal, P. Q. La liste de ces chants est envoyée sur demande.



M. AIGUEPERSE

A Dix-Huit Ans

Feuilleton de la "Liberté" No. 5

Ah! mon Dieu, je le pense pour la millième fois: pourquoi donc ne suis-je pas venue au monde avec des culottes? Ou pourquoi ne me laisse-t-on pas changer de sexe à ma guise, comme le chevalier d'Eon, dont la vieille Mme Coeurdery m'a un jour raconté l'histoire? Elle possédait de lui — ou d'elle — une cassette artistique fort précieuse qui avait enfermé les secrets du politicien — ou de la politicienne. Cette cassette me laissait froide: je lui préférais les portraits du héros — ou de l'héroïne. Il y en avait deux, de grandeur naturelle: l'un représentait une fort jolie femme, en toilette de cour, très décolletée, — ce que je trouve horrible; — l'autre, celui que j'admirais le plus, un chevalier, casqué, tout bardé de fer, avec un front à la Bayard, des yeux de brigand, des lèvres à la fois souriantes et dures; bref, une de ces physionomies qui font frissonner, et auxquelles on sacrifierait sa vie.

Jeanne d'Arc aussi s'habillait en homme. Alors pourquoi...

Grand'mère, qui trottine menu dans le salon, vient de regarder, par-dessus mon épaule, ce que j'écris d'un air si absorbé.

— C'est inouï, ma petite fille, comme tu restes *toi!*

Je la prends par le cou, et, entre deux baisers, je dis tout bas:

— Vous m'aimeriez moins si je devenais une autre.

— Tu peux, en gardant ton coeur d'or, ta gaieté, avoir plus de sérieux dans les idées, moins de sans-gêne dans les allures, plus de goût au travail, moins de passion pour la vie sportive. Quand tu te marieras...

Je me bouche les oreilles... Que pense donc grand'mère? Le mariage, c'est bon pour ma soeur; une vraie "fille", elle! qui commence à lire de longs traités sur l'éducation d'enfants qu'elle n'a pas encore. Je vieillirai à Montilleul, entre grand'mère, infirme sans doute, Bernard, colonel ou général retraité, couvert de cicatrices glorieuses, et Jean, décoré de l'ordre du Mérite agricole. Entre ces trois aimés, je passerai des journées exquises, à faire mes quatre volontés; car grand'mère a raison: je reste *moi*, c'est-à-dire très indépendante, aimant follement le grand air, les exercices violents, comme lorsque j'étais petite. Le convenu, le faux, l'apprêté, la gêne, la tranquillité me font horreur.

L'amusant, c'est que mes parents ne savent pas s'ils doivent être fiers ou honteux de moi. Je suis endiablée, mais tout le pays m'adore. Je suis laide — comme grand-père! Je m'habille comme une gamine, mais il paraît que j'ai un esprit de démon, une intelligence de caniche, une voix de séraphin, et Mozart, Haydn, Cherubini, etc., etc., sont des nains à côté de Geneviève du Bozec.

Ceci prouve que l'air de Montilleul est très bon pour les garçons manqués, pour les filles réputées idiotes. Avis aux parents qui ont des enfants dans mon cas physiologique. De l'espace, de la liberté, une grand'mère comme la mienne, et... on devient un phémomène comme moi!

* * *

Depuis le rayon de soleil qui m'a fait jeter mon "histoire" dans les oubliettes d'une vieille commode, il s'est passé bien des choses.

Bernard, sorti de Saint-Cyr, a obtenu, grâce à des tas d'influences, sa nomination au 12e chasseurs. Il habite chez Père, et, comme autrefois, n'a pas de plus grande fierté que de promener Mireille, qui, maintenant, tient une place éclatante parmi les filles à marier. Il s'est déjà présenté plusieurs douzaines d'individus, de toutes positions, de toutes tailles, de toutes nuances, de tous caractères: des moustachus, des barbus, des imberbes, des vieux, des jeunes, des entre deux âges, des riches, des ruinés... Et Mlle Merveille n'a pas trouvé M. Merveilleux dans le bataillon d'épouseurs.

— Je tremble, m'a dit Bernard, en grande confidence, — car c'est de lui que je tiens ces détails, — qu'elle nous donne un petit crevé pour beau-frère.

— Un petit crevé!! Qu'est-ce que c'est que ça?

Bernard a frisé sa moustache.

— Comment! Tu ne sais pas! Ignorante! Regarde dans ton dictionnaire.

Et, dans mon dictionnaire, j'ai trouvé: *Crever:* faire éclater... éclater par explosion... se résoudre en pluie... mourir; — en parlant des animaux: fatiguer un cheval jusqu'à ce qu'il tombe épuisé.

— Ah! j'y suis: tu ne voudrais pas un homme de sport.

— Ma pauvre oie blanche...

— D'abord, monsieur, je ne suis pas une "oie", — c'est bien assez d'être une mouche!! — puis, je dois vous dire que nous différons de goût. Ah! si je pouvais être un petit crevé!! Mais, hélas! je ne puis que galoper sur un poulain ou une ânesse.

Cinq minutes après cette conversation, Bernard riait comme un fou avec grand'mère. Pourquoi?

... Autre changement survenu dans la famille: Père est député! Je puis bien dire grâce à nous, car Montilleul et tous les villages environnants ont voté avec ensemble pour "le gendre à la bonne dame et le papa à mamz'elle Géva".

Quel branle-bas pour chauffer cette élection! Le vin de grand'mère coulait à torrent. Jean, lui-même, faisait avaler verre sur verre d'une certaine piquette qui ressusciterait un mort; et moi, — qu'on laissait courir à pied, à bicyclette, à âne ou à cheval des journées entières, — j'étais chargée de pérorer, de distribuer des douceurs, sous forme de tabac, pipes, cigarettes, cigares, chiques, pièces de dix sous. Grand'mère appelle cela "prendre les gens par les sentiments"! Mon discours brillait par la simplicité. Je disais à chaque paysan: "S'il y a un mauvais bulletin, il viendra de toi. Or, nous ne t'avons jamais fait que du bien. Réfléchis avant de voter."

Seul, le grand Blaise, la forte tête du pays, souleva une objection, à la suite d'une réunion au cabaret des Trois-Etangs.

— Demoiselle Géva, sauf votre respect, c'est pas pour vous contrarier; mais voilà: on vous aime tout plein, vous le savez; vous, la bonne dame, M. Jean, vous êtes quasi nos parents, et Montilleul est quasi votre maison; seulement, on est en république, et votre papa veut un roi. Alors?

— Alors, mon vieux Blaise, qu'est-ce que cela peut faire, pourvu que tu vendes tes vaches, et que tu aies un brave homme comme député? Quand tu veux te moucher, tu prends aussi bien un mouchoir blanc qu'un mouchoir rouge, même tu préfères le blanc, parce que c'est plus propre, plus beau.

C'était bête comme tout! De plus, le grand Blaise aurait pu me répondre qu'il ne se servait jamais de mouchoir. Ah! bien oui! Mon argument l'a frappé. Le soir même, il le répétait au cabaret des Trois-Etangs, et, d'une commune voix, on a trouvé qu'en effet le mouchoir blanc était plus propre, plus beau, que le mouchoir rouge.

Bref, Père siège à la droite. Il défend, en toute occasion, l'autel et le trône, et, si je comprends très bien qu'il soutienne la cause de Dieu, je n'arrive pas à savoir le nom du "Roy" qui doit sauver la France, abolir les impôts, faire vendre le blé, etc., etc.

— C'est le Roy Trois-Etoiles! me suis-je écriée un jour.

Absolument fâché, Père m'a montré la porte. C'est plein de mystères, la politique!...

Grâce à la députation, mes parents et Mireille habitent Paris une partie de l'année. Bernard, qui garde la maison en leur absence, s'est arrangé une garçonnière exquise, dans laquelle flottent des parfums de musc et d'héliotrope à mourir d'asphyxie. Grand'mère secoue la tête d'un air mécontent.

— Trop féminin! dit-elle.

Je suis de son avis.

... Enfin, outre la nomination de Bernard et l'élection de Père, un autre événement — bien triste, celui-là! — est arrivé il y a deux ans: la mort du pauvre Max de Thoisy, pendant les manoeuvres, mort si prompte, que Jean n'a pu arriver à temps pour dire adieu à son frère. Il est revenu, — dans quel état, mon Dieu! — conduisant un cercueil au petit cimetière où dormaient déjà ses parents. Le voilà seul... et triste, on le sent, jusqu'au fond de l'âme. Il ne quitte plus Montilleul, vit aussi retiré que nous, et s'occupe d'engrais, d'agriculture comme un vulgaire fermier. Tous les villageois se feraient tuer pour M. Jean: "un pas fier, qui serre la main à chacun, donne du travail au pauvre monde pendant trois cent soixante-cinq jours".

Grand'mère, elle, lui a dressé, depuis longtemps, un autel en son coeur. Elle le préfère même à Bernard, oh! sans le dire! mais je le devine à des regards, à des sous-entendus, à un tas de petites choses; et Bernard pense comme moi, sans être jaloux, le très cher, bien que grand'mère soit pour lui une véritable idole.

"On la mangerait, dit-il parfois, tant elle est indulgente et bonne. Quant à Jean, il est à la fois mon frère et mon bailleur de fonds; je l'adore!"

C'est inouï tout ce qu'il faut d'argent à Bernard!

Mon vieux Jean! Si Bernard l'adore, je l'aime de tout mon coeur. Il est mon compagnon de toujours, et quand nous nous mettons à commencer nos "Te souviens-tu?", cela dure un après-midi entier. Grand'mère trouve que je le traite trop en gamin, que je fais la reine avec lui, qu'il est un nigaud de se laisser conduire par une petite fille comme moi, qu'il a tort d'effacer ainsi sa personnalité, qu'il s'en repentira, etc., etc., etc.

Pauvre Jean! Il serait bien désolé si je ne le taquinais pas sans cesse, si je ne lui disais pas des "je veux" à tout propos, si je ne lui donnais pas mon avis sur telle ou telle chose. Je suis sa boussole, son pilote, son gouvernail. Lui est un peu ma toupie. C'est l'explication que j'ai donnée, hier, à Bernard. Il m'a répondu, avec un air moitié rieur, moitié sérieux:

— Toupie de Mouche! ce n'est pas une sinécure; mais Jean mérite mieux que ce métier de tourniquet. Ah! les femmes!

Là, un soupir à mettre en mouvement tous les moulins à vent du pays.

* * *

Soleil radieux, ce matin, éclipsé bientôt par un orage épouvantable. Cela, au figuré, mais pas drôle du tout. La vie a des heures néfastes!

Bernard, arrivé hier à Montilleul, devait repartir le soir. Monsieur adore le lit quand il ne chasse pas. A l'aube, passant devant sa chambre, je vois ses vêtements suspendus par Sidoine aux portemanteaux, après un brossage consciencieux. Une idée géniale me traverse la tête. Je passe les culottes, me sangle dans le dolman, retrousse mes cheveux sous le képi, et, des ailes de papillon aux pieds, je vais chercher ma bicyclette.

Oh! cette promenade! un rêve, dont, à quatre-vingts ans, je me souviendrai encore. Un temps idéal; le parc d'une fraîcheur délicieuse; des écureuils sur les sapins, des oiseaux dans les buissons me regardent passer avec leurs petits yeux brillants, tandis que lièvres et lapins détalent à toute vitesse parmi les bruyères et les ajoncs. L'air, le mouvement, la senteur des bois, mon costume surtout, me rendent un peu folle. Je sors du parc, et me voilà pédalant au hasard des chemins, ravie d'entendre nos paysans crier:

— Bonjour, monsieur Bernard.

Oui, mais j'entends aussi tout à coup, derrière moi, un appel.

— Lieutenant, pourriez-vous m'indiquer Montilleul?

— Montilleul? première route à gauche.

Et je pédale comme si le diable me poursuivait, ne tournant la tête que plus loin, juste à temps pour voir un bicycliste en costume marron disparaître derrière un bouquet d'arbres.

Un touriste qui va visiter l'église.

Je ne sais pourquoi ce touriste me donne l'idée de regarder l'heure.

— Brrr! Comme le temps passe! Et Bernard qui est immobilisé dans son lit! Il doit lancer des "sapristi", des "satanée Mouche". Sûr, je vais recevoir son oreiller à la tête. S'il pouvait ne pas voir le retour!...

Le rire aux lèvres, des torrents de gaieté au coeur, je prends des "coursières" pour arriver plus vite à la maison; là, soupçonnant bien que grand'mère ne serait pas ravie de l'escapade en lieutenant, je me glisse comme une anguille le long du corridor qui conduit à mes appartements privés. Hélas! Trois fois hélas! Juste à ce moment, Bernard, vêtu d'une robe de chambre à ramages, qui date d'au moins cent ans, accompagne le bicycliste marron, qui me regarde en se mordant les lèvres pour ne pas me rire au nez.

— Mon frère Dominique, dit sérieusement Bernard...

"Mon frère Dominique" enlève son képi d'un air assez crâne. Mais, v'lan! ma grosse natte, n'étant plus emprisonnée, flotte sur le dolman, et le lieutenant du 12e ressemble à un mandarin chinois.

— Geneviève!

Grand'mère m'appelait d'une voix à faire rentrer sous terre un escadron de uhlans... Nous courons, ma natte et moi, tandis que Bernard murmure:

— Ma fille, tu vas recevoir un bel abatage, pas volé du tout.

Sévère comme je ne l'ai jamais vue, grand'mère m'attendait, assise dans son fauteuil, près de la croisée.

— Pourquoi ce costume, Geneviève? et d'où viens-tu?

J'explique: une farce à Bernard; l'idée de jouer à l'officier et d'aller faire un tour à bicyclette. Puis, je conclus:

— Je pensais revenir de suite, mais le temps était si beau! C'était si amusant...

Grand'mère m'interrompt, et jamais, non, jamais, je ne pourrai répéter son discours, qui me perce le coeur comme un coup de poignard. J'abuse de sa tendresse, de sa bonté... Mon indépendance prend un caractère alarmant... Sans souci de mon sexe, de mon âge, de mon nom, je suis la première idée saugrenue qui vient en tête: idée saugrenue qui peut avoir, parfois, des conséquences graves pour ma réputation, mon avenir... Elle répond de moi à mes parents, et n'admet pas plus qu'eux des équipées comme se le permettent les évaporées, les filles de rien... Il est commode, vraiment, sous prétexte qu'on habite la campagne, de se livrer à toutes les extravagances possibles. Outre la retenue qui doit être l'apanage d'une jeune fille, il faut songer que la campagne reçoit des visiteurs: la rencontre du capitaine de Jolay en est la preuve. Si ce capitaine ne se montre pas un galant homme, le travestissement de Geneviève du Bozec fera la joie du mess des officiers, un sujet de cancans pour toute la ville, etc., etc., etc.

Bernard qui, après avoir expédié son capitaine, est venu nous retrouver, avec Jean comme acolyte, donne aussi son opinion en termes plus qu'énergiques, tandis que maître de Thoisy me regarde sans souffler mot, lui qui devrait si bien prendre ma défense. Mais, c'est si commode, la neutralité! On ménage ainsi la chèvre et le chou!...

— As-tu compris, Geneviève? demande finalement grand'mère, voyant que je garde un mutisme absolu.

— Oui, grand'mère.

— C'est bien! Enlève cette mascarade.

Elle me repousse doucement, — pour la première fois de sa vie! — quand je veux l'embrasser, et je la quitte, tête haute, raidie jusqu'à la moelle du coeur.

Bernard et Jean, l'un avant de partir, l'autre avant de retourner à l'inspection de ses fermes, sont venus frapper vainement à ma porte bien close; et, ce soir, prétextant une migraine, — mal que je ne connais pas! — j'ai souhaité, avant dîner, une bonne nuit à grand'mère, sans demander une caresse qu'elle m'eût probablement refusée encore.

Comprend-on que, dans les couvents, on mette des costume aux pensionnaires pour jouer la comédie devant un bataillon d'élèves, de maîtresses, de parents, et que moi, Géva, je ne puisse prendre les culottes, le dolman et le képi de mon frère, en pleine campagne, sous les regards bienveillants des lapins et des moineaux, sans qu'on me donne des coups de bâton? Quatre ou cinq fois par an, grand'mère reçoit la visite de quelque valétudinaire; de plus, Montilleul est éloigné de toute grand'route; pouvais-je prévoir que M. de Jolay aurait la fantaisie de venir relancer Bernard jusque chez nous? Et puis, que m'importe ce capitaine? Tout ce qu'il pourra dire ne m'empêchera pas de rester ce que je suis: une brave et bonne petite Géva, après tout!

Grand'mère a été injuste! Grand'mère a été méchante! Et... et grand'mère ne m'aime plus...

* * *

Moi qui ne pleure jamais, je me suis endormie, ivre de larmes, sur cette dernière phrase. Un bruit léger, comme un battement d'ailes, m'a réveillée... une heure après peut-être. C'était grand'mère qui, en toilette de nuit, arrivait, doucement, doucement... Vite, j'ai refermé les yeux, tandis que mon coeur battait à grands coups, comme un pauvre coeur très malade. A pas menus, elle s'approche, s'assied à côté de mon lit, et je sens qu'elle me regarde longtemps... Lui rappelai-je encore grand-père, avec mes cheveux dénoués, mes joues ruisselantes de larmes? Sans doute, car, se levant, elle se penche tout près, tout près, touche mes joues, caresse mes cheveux, puis ses lèvres posent sur mon front, non plus un baiser, mais dix baisers, si tendres, si tendres, que, cette fois, je jette mes bras autour de son cou, et sanglote tout fort:

— Grand'mère! Grand'mère!...

Bref, j'ai promis de ne plus m'habiller en garçon, sans bien comprendre encore, je l'avoue, l'énormité de ma faute.

* * *

Je ne fais pas d'examen particulier; mais, à part moi, je ne puis m'empêcher de donner un bon point à Géva de Montilleul qui dédaigne la vengeance, car j'aurais pu me venger de Bernard aujourd'hui.

En furetant sur la table, je trouve une photographie de jeune fille ou jeune femme, très belle, avec une toilette aussi vaporeuse qu'un nuage de printemps. J'écris à dessein "vaporeuse"; on voyait des épaules, des bras, des jambes... J'interroge Bernard, qui prend l'air furieux, comme si on lui infligeait des arrêts un jour de bal.

— Satanée Mouche, il faut que tu fouinasses partout. Pose cela prestement, et ne dis rien à grand'mère.

— Pourquoi?

— Pourquoi? Pourquoi? Eh bien, je prends quelques leçons chez cette dame, et grand'mère trouverait que je dépense bêtement mon argent.

— Quelles leçons?

— Ah! tu m'ennuies avec tes questions.

— Jean n'a pas eu envie d'en prendre?

— Ton Jean? Il ne pense qu'à Montilleul. Allons, file!

J'ai filé. Mais en posant la photo à l'envers, j'ai vu, écrit gros comme la moitié du doigt:

"A Bernard du Bozec, Line de Golidoska."

Une heure plus tard, pendant la destruction des chenilles qui dévorent le réséda, j'ai demandé à grand'mère:

— Golidoska, c'est un nom polonais?

Froncement de sourcils de grand'mère.

— Oui, et de plus, celui d'une actrice. Je te défends de lire les journaux. Où as-tu vu ce nom-là?

— Sur un bout de carton. N'ayez pas peur, grand'mère, vous savez bien que je n'aime pas la lecture.

Quelles leçons Mme Line Golidoska peut-elle donner à Bernard? De chant? Il a la voix fausse comme le chantre de l'abbé Martinet, ce qui n'est pas peu dire. De déclamation, alors? Drôle d'idée! Et une folie! car, ça doit coûter chaud d'apprendre d'une actrice à réciter un monologue ou une pièce de vers!

* * *

Journée étonnamment palpitante. Toute la matinée, j'avais aidé Gothe à faire des confitures. "Aidé", c'est-à-dire que j'avais léché le chaudron: Gothe ne permettrait ni à grand'mère ni au roi de s'approcher du fourneau pendant cette grave opération.

Bref, grand'mère me trouve, à déjeuner, rouge comme un homard, sans appétit (je crois bien! j'avais dévoré cinq tartines épaisses d'un doigt), et elle autorise une promenade en barque, à vélo, à poulain, à âne, ou à pied, au choix.

La barque me tente. Je songe que je pourrai aller retrouver Jean à la ferme des Bruyères, boire du lait, manger du pain noir, et admirer "un jeune 'viau' qui n'a pas son pareil dans le monde, si grand qu'il soit", au dire de la mère Anselme. Je dénoue la corde du *Géva*, prends les rames, Tourbillon saute auprès de moi, et, en avant!

Une petite rivière gentille et causeuse, de longs rubans verts détachés sans doute de la coiffure des sirènes, de gros iris jaunes piqués de libellules diaprées, tout un vol d'hirondelles en quête de moucherons; puis des chênes, des saules, des bouleaux, des framboisiers sauvages, et ma barque au milieu de ce joli décor. Avec cela, un silence! un silence de sieste, car c'était l'heure du repos des travailleurs.

Mais il y a des gens que la chaleur réveille au lieu d'endormir. La preuve, c'est que, dans l'air pur, s'élève tout à coup une jolie voix:

Dites, la jeune belle,
Où voulez-vous aller?
La barque ouvre son aile,
La brise va souffler...

"La jeune belle", qui a un vieux chapeau de jardin aussi large qu'un parapluie, tourne la tête, et ne voit qu'un taillis de noisetiers, épais comme un mur de couvent.

L'aviron est d'ivoire,
Le pavillon de moire,
Le gouvernail d'or fin.
J'ai pour lest une orange,
Pour voile une aile d'ange,
Pour mousse un séraphin.

La barque est déjà loin. Géva se permet de rire comme elle sait rire en ses jours de folle gaieté, pendant que Tourbillon, qui, sans doute, représente "le séraphin", aboie de toute la force de ses robustes poumons; puis "la jeune belle" et le "séraphin" se regardent et causent.

— Sais-tu, vieux, qui cela peut être?

Il sort une langue d'une aune, ce qui, évidemment, signifie:

— Non, et je m'en moque. Ah! s'il s'agissait d'un maraudeur, je m'inquièterais; mais un chanteur dans des noisetiers... Peuh! Je me demande même pourquoi tu t'es retournée.

— Parce qu'*il* a une jolie voix, Tourbillon, et beaucoup de mesure, de sens musical, si tu préfères; je pense que c'est le grand Adolphe. Tu sais, le grand Adolphe qui a voulu se faire acteur, au lieu de rester paysan?

Tourbillon remue la queue.

— Oui, tu as raison; c'est le grand Adolphe. Maintenant, pensons à autre chose.

Et nous pensons à autre chose jusqu'à ce qu'au tournant de la rivière, une belle ferme apparaisse, avec ses toitures rouges surmontées de girouettes, ses immenses vergers, et ses prairies où paissent, en bon accord, vaches, moutons et chevaux.

— Ben le bonjou, not' demoiselle; vous savez qu'on a un viau qu'est gros comme pas un?

Je vais voir le "viau", j'admire. Quand j'ai assez admiré, je demande:

— Où trouverai-je mon cousin, mère Anselme?

— Dame, i vient de partir, not' demoiselle; i ne savait point, sûr de sûr, que vous viendriez, sans quoi i serait resté. Ah! i vous aime, allez, mam'zelle.

— Moi aussi, mère Anselme.

Elle secoua la tête.

(A suivre)

A Travers les Centres Français

[illegible] de la "Liberté"

MANITOBA

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le 24 février au soir, le Divin Jardinier est venu cueillir une belle petite fleur pour la transplanter dans le beau jardin de son paradis. Vers 3 h. la petite Annette Lavallée s'éteignait doucement et rendait son âme à son créateur. Nos meilleures sympathies à M. et Mme Joseph Dacon, parents adoptifs de l'enfant.

A l'hôpital de Saint-Boniface, jeudi le 26 février, à 3 h. 30 de l'après-midi, M. Patrice Hérie, âgé de 76 ans, depuis [illegible] nombreuses années citoyen de Saint-Jean-Baptiste, s'éteignit doucement dans la paix du Seigneur.

Souffrant depuis assez longtemps de la pneumonie des vieux et transporté à l'hôpital où il put profiter de tous les secours de la religion, il fit une mort exemplaire.

Le corps du défunt, ramené à Saint-Jean-Baptiste vendredi soir, fut exposé chez M. et Mme Henry Hérie. Une foule nombreuse assistait au service qui a eu lieu samedi à 9 heures.

A la famille en deuil nous offrons nos plus vives sympathies.

* * *

La partie de cartes du 1er mars fut un vrai succès. La température froide qui sévissait a été bravée par tout près de 175 personnes qui n'ont certainement pas regretté leur soirée. La collation avait été fournie généreusement par Mlle Annette Plamondon. L'orchestre et la fanfare ont semé parmi l'assistance leur agréable harmonie. Après chansons, déclamations comiques de tout genre, l'heure était très avancée et il fallut se séparer.

* * *

Le train-exposition du gouvernement, sous la direction de M. I. Villeneuve, était de passage dans notre localité, le 6 mars. M. Villeneuve était à la disposition des visiteurs intéressés et leur a donné une causerie sur l'agriculture.

* * *

M. J.-B. Ayotte a fait l'acquisition d'une automobile "McLaugiin Six".

* * *

Il paraît que l'hôpital de Saint-Boniface regorge de malades. Saint-Jean-Baptiste y contribue pour sa part: le jeune Joseph Brunet a subi une opération pour l'appendicite; Joseph Desautels a eu le même sort. M. Rodolphe Beaudette, Mlle Blanche Saint-Amant sont également souffrants à l'hôpital. Nous leur souhaitons une prompte guérison.

* * *

M. Placide Sabourin doit arriver ces jours-ci de son voyage en Californie.

ISLE-DES-CHENES

Le 3 mars, M. et Mme Ulysse Pednault ont eu la joie de faire porter au baptême leur premier-né, baptisé sous les noms de Joseph-Ulysse-René-Hector. M. Daniel Carrière et Mme L.-P. Pednault, grands-parents de l'enfant, agissaient comme parrain et marraine. Nos félicitations aux jeunes parents heureux.

STE-ANNE DES CHENES

Au couvent — Tableau d'honneur

Grade XI — 1. Flora Girard; 2. Jeanne Nadeau.

Grade X — 1. Anna Bisson; 2. Marguerite Levasseur.

Grade IX — 1. Antoinette Boulet; 2. Eva Girouard.

Grade VIII — (a) 1. Jeannette Lauthier; 2. Marie Aubertin. (b) 1. Germaine Lavergne; 2. Yvonne Owens.

Grade VII — 1. Léonie Lahaye; 2. Jane McAdams.

Grade VI — 1. Yvonne Guay; 2. Inès Desmarais.

Grade V — 1. Nathalia Desmarais; 2. Malvina Blaquière.

Grade IV — 1. Laura Perron; 2. Hectorine Blaquière.

Grade III — 1. Marguerite Squengen; 2. Jeanne Tougas.

Grade II—(a) 1. Henriette Grouette; 2. Laura Desautels. (b) 1. Joseph Guay; 2. Omer Demers.

Grade I — (a) 1. Henri Boucher; 2. Wilfrid Perreault. (b) 1. Ephrem Bohémier; 2. Joachim Paillé.

Cours préparatoire — 1. Jeannette Wenden; 2. Eveline Dufresne.

LA SALLE

Nous avons le plaisir d'annoncer les deux beaux mariages que nous avons eu le 18 et le 23 février.

Le 18 février au matin, à 10 h. 30, M. Napoléon Gauthier conduisait Mlle Lucile Gauthier à l'autel, pour unir sa destinée à celle de M. Francis Brunette, qui était accompagné de son père, M. Georges Brunette, venu des Etats-Unis pour la circonstance.

Un dîner de parents fut servi chez M. Gauthier, ainsi qu'un succulent souper qui comptait au-delà de 75 convives. La table était remplie de belles et bonnes choses.

Mlle Ena Lavallée, cousine de Mme Francis Brunette, était à son tour conduite à l'autel par son père, M. Ludger Lavallée, le 23 février, pour devenir l'épouse de M. Philippe Cossette.

Les invités se réunirent pour souper chez M. Lavallée, où un magnifique repas leur fut servi par les soins de Mme Lavallée.

Aux deux mariages, Mme [illegible] Rochon chanta de beaux cantiques et MM. Jean-Emile et Fernand Rochon ont rehaussé la cérémonie par de la belle musique de violon.

Le 25, les nouveaux époux nous quittèrent pour aller demeurer à Hickson, N. D. Nous leur souhaitons tout le bonheur possible dans cette vie, et en retour nous demandons aux jeunes mariés de nous envoyer leurs femmes avant longtemps.

SAINT-EUSTACHE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Veuve Boucy, à l'âge de 76 ans, chez sa fille Mme Jos. Bouchard, de Baie Saint-Paul; elle a rendu sa belle âme à Dieu vendredi soir le 6 mars. C'était une femme de bien. Ceux qui l'ont connue savent la bonté de son coeur, combien elle était pieuse et charitable pour les pauvres.

M. et Mme Boucy sont arrivés à Saint-Eustache il y a 25 ans, alors que la paroisse était pour ainsi dire à ses débuts. Nous avons vu Mme Boucy à l'oeuvre quand il s'est agi d'aider à l'église par son travail dans l'organisation des piques-niques, bazars, etc. Elle était l'une des plus dévouées pour y mettre son temps et... son argent, faire aider par son mari et ses enfants.

Les funérailles ont eu lieu à l'église de Saint-Eustache au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Malgré une grosse tempête, le service a été célébré par M. le curé Bastien. La chorale de la paroisse, sous la direction du dévoué M. J.-D. Létourneau, a très bien rendu son chant pour la messe et le service, accompagnée à l'orgue par Mlle A. Lachance.

Les porteurs étaient: M. Louis Dumas, conseiller municipal, M. George Boivin; ses deux neveux, MM. Elmer Tremblay et Félix Dutour, d'Elie; ses deux gendres, MM. Jos. Gervais et Jos. Bouchard.

La défunte appartenait de longue date à la Congrégation des Dames de Sainte-Anne, dont tenaient les rubans Mme Wenceslas Desjardins et Mme Emile Beaudry, Mme Achille Beaudry et Mme Arthur Richard, Mme Denis Beaudin et Mme G.-L. Marsolais.

Conduisaient le deuil, ses deux fils, Félix et Albert, qui lui survivent, ainsi que quatre filles: Mme J. Andrews, de Vancouver, Mme J. O'Neil, de Portage la Prairie, Mme Jos. Bouchard, de Baie Saint-Paul, et Mme Jos. Gervais, de cette paroisse.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

DUNREA

Les échos du joyeux événement qui a eu lieu le 17 février dans l'église de Montmartre, nous sont parvenus par la voix du "Patriote de l'Ouest". On y lit ce qui suit:

"Un chic mariage a été célébré le 17 à l'église de Montmartre, quand Mlle Blanche Breton, fille de M. T. Breton, de Saint-Valier, P. Q., et soeur de M. A.-T. Breton, marchand de Montmartre, unissait sa destinée à M. Jules Deschênes, opérateur du Canadien National à Dunrea, Man., et fils de M. A. Deschênes, de la Rivière du Loup, P. Q.

"La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé A. Thériault, en présence de M. A.-T. Breton, témoin pour la mariée, et de M. E. Demers, témoin pour le marié et d'une foule de parents et d'amis. Un excellent programme de chant a été rendu par MM. Jos. et Edmond Levesque et Mlle Alma Levesque. Mlle L. Baudin occupait l'orgue à cette occasion.

"Après un somptueux déjeuner servi chez M. A.-T. Breton, le cortège se rendit chez M. Paul Bilodeau, beau-frère de la mariée où le souper attendait les invités et il y eut des discours mémorables prononcés à cette occasion dans lesquels tous exprimèrent leurs souhaits et aussi le regret de perdre une de nos plus populaires jeunes filles de Montmartre. A 8 h. 30 le train les emportait vers Québec et Moncton, N.-B., et à leur retour ils résideront à Dunrea, Man. Nos meilleurs souhaits les accompagnent."

* * *

Après un séjour de trois semaines à l'hôpital de Brandon, Mlle Marie-Anne Paradis nous est revenue avec un état de santé considérablement amélioré.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Concours français

Maximum des points: 20.

Grades IX, X, XI — 1. Rita Robert, 20; M.-Jeanne Hultric, 19; 3. Marie Hultric, 19; 4. Madge Vaison, 18; 5. Anna Hultric, 18.

Grade VIII — 1. Blanche Langevin, 18; 2. Yvonne Montaion, 15; 3. Mariette Piro', 15; 4. Henriette Delorme, 14.

Grades V et VI — 1. Jeanne Abraham, 17; 2. Françoise Guyot, 16; 3. Cécile Guilbert, 15½.

Grades III et IV — 1. Gertie Tucker, 18½; 2. Lorenzo Lussier, 18½; 3. Ida Rhéaume, 17½.

Grades II et III — 1. Maurice Piché, 16; 2. Jean Loire, 15; 3. Alfred Pelletier, 14.

* * *

Le 28 février la famille [illegible] quittait Sainte-Rose pour aller s'établir à Camperville, Man.

* * *

M. Jean-Baptiste Lalonde, notre [illegible] agent de station depuis déjà plusieurs années, vient de nous quitter. Le 2 mars au soir, ses nombreux amis de Sainte-Rose se trouvaient réunis dans de fraternelles agapes à l'hôtel Allard. Des adresses françaises et anglaises lui furent présentées par MM. W.-B. Scarth et Joseph Molant. Des discours furent prononcés par MM. Cyril Tucker, W. Hewes, et autres, et plusieurs de nos vieilles chansons canadiennes rendirent cette soirée bien agréable.

Pendant son séjour à Ste-Rose, M. J.-B. Lalonde a pris une part très active dans tous les sports, ne ménageant ni son temps ni son argent, pour assurer le succès de ces jeux. Président de la Chambre de Commerce de Sainte-Rose depuis deux ans, il s'intéressa à tout ce qui pouvait promouvoir l'intérêt de la place. Nous souhaitons à M. J.-B. Lalonde succès et bonheur.

Bonheur

Le 5 mars: Joseph-Lucien-Jacques, enfant de Louis Lamy et d'Albertine Nenuit, de Tamarack Lake, Man. Parrain et marraine: Maxime Lamy et Florence Brunelle.

Avis important

Toutes les semaines il nous arrive d'avoir à laisser de côté des communications qui nous sont adressées pour publication dans le journal sans signature de l'expéditeur. Nous l'avons dit à maintes reprises, et nous prions une fois de plus nos lecteurs d'en prendre bonne note: il n'est tenu aucun compte des correspondances, nouvelles de mariages, décès, naissances, quelles qu'elles soient, qui ne portent pas une signature responsable.

SAINTE-AMELIE

Baptême

Le 1er mars: Joseph-Adolphe-Lucien Therrien, né le 25 février, enfant d'Anthime Therrien et d'Agatha McDougall. Parrain, Adolphe Pinette; marraine, Mary O'Neill, son épouse. La porteuse était Mme Eugène Pinette, tante de l'enfant.

* * *

M. Louis Benoit, autrefois de Sainte-Amélie, nous est arrivé samedi dernier de Portland, Orégon. Il était appelé par dépêche au chevet de sa fille mourante, Anita Benoit, épouse de Robert Rivière. Mais le pauvre infortuné nous est venu trop tard pour voir une dernière fois sur terre sa fille bien-aimée. Elle était morte et enterrée déjà depuis deux longs jours et deux nuits. Aussi quelle ne fut pas sa consternation à cette bien triste nouvelle du décès et des funérailles de son enfant, la seule fille qu'il avait en ce monde!

Au mois d'octobre dernier, son épouse s'éteignait doucement à l'Hospice Taché de Saint-Boniface, sans qu'il ait pu assister à ses obsèques. Et voici, au jour précis de son départ pour retourner à Portland, qu'il reçoit une dépêche disant que sa soeur, aînée de la famille, âgée de 80 ans, venait d'être enterrée hier à Saint-Boniface. Elle succomba à la suite d'une longue maladie, qui l'avait forcée, depuis longtemps, à se retirer à l'Hospice Taché pour recevoir les soins voulus, comme les religieuses savent les donner dans cette maison de charité chrétienne.

M. Benoit a donc été terriblement éprouvé en l'espace de quelques mois. Cependant, quoique apparemment délaissé des siens, il sut prendre courage et se résigner à cette épreuve en chrétien, à qui la foi et la religion apportent toujours en ces circonstances douloureuses le véritable réconfort au coeur attristé. Durant son séjour ici il a prié et fait prier pour le repos de l'âme de sa fille. Avait-elle besoin de prière? Ma foi, Dieu seul le sait; mais ce que nous savons pour sûr, c'est que Dieu lui a fait la grâce d'une très douce mort. Après une semaine de souffrances on peut dire qu'elle n'a pas connu à l'heure suprême les affres de l'agonie. Elle s'est éteinte, pour ainsi dire, en quelques instants, dans le calme et dans la paix, munie des sacrements et soutenue des prières des mourants. Aux parents et amis de dire, sur la tombe de la disparue pour toujours: Mon Dieu! si grande que soit l'épreuve, si lourde que soit la croix jetée sur nos épaules, que votre volonté sainte soit faite!

SAINT-LAZARE

M. et Mme Albert Bouvier ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 23 février et baptisée le 25, sous les noms de Marie-Romaine-Stella. Parrain et marraine: M. et Mme Rosario Huberdeau, oncle et tante de l'enfant. Un délicieux souper fut servi chez les grands-parents de l'enfant, M. et Mme Pierre Huberdeau, où toute la famille fut présente.

SAINT-LAZARE

Vendredi le 20 février fut une journée qui restera mémorable dans les annales des deux paroisses de Saint-Lazare et de Sainte-Madeleine. La paroisse de Saint-Lazare était heureuse, en ce jour-là, de donner une de ses filles à la communauté des Soeurs de Notre-Dame des Missions de [illegible]. [illegible] de la nouvelle religieuse avaient la joie d'offrir au bon Dieu la première religieuse qui soit sortie de Saint-Lazare. Aussi ne se [illegible] pas devant une distance de plus de 150 milles pour venir [illegible] du spectacle [illegible] qu'offre une profession religieuse. Plusieurs personnes dévouées au salut des âmes firent adieu au monde ce jour-là, mais une d'entre elles était particulièrement chère aux paroissiens de Saint-Lazare: c'était Soeur Marie-Henriette de Jésus, née Laetitia Chartier. Educuée chez les RR. SS. de N.-D. des Missions, Soeur Marie-Henriette les avait payées de retour par un grand amour pour leur communauté, amour qui alla toujours croissant jusqu'à se donner elle-même.

M. l'abbé Derome officiait à la cérémonie, qui se fit dans la chapelle du couvent des Soeurs. Etaient aussi présents: MM. les abbés Rhéaume, Bastien, Lecomte et Hogue. Dans la nef, on remarquait aussi M. Lionel Chartier, père de la nouvelle religieuse, M. et Mme Delphis Chartier, ses grands-parents.

Revêtue d'un costume de mariée, Soeur Marie-Henriette de Jésus se présenta devant le prêtre pour demander son admission à la communauté. L'officiant lui énuméra tout ce qu'elle perdait et tout ce qu'elle gagnait en faisant ce pas. Inébranlable dans sa décision, la nouvelle religieuse répondit fermement à toutes les questions du prêtre, puis sortit de la chapelle, pour y revenir, vêtue de l'habit religieux, pendant que le choeur chantait des cantiques appropriés. Après la cérémonie, il y eut un dîner intime servi par les religieuses au réfectoire du couvent, auquel étaient conviés les nouvelles religieuses, leurs parents et amis. Nos meilleurs souhaits de bonheur pour la première religieuse de Saint-Lazare. Puisse son exemple être suivi par plusieurs!

SAINT-MALO

La mort vient encore de frapper dans notre paroisse pour enlever à l'affection des siens M. Antoine Fréchette, bien connu et estimé de tous.

M. Fréchette était d'un caractère doux et aimable, bon chrétien, grand serviteur de Dieu; aussi il consacra complètement ses dernières années à la prière. Jusqu'à l'agonie on l'entendit de sa bouche mourante répéter le doux nom de Jésus.

M. Fréchette est décédé le 11 février, à l'âge de 78 ans et 9 mois; il aurait eu 60 ans de ménage le 12 de ce mois.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Macaire. L'église de Saint-Malo était dans son plus grand deuil. Une foule nombreuse assistait aux funérailles. Les porteurs étaient les fils du défunt: Xyste, Joseph, Onésime, Eddy et Adolphis, et son gendre, M. Alphonse Lambert, de Saint-Pierre. Conduisait le deuil: son petit-fils, Arthur Fréchette.

M. Fréchette laisse pour pleurer sa perte une épouse, sept fils et deux filles. A la famille en deuil nous offrons nos sympathies.

VASSAR

A M. et Mme S. Boutany, une fille qui a reçu au baptême les noms de Rita-Liliane-Henriette. Parrain et marraine: M. H. Charpentier et Mlle E. Boutang.

* * *

M. R. Wenden est retourné à La Broquerie après quelques jours de visite chez M. A. Boutin.

* * *

M. A. Savoy a été rappelé à Alida, Sask., pour affaires urgentes.

* * *

M. S. Beaudry, d'Argyle, Minn., est en visite dans sa famille.

* * *

Transaction importante au cours de la semaine. M. J. Wenden achetait le magasin appartenant à M. M. Bonnot. Au nouveau propriétaire, succès et prospérité.

* * *

On annonce pour la dernière semaine de mars le bazar paroissial annuel donné au profit de l'église. Mme Aug. Schindler et Mlle Délia Lefebvre en sont les candidates. Parents et amis profitant de l'occasion sont assurés d'un chaleureux accueil.

LAURIER

Notre paroisse aura à célébrer cette année un double jubilé: le grand jubilé et un jubilé paroissial. L'extrait suivant du "Codex historicus" de la paroisse nous dira quel est ce dernier jubilé:

"Ce n'est qu'au mois de février 1900 que Laurier eut un missionnaire résident. Ce dernier fut le R. P. Enk qui, toutefois, ne demeura pas longtemps à Laurier, pour cause de santé.

"Au mois d'avril de la même année, il fut remplacé par le Rév. M. Pouliot qui, à son tour, quitta la place au mois d'août et fut immédiatement remplacé par le Rév. M. Benoit Garand. Ce dernier fut prêtre missionnaire à Laurier pendant près de dix mois, c'est-à-dire août 1900 au 15 juin 1901.

"Une petite chapelle avait été construite sous le Rév. M. Pouliot; elle avait [illegible]. Mais le Rév. M. Garand, secondé par [illegible] paroissiens, [illegible] par son talent remarquable. De concert avec les paroissiens, il organisa pour les 21, 22 et 23 novembre un grand bazar. Le résultat en fut vraiment étonnant, vu la pauvreté des habitants. On réalisa environ $650, ce qui aida beaucoup à couvrir les frais de construction de la nouvelle maison-chapelle, laquelle mesurait 20 x 32 pieds et 16 de haut."

N.-D. DE LOURDES

Mariage

Mercredi le 19 février, à la cathédrale de Saint-Boniface, Mgr Jubinville bénissait le mariage de Mlle Germaine Bouvier, de Duluth, Etats-Unis, et de M. Henri Leverrier, de Notre-Dame de Lourdes.

Après la cérémonie, l'heureux couple se rendit chez la soeur de la mariée, M. et Mme Leclerc, où un luxueux dîner les attendait. Ensuite les époux partaient chez l'oncle de M. Leverrier, où les amis et connaissances venaient les rejoindre le soir, afin de participer à l'agréable soirée qui leur était préparée, et présenter leurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Vendredi dernier, ces derniers prenaient le train pour Notre-Dame de Lourdes, où une jeunesse bien décidée les attendait à la plate-forme. Le soir, de nouveau, grande réunion de parents et d'amis à la résidence de Mme Leverrier, où un magnifique repas leur fut servi.

Souhaitons encore aux jeunes époux une existence toute faite de joie et de bonheur.

SAINT-BONIFACE

Récital Dorval

Comme nous l'avons annoncé, le récital d'orgue Dorval aura lieu à la cathédrale de Saint-Boniface, dimanche le 15 mars, à 7 h. 30 du soir. Il sera suivi du Salut du Saint-Sacrement spécialement chanté par la chorale.

M. Dorval donnera des oeuvres de l'immortel Bach: quatre préludes et fugues, quatre chorals, andante de sonate, la grande fugue de la Sainte-Trinité, toccate et fugue en ré mineur.

Il y aura en plus un numéro de chant profane très intéressant.

Concert de la Fanfare "Princess Patricia"

Au Collège de Saint-Boniface, dimanche soir, la fanfare "Princess Patricia", sous la direction du Lieutenant James, a donné un brillant concert. Tous les instrumentistes étaient en forme et le public sut marquer son appréciation en accueillant les artistes d'applaudissements véhéments.

Cette fanfare, qui n'en est pas à ses premiers succès, possède des qualités d'ensemble et une unité de style qui la rend digne des meilleurs centres musicaux. Elle est habilement dirigée par le lieutenant James, dont la compréhension musicale est de tout premier ordre.

Tous les numéros du programme, composé de pièces de Gounod, Schubert, Delibes, Beethoven, Mozart, Jessel, furent admirablement mis en valeur par une exécution chaleureuse et colorée, exacte de nuance et de sentiment — selon les genres à interpréter. Tous les morceaux furent bissés, mais "Le mariage de la rose", au rythme si amusant, rencontra tout particulièrement les faveurs du public.

Le sergent Swift, cornettiste, montra dans "All Soul's Day", de Lassen, et "L'Adieu" de Schubert, un sens délicat des jeux de sonorité et une intelligence très vive des nuances de sentiment.

Il y avait aussi au programme Mlle Guertin, qui a fait apprécier une riche voix de contralto et nous a donné du "Printemps" et de "la Vivandière" de Godard, une interprétation où se remarquaient de précieuses qualités musicales.

Mlle Thibault a chanté d'une voix bien conduite et dont on sait l'exquise pureté, "Rain" de Curran, et "My Laddie". Sa diction est parfaite et des plus agréable.

Mme Georges Beauchemin et Mlle Paule Saint-Amant étaient les accompagnatrices.

* * *

Sa Grandeur Mgr Béliveau, dans une brève allocution, remercia les artistes et les complimenta du magnifique programme classique de la soirée. Puis s'adressant au public français, elle dit qu'il était de notre devoir de cultiver les belles choses, de ne négliger aucune occasion de nous perfectionner, car nous, de langue française, nous devons remplacer par la qualité ce qu'il nous manque en nombre.

Mgr l'archevêque remercia aussi les RR. PP. Jésuites, dont on connaît la généreuse hospitalité pour toutes les choses d'ordre général; l'Union Canadienne, qui met son savoir-faire et son énergie à récréer les citoyens de Saint-Boniface c. dont les efforts pour la diffusion de la belle musique méritent d'être signalés.

MUSICA.

A. C. J. C.

Dimanche dernier, réunion du Cercle La Vérendrye. Lecture spirituelle par le Père aumônier. Il explique l'évangile du jour qui relate la scène de la transfiguration de Jésus sur le Thabor.

Le camarade Bernier est le conférencier. Il traite du caractère. Il développe la nécessité de former un bon caractère, et il énumère les moyens à prendre pour y arriver. De plus il fait passer sous les yeux les caractères types.

* * *

Dimanche prochain, à 8 h. 30, dans la chapelle du collège, communion mensuelle des membres. Tous sont priés d'être présents.

* * *

La prochaine réunion aura lieu le 21 à 2 h. Conférencier: J. Lanctôt. Sujet: "Histoire de l'industrie laitière au Canada". Le camarade Royal fera la chronique de la quinzaine.

Clinique dentaire

Jeudi dernier eut lieu à l'hôpital l'inauguration de la clinique dentaire don du Club Kiwanis de Saint-Boniface. A cette occasion il y eut banquet, au cours duquel des discours furent prononcés par M. T. Taylor, président, le maire Webb, de Winnipeg, le maire Swain, de Saint-Boniface, les docteurs Collin, Laurendeau, etc. On fit ensuite la visite de la salle de la clinique. Celle-ci est sous la direction du Dr Weir.

Balle au camp

Dimanche dernier plusieurs citoyens se réunissaient à l'hôtel de ville pour organiser notre club de balle au camp pour la prochaine saison. Les organisateurs espèrent obtenir de la ligue que des parties soient jouées à Saint-Boniface pour mettre le sport plus à la portée de nos gens. Souhaitons que les démarches déjà faites seront couronnées de succès.

Toute organisation sportive pour se mettre sur pied et pour subsister, a besoin du concours de tous et de chacun; c'est pourquoi les organisateurs comptent sur l'appui moral et le concours pratique de la population de cette ville qui doit avoir à coeur d'être représentée dans cette ligue par un club très fort et très uni.

Les officiers suivants ont été élus: Président, M. Joseph Matthieu; 1er vice-président, Dr L.-D. Collin; 2me vice-président, M. C. Fournier; secrétaire-trésorier, M. A. Prendergast; exécutif: MM. G. Bibeau, J. Vanbenen, R. Dubreuil, Savoie et S.-H. Gervais.

Séance au Collège

La séance de mardi dernier en l'honneur de Mgr Cherrier a obtenu un grand succès. Les Pères et les élèves du cours universitaire ont raison d'en être fiers.

Le débat littéraire sur la valeur respective de la carrière politique de Papineau et de Lafontaine a été fort goûté. Les jeunes orateurs ont émerveillé l'auditoire par la tenue de leur discours, l'aisance du débit, le naturel du geste et la netteté de la diction. Tous ont droit aux félicitations les plus chaleureuses. Ils ont traité cette période critique de notre histoire de main de maître; c'est dire qu'ils ont dû travailler longuement et assidument. Nous les encourageons aussi à continuer d'étudier ces grandes questions d'histoire qui mettent en lumière les mérites de nos grands Canadiens qui ont consacré leurs vies à édifier leur pays.

Les adhérents de Papineau ont mérité le prix d'éloquence, mais ils n'ont pas eu raison des arguments solides irréfutables, des faits historiques bien exposés des protagonistes de Lafontaine. Les juges ont, à l'unanimité, déclaré M. Paul Dussault, [illegible] de M. Gédéon Dussault, le meilleur orateur du débat.

MM. Lucien Dubost, A. Laflèche, J. Sabourin et Victor Bouin ont [illegible] bien interprété la pièce intitulée: "Le vrai patriotisme dans l'éducation". Celle-ci contenait de belles leçons et démontrait l'utilité et l'importance de l'étude de l'histoire pour accroître le patriotisme, la nécessité d'étudier les auteurs anciens pour former le caractère.

Le R. P. Vadeboncoeur a fait exécuter à son choeur deux chansons patriotiques qui ont été fort applaudies. C'est bien d'inspirer aux jeunes l'amour des choses du terroir, de façon à les éloigner de tout ce qui tend à modifier dans le mauvais sens leur mentalité.

M. Allard, professeur, a chanté avec perfection une gentille chansonnette à Mgr Cherrier.

M. Roland Gauthier lut à Mgr Cherrier une adresse dans laquelle le personnel et les élèves du collège lui exprimaient toute leur admiration et leur reconnaissance pour les services signalés et nombreux que cet éducateur a rendus à la cause de l'éducation au Manitoba et tout spécialement au collège. A ces sentiments délicats se joignaient des voeux sincères pour la santé et le bonheur de Mgr Cherrier.

Celui-ci répondit en termes émus, remercia tous et chacun pour cette belle manifestation et assura l'auditoire de son concours dans tout ce qui a trait aux choses de la race.

Débat anglais au Collège

Jeudi le 12, à huit heures du soir, dans la salle du collège, la "Campion Literary Society" donnera un débat: "L'exclusion des races jaunes du Canada", ainsi qu'une parodie d'une pièce de Shakespeare: "Julius Caesar". Entrée gratuite. Tous sont invités.

Cercle Molière

Dimanche dernier a été fondé, sous le titre ci-haut, un cercle dramatique et musical, pour l'interprétation de pièces classiques du répertoire français. Vingt membres étaient présents et les nominations suivantes ont eu lieu:

Président, M. L.-P. Gagnon; vice-président, M. C. Sainte-Marie; secrétaire-trésorier, M. R. Bernier; directeur dramatique, Prof. A.-C. de la Lande; metteur en scène, M. A. Boutal.

Un comité d'honneur sera formé aussi et les noms seront publiés ultérieurement.

Différents membres ont été nommés pour s'occuper de costumes, publicité, vente de billets, arrangements avec le théâtre, oeuvres de charité.

Les membres actifs sont déjà au nombre de 25.

Le cercle est disposé à prêter son concours à toutes les oeuvres de charité; des récitals de ses membres seront donnés sous ses auspices.

Des règlements très sévères ont été adoptés, quant à la marche du cercle et des rapports des membres entre eux, et tout fait augurer pour l'avenir un cercle important, dont le but est la vulgarisation de plus en plus grande de notre langue, l'occasion à nos talents locaux de se produire en public.

La première pièce, avec vingt acteurs et actrices, que donnera le Cercle Molière, est "Le monde où l'on s'ennuie", de Pailleron, le 20 avril prochain, sous la direction du Prof. A.-C. de la Lande. M. l'avocat Williams, K.C., et M. le magistrat Lacerte prononceront des discours. Les billets seront en vente bientôt.

M. Henri Deschambault est parti hier en voyage d'affaires à McCreary et Sainte-Rose.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: [illegible] sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A LOUER — Boucherie et épicerie, bel emplacement à proximité de tout. Clientèle choisie. Conditions faciles. S'adresser à la Liberté.

A VENDRE — Maison de sept pièces située dans la partie nord de la ville de Saint-Boniface. Cette propriété doit être vendue pour régler une succession. Conditions très avantageuses pour un acquéreur. Montant comptant et pour la balance une auto ou une ferme pourra être prise en considération. S'adresser à Boîte 15, la "Liberté". 40p

MAISON à louer ou à vendre, dans le village de Saint-Norbert. S'adresser à [illegible], Saint-Norbert. 41

A VENDRE — Magasin général, pour cause de santé. Bureau de poste pouvant transféré à l'acheteur. Bon district. S'adresser à Boîte [illegible] la "Liberté". 52p

ON DEMANDE DE SUITE — Un notaire ou un homme d'affaires, à Val Marie, Sask. S'adresser à Boîte 2, "la Liberté". 40p

ON DEMANDE pour besoin immédiat, bonne à tout faire. Bons gages. S'adresser à 212, rue Donald, Winnipeg. 40p

BARBIER — M. Wm Ducharme, autrefois de l'édifice Gevaert, vient de rouvrir son salon de coiffeur dans l'édifice Provencher, 222, ave. Provencher, Saint-Boniface.

ON DEMANDE, pour besoin immédiat, bonne à tout faire. S'adresser à Mme S. Tremblay, 163, Boulevard Dollard, Saint-Boniface. Tél. N 2866. 40p

MAISONS modernes à vendre, près église, collège, couvent et écoles, à Saint-Boniface. De 4 à 8 chambres. Prix modérés. Termes faciles. Avec ameublement si désiré. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 65[illegible] 40

FERME à vendre dans paroisse française. Un demi-mille du village. Bonnes écoles et couvent. 320 acres; 225 en culture. Bonnes bâtisses. $25 l'acre. $1,000 comptant, balance facile. S'adresser à C. Buffet, 294, Bloc McIntyre. Tél. A 6565. 40

BONNE SERVANTE générale. Famille de trois adultes. S'adresser à Mme Aimé Bénard, 214, rue Ethelbert, Winnipeg. 40

TREFLE D'ODEUR — Bonne semence de trèfle d'odeur à vendre. $8.00 les 100 livres; sacs, 20 sous. F.O.B. Inwood. Ch. Verschœure, Inwood, Man. 43p

AU SACRE-COEUR

Le projet de la Commission scolaire et paroissiale de faire peinturer l'intérieur de l'église est reçu très favorablement par la paroisse. La quête spéciale de dimanche dernier, faite dans le but de réaliser ce projet, a prouvé que les paroissiens sont encore prêts à faire de nouveaux sacrifices lorsqu'il s'agit de leur église et de leur école.

Mais vu le peu de temps qui nous sépare de la retraite que nous aurons le bonheur d'avoir cette année, il a été décidé de remettre les travaux de peinture après Pâques, de manière à ce que le travail soit terminé pour la fête patronale de la paroisse, la fête du Sacré-Coeur.

* * *

Dimanche soir, à 8 h. 30, dans notre salle paroissiale, nous aurons un concert de charité donné par Mlle Annette Dostert, assistée par Mlle Yvonne Thibault, qui sera accompagnée au piano par Mme Dr Beauchemin.

Le programme donné ci-après nous dit d'avance ce que sera le concert, c'est-à-dire ce qu'il y a de mieux. En retour d'un billet d'entrée, on sollicite une offrande de cinquante sous. Les recettes du concert seront pour aider à payer les travaux de peinture pour l'église. On compte donc sur une assistance nombreuse des paroissiens et des amis du Sacré-Coeur.

Voici le programme:

Prélude et fugue en ré majeur, Bach-Busoni.

Nocturne, Op. 48, No 1; Etude, Op. 10, No 10; Andante spianato et Polonaise Op. 22, Chopin.

Chant: Valse de Musette de la "Bohême"; "Oh! si les fleurs avaient des yeux", Massenet; Habanera de "Carmen", Bizet.

Troisième sonate, Op 57, Macdowell: Mesto, ma con passione; Tristamente, ma con tenerezza; Allego ma con fuoco.

Chant: "Sylvan", L. Ronald; "The Star", Rogers; "Rain", P. Curran.

Sarabande, Debussy.

El Albaicin, Albeniz.

Concerto en si bémol mineur (1er mouvement), Tschaikowsky.

* * *

Il nous fait plaisir d'apprendre qu'à la dernière assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste, tenue dimanche, M. J.-R. Paquin a été choisi à l'unanimité comme correspondant de la paroisse auprès des journaux français. C'est dire que toutes les semaines nous aurons quelques nouvelles intéressantes du Sacré-Coeur.

WINNIPEG

Banquet à Son Honneur le Juge Roy

A l'occasion de la récente nomination du Juge Roy, ses amis doivent lui offrir un banquet à l'hôtel Marlborough jeudi soir, le 12 du courant.

Ceux que l'organisation ne pourrait atteindre pourront se procurer des billets à la Librairie Keroack, 227, rue Main.

PETITES NOTES

M. Eugène Dufresne, de la "Northwest Commission Grain Company", vient de nous quitter pour un voyage d'une couple de mois dans la province de Québec. Pendant son absence, les clients français recevront la même attention au bureau de la compagnie.

* * *

Le maire Webb offre un prix de $25 pour les paroles d'une chanson en choeur convenant pour Winnipeg et le Manitoba, et un autre prix de $25 pour un bon air adapté à ces paroles. Adresser les envois à l'hôtel de ville.

Une série de six parties de whist sera donnée au profit de l'église du Sacré-Coeur, par Mme J.-A. Séguin, à sa résidence, Suite 41, Steele Block, coin Portage et Carlton, du 16 au 21 courant, tous les soirs à 8 h. 30. De nombreux et jolis prix offerts par les amis de la paroisse seront donnés tous les soirs aux gagnants.

L'espace étant limité à quinze tables, ceux qui désirent contribuer à cette oeuvre devront retenir leurs billets par téléphone, A 4021, pour les soirs qui leur conviendront, et ceci à l'avance, afin de nous faciliter la tâche. Prix du billet, 50 sous.

M. Noël donnera un récital le 18 mars, mercredi, au Fort Garry, sous les auspices de la "Catholic Women's League". M. Gordon McLean, élève de M. Heaton, est aussi au programme comme pianiste. Accompagnatrice: Mme Georges Beauchemin. S'adresser à Mme G.-E. Swan, B 4346. Billet, $1.00.

Si vous avez un voyage en perspective, que ce soit par chemin de fer ou par paquebot, adressez-vous à J.-A. Hébert et Cie Ltée, agents pour la Cie Générale Transatlantique, le Pacifique Canadien et la "Soo Line". Bureaux à 348, rue Main (Tél. A 7647) et 164, ave. Provencher (Tél. N 2371); le soir, tél. F 4268.



LA SIXIEME SEMAINE SOCIALE

Elle se tiendra aux Trois-Rivières du 10 au 14 août prochain

On appelle Semaine Sociale une série de cours publics donnés par des personnages compétents, pendant toute une semaine, sur un sujet spécial de sociologie. Afin d'atteindre le plus d'auditeurs possible, elle se tient, à tour de rôle, dans les principaux centres. D'où son surnom d'"université ambulante".

Cinq de ces Semaines Sociales ont déjà eu lieu au Canada: à Montréal en 1920, sur l'Encyclique "Rerum Novarum"; à Québec, en 1921, sur le Syndicalisme; à Ottawa, en 1922, sur le Capital et le Travail; de nouveau à Montréal, en 1923, sur la Famille; puis à Sherbrooke, en 1924, sur la Propriété.

La sixième se tiendra, cette année, aux Trois-Rivières, dans la première quinzaine du mois d'août, sous le haut patronage de S. G. Mgr Cloutier. Elle portera sur "La Justice".

Commission permanente

Cette institution, de fondation toute récente chez nous, est sous le contrôle d'une commission permanente composée de représentants de la plupart de nos villes canadiennes-françaises et dirigée par le R. P. Archambault, S.J. Cette commission se réserve la tâche de préparer la partie étude proprement dite, laissant à une organisation locale la tâche, non moins ardue, de lui recruter des auditeurs.

Comité local

Et c'est précisément pour former ce comité local que, le 28 janvier dernier, un groupe de représentants du clergé séculier et régulier et des associations catholiques et nationales de la ville des Trois-Rivières, étaient convoqués à l'évêché par Mgr Chartier, vicaire général du diocèse, sur la suggestion du R. P. Archambault, venu tout exprès pour apporter le précieux appoint de son expérience.

Après un échange de vues sur la nature de la Semaine Sociale, ses chances de succès aux Trois-Rivières, la date la plus favorable à sa tenue, les procédés à suivre pour qu'elle réussisse, il fut décidé que tous les invités présents et absents formeraient le comité local en question avec faculté d'augmenter à discrétion le nombre de ses membres. Puis l'on procéda à l'élection des officiers.

M. le Chanoine Boulay, curé de la cathédrale, et M. Chs Bourgeois, président régional de la Saint-Vincent de Paul, furent appelés conjointement à la présidence; le R. P. Joyal, O.M.I., et M. Maurice Gélinas, délégué du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce, furent choisis comme secrétaires, et M. l'avocat Edouard Langlois, échevin, fut élu trésorier.

Sous-comités

Trois sous-comités furent, séance tenante, constitués: un comité de publicité, un comité de finances et un comité de réception. Le premier fut confié à M. l'abbé J.-G. Gélinas, préfet des études au Séminaire, aidé du R. P. Ferdinand, O.F.M., de M. l'abbé Albert Tessier, professeur de rhétorique, et des deux rédacteurs de nos journaux locaux. Le deuxième sera contrôlé par l'hon. Dr Normand, président du comité diocésain des retraites fermées, de concert avec M. J.-B. Godbout, des Chevaliers de Colomb, et de M. F. Poliquin. Le troisième a été placé sous la direction de M. le Dr De Blois, délégué des Fraternités du Tiers-Ordre, le Frère Germain, représentant l'Académie de la Salle et ses anciens élèves, M. Bérubé, président des Syndicats Ouvriers Catholiques et Nationaux, et M. R. Livernoche, président régional de l'A. C. J. C.

Mgr Ciéplak viendra en Amérique

New-York — D'après une lettre au capitaine Francis McCullagh, Mgr l'archevêque Cieplak, dont le procès par les bolchevistes avait soulevé l'indignation mondiale, viendra en Amérique cette année. Ce furent les dépêches du capitaine McCullagh au "Daily Mail" et au "New York Herald" qui forcèrent les autorités soviétiques à commuer la sentence de mort contre Mgr Cieplak.

Dans sa lettre, Mgr Cieplak dit être heureux de pouvoir accepter l'invitation des Polonais qui résident aux Etats-Unis de venir leur rendre visite. Il est surtout content de pouvoir venir remercier les Américains pour leur charité envers les chrétiens de Russie et particulièrement envers les prêtres catholiques.

Il ne peut encore dire la date de son arrivée.

Une tournée de conférences dans les collèges de la province de Québec

Gravelbourg, Sask. — Le R. P. Georges Boileau, O.M.I., du Collège Mathieu, vient de partir pour aller donner dans les collèges français de l'Est canadien une tournée de conférences sur la vocation religieuse en général et en particulier sur les oeuvres d'apostolat des missionnaires Oblats dans l'Ouest canadien — oeuvres d'apostolat auprès des populations indiennes, de nos compatriotes de langue française et de toutes les autres nationalités; oeuvres pénibles et héroïques des missions indiennes, oeuvres de paroisses en formation, oeuvres de Bonne Presse ("Patriote de l'Ouest", "Liberté", etc.), oeuvres nationales, recrutement du clergé, pèlerinages, etc.

Cette conférence sera donnée dans le but de susciter des vocations pour les oeuvres d'évangélisation dans les provinces de l'Ouest.

Pourquoi se brisent les ressorts de nos montres

New-York — Un ingénieux horloger, nommé H. Holton, qui vit à Vermont (Etats-Unis), a, depuis un certain nombre d'années, fait une étude spéciale des raisons pour lesquelles se brisent les ressorts de nos montres.

Il est arrivé à cette conclusion que sur cent ruptures, quatre-vingt-sept étaient provoquées par le fait imprudent d'avoir remonté la montre le soir, en la sortant du gousset, plutôt que le matin au moment de l'y introduire.

L'explication tient en ceci: pendant la journée, le ressort est échauffé par la chaleur émanant du corps. Lorsque la montre est retirée du vêtement, la différence de température entraîne selon les lois connues de la physique une contraction moléculaire du ressort. Si, à ce moment, on le resserre encore, on risque de nuire à ce travail du métal au point d'entraîner l'accident qui enrichit les horlogers.

Ne remontons donc nos oignons qu'au réveil, nous ferons des économies.

L'air spirituel est dans les hommes ce que la régularité des traits est dans les femmes: c'est le genre de beauté où les plus vains puissent aspirer.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30